



UNIQUEMENT EN FRANCE MÉTROPOLITAINE,
EN BELGIQUE ET AU LUXEMBOURG

MAGAZINE
UN PARFUM
DE CHANGEMENT

idées



“ Les intellectuels européens
face au retour du tragique ”

Le Monde | WEEK-END

SAMEDI 27 AVRIL 2024 - 80^e ANNÉE - N° 24671 - 5,20 € - FRANCE MÉTROPOLITAINE - WWW.LEMONDE.FR -

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO

Macron et l'UE : grandes ambitions, marges réduites

► Au long d'un discours fleuve à la Sorbonne, faisant écho à celui prononcé sept ans plus tôt, le chef de l'Etat a présenté sa vision de l'avenir européen

► Il a défendu le concept d'« Europe puissance », à la fois en termes militaires, économiques et démocratiques, face à la montée des populismes

► Il a appelé à une « réindustrialisation verte » du continent face à la Chine et aux Etats-Unis, des investissements colossaux difficiles à mobiliser

► La voix de la France à Bruxelles est affaiblie par ses écarts budgétaires et par la montée du RN en vue des européennes

PAGES 2 À 4

ÉDITORIAL

APRÈS L'EUROPE QUI PROTÈGE, PROTÉGER L'EUROPE

PAGE 32

ALLEMAGNE : L'AFD DANS LA TOURMENTE

► Un proche de Maximilian Krah est soupçonné d'espionnage au profit de la Chine
► Tête de liste aux européennes, il fait lui-même l'objet d'une enquête sur des fonds reçus

PAGE 4



Maximilian Krah, tête de liste de l'AfD pour les élections européennes, à Dresde, le 1^{er} avril.
SEBASTIAN KAHNERT/DPA VIA AP

Ehpad Un décès à la suite de négligences relance le débat

UNE FEMME ÂGÉE de 76 ans est morte, début janvier, après avoir été victime d'une agression dans l'un des plus grands établissements publics de la Ville de Paris. Un cas où les mauvaises décisions se sont enchaînées, rouvrant les discussions sur les problèmes que

connaissent les Ehpad, sous-dotés en personnels, notamment en soignants.

Deux ans après le scandale Orpea, nombre d'institutions risquent l'asphyxie financière, malgré les efforts budgétaires.

PAGES 8 ET 9

Automobile

La Chine sature l'Europe de ses véhicules

La surproduction chinoise de voitures électriques engorge les ports européens, comme celui d'Anvers

PAGES 14 ET 15

Etats-Unis

Assaut du Capitole : un répit pour Trump

La Cour suprême, divisée sur la question de l'immunité présidentielle, a reporté sa décision

PAGE 5

Gaza

L'UNRWA renoue avec une partie de ses donateurs

Le rapport Colonna a, en partie, blanchi l'organisme, accusé par Israël de collusion avec le Hamas

PAGE 6

Climat

Dubaï inondée après des pluies diluviennes

Le réchauffement a amplifié un phénomène de précipitations historique dans la péninsule Arabique

PAGE 7



« Le Monde » et les présidents français



Le général de Gaulle, à son bureau, un exemplaire du « Monde » devant lui, au 5, rue de Solferino, à Paris, en 1947. AFP

ISSU DE LA VOLONTÉ du général Charles de Gaulle de recréer un grand quotidien d'information politique et internationale après la guerre, le journal *Le Monde* a toujours entretenu une relation complexe avec les présidents de la Ré-

publique. A la froide distance caractérisant l'époque de Gaulle - Beuve-Méry ont succédé des périodes de chaud, et surtout de grand froid, de Georges Pompidou à Emmanuel Macron aujourd'hui.

PAGES 20-23

France

Le conflit Israël-Gaza met Sciences Po sous tension

PAGE 12

Economie

A Nexity, la crise du logement vire en crise de l'emploi

PAGE 16

Santé

Le Beyfortus fait ses preuves contre la bronchiolite

PAGE 7

Culture

St. Vincent, artiste chaotique et cathartique

PAGE 24



“UNE FABLE ÉCOLOGIQUE EXTRAORDINAIRE”

TÉLÉRAMA



FESTIVAL DE CANNES
UN CERTAIN REGARD
PRIX D'ENSEMBLE

LA FLEUR DE BURITI

UN FILM DE RENÉE NADER MESSORA ET JOÃO SALAVIZA

LE 1^{ER} MAI AU CINÉMA

Télérama

Le Monde

Socialter

Courrier international

inter

Algérie 220 DA, Allemagne 4,70 €, Andorre 4,20 €, Autriche 4,40 €, Belgique 5,50 €, Espagne 4,10 €, Grèce 4,10 €, Guadeloupe-Martinique 3,90 €, Italie 4,10 €, Luxembourg 5,50 €, Maroc 30 DH, Pays-Bas 4,50 €, Portugal cont. 4,10 €, La Réunion 3,90 €, Sénégal 2 500 F CFA, Suisse 4,80 CHF, Tunisie 6,50 DT,

UE : les grandes ambitions de Macron à un mois et demi du scrutin

Dans un discours prononcé jeudi à la Sorbonne, le président a appelé à muscler la défense de l'Union et à doubler son budget pour ouvrir la voie à une « Europe puissance ».

BRUXELLES - bureau européen

L'Europe peut mourir», a martelé Emmanuel Macron, depuis le grand amphithéâtre de la Sorbonne, jeudi 25 avril, où il est revenu, sept ans après son premier discours dans cette enceinte, livrer sa vision de l'Union européenne (UE). N'hésitant pas à dramatiser les enjeux, le président de la République a décrit un Vieux Continent attaqué sur ses fondamentaux, alors que la guerre en Ukraine se déroule à sa frontière, que la rivalité entre Etats-Unis et Chine risque de marginaliser, que les transitions écologique et numérique aiguisent les rivalités dans le monde et que les « attaques contre nos démocraties libérales » se multiplient.

« Pour permettre à l'Europe de ne pas disparaître, a poursuivi Emmanuel Macron, il faut répondre par la puissance, la prospérité et l'humanisme. » Deux heures durant, dans un mélange d'emphase et de propositions concrètes, dont il faudra voir si elles deviennent un jour réalité, il a tenté d'illustrer son propos. Une façon d'entrer en campagne à sa manière, tout en faisant mine d'ignorer les enjeux électoraux, alors que les enquêtes d'opinion pour le scrutin européen du 9 juin sont alarmantes pour la majorité présidentielle.

Le chef de l'Etat a néanmoins fait une allusion à l'extrême droite française, en tête des sondages, qui menacerait l'Europe de l'intérieur. Depuis le Brexit, a-t-il pointé, « plus personne n'ose tellement proposer des sorties, ni de l'Europe ni de l'euro ». Désormais, le Rassemblement national (RN) et ses amis nationalistes ont un autre programme, que Viktor Orban, le premier ministre hongrois, résume ainsi : « Occuper Bruxelles » afin

d'apporter « nous-mêmes le changement dans l'Union européenne ». Dès lors, a prévenu Emmanuel Macron, « l'Europe peut mourir d'elle-même, par une sorte de ruse de l'histoire ».

Après l'« Europe souveraine » en 2017, le chef de l'Etat plaide désormais à voix haute pour une « Europe puissance » – un concept jugé jusqu'ici très français parmi les Vingt-Sept. Il suggère de « faire émerger une défense crédible du continent », fondée à la fois sur « le pilier européen de l'OTAN que nous sommes en train de bâtir », mais aussi sur « un cadre de défense européen ». Pour ce faire, M. Macron propose « une initiative européenne de défense » afin d'élaborer dans les prochains mois une « stratégie commune » pour définir ensuite les armements dont l'Union doit s'équiper.

« GRAND EMPRUNT EUROPÉEN »

Au passage, le président suggère de nouveau de mettre à disposition des Vingt-Sept l'arme nucléaire française, dont la capacité de dissuasion « est donc un élément incontournable de la défense du continent européen », dit-il, sans aller jusqu'à proposer de partager le pouvoir de déclencher le feu nucléaire. Il entrouvre aussi la porte à un bouclier antimissiles continental, que Paris a rejeté avec force quand Berlin l'a proposé dans le cadre de l'OTAN, peu après le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

M. Macron se rallie encore à l'idée d'un « grand emprunt européen » pour financer l'effort de réarmement de l'Union et plaide pour une « préférence européenne dans l'achat de matériels militaires », afin de muscler les coopérations entre les industriels européens du secteur et moins dépendre des approvisionnements venus des Etats-Unis. Il propose la mise en place d'une « académie militaire européenne » pour contribuer à dé-



POUR LE PRÉSIDENT FRANÇAIS, L'UE EST « TROP OUVERTE », ELLE « INVESTIT TROP PEU », ELLE EST SURRÉGLEMENTÉE, ET ELLE EST TROP DÉPENDANTE DE L'EXTÉRIEUR

velopper « l'intimité stratégique » entre les différentes armées nationales.

« L'Europe puissance », c'est aussi une « Europe prospère », a poursuivi le chef de l'Etat. Mais aujourd'hui, entre d'un côté les Etats-Unis et la Chine, qui subventionnent massivement leur économie et « ont décidé de ne plus respecter les règles du commerce », et de l'autre les défis que pose le réchauffement climatique dans un monde en voie de numérisation, les Vingt-Sept risquent le « décrochage, et cela nous commençons déjà à le voir malgré tous nos efforts ». D'autant que les pays membres de l'UE manquent de ces matières premières stratégiques pour les transitions verte et numérique et qu'ils payent leur énergie plus cher que leurs concurrents depuis que l'ère du gaz russe bon marché s'est achevée.

« On ne peut pas durablement avoir les normes sociales et environnementales les plus exigeantes, moins investir que nos compétiteurs, avoir une politique commerciale plus

naïve qu'eux et penser qu'on continuera à créer des emplois, ça ne tient plus », a averti le président français. Avant de poursuivre : « Il nous faut bâtir un nouveau modèle de croissance », qui doit permettre d'augmenter la production industrielle, de garantir le pouvoir d'achat des citoyens, d'assurer à l'UE sa souveraineté, de décarboner le continent et d'avoir une économie ouverte sur le monde qui sache défendre ses intérêts.

Emmanuel Macron pose un diagnostic : l'UE est « trop ouverte », elle « investit trop peu », elle est surréglementée, elle est trop dépendante de l'extérieur. Dans ce contexte, il présente les recettes d'une « réindustrialisation verte » à laquelle le Vieux Continent doit parvenir en s'exonérant de certaines des règles en matière de concurrence ou de commerce qui régissent son économie aujourd'hui. Il doit surtout se doter d'une politique industrielle digne de ce nom, qui exige « une planification » pour les secteurs les plus stratégiques.

Alors que les agriculteurs ont manifesté partout en France en ce début d'année, le chef de l'Etat a promis de les protéger, tant la « souveraineté alimentaire » est stratégique. Il faut par ailleurs, a-t-il poursuivi, construire « l'Europe de la libre circulation des électrons décarbonés », en laissant au nucléaire toute sa place aux côtés des énergies renouvelables, afin que les Vingt-Sept bénéficient eux aussi d'une énergie bon marché.

« RETARD SUR LA CHINE, LES ÉTATS-UNIS »

Mais le nerf de la guerre – « pardon de le dire, l'argent », a-t-il lancé – ne sera pas facile à trouver. On estime entre 600 et 1000 milliards d'euros par an, pendant dix ans, les besoins d'investissements supplémentaires de l'Union pour financer les transitions en cours. « On est en retard par rapport à la Chine et aux Etats Unis », a-t-il martelé. « Il nous faut un choc d'investissements communs » pour la défense, l'intelligence artificielle, la décarbonation.

C'est tout l'environnement macroéconomique de l'Union qui doit être revu dans ce contexte, plaide Emmanuel Macron. La politique monétaire, pilotée par la Banque centrale européenne (BCE) et dont le seul objectif, en Europe, est de maintenir l'inflation aux alentours de 2 %, doit se voir adjoindre « un objectif de croissance, voire un objectif de décarbonation ».

Le chef de l'Etat tente de mobiliser son propre camp en vue des élections

UNE CAMPAGNE ? Quelle campagne ? Jeudi 25 avril, il aura fallu patienter près de deux heures pour qu'Emmanuel Macron évoque, depuis le grand amphithéâtre de la Sorbonne, à Paris, la date cruciale du 9 juin. Le discours fleuve du chef de l'Etat, mettant en garde sur le « danger de mort » d'une Europe sommée de s'armer militairement, économiquement et culturellement pour ne pas disparaître, est sur le point de s'achever quand le président de la République appelle son auditoire à se mobiliser pour les élections européennes. « Nous vivons un moment décisif », alerte-t-il. « Le 9 juin, les Européens vont choisir leur avenir », dit-il, appelant à renouer avec « l'audace » plutôt qu'à rester « timides » face à la montée des « nationalistes ».

La liste du camp présidentiel, dirigée par Valérie Hayer, accuse, sondage après sondage, un retard de plus de dix points face à celle de Jordan Bardella, patron du Rassemblement national (RN). La dynamique est si mauvaise pour la Macronie que la gauche,

menée par Raphaël Glucksmann, pour l'heure en troisième position, s' imagine ravir la deuxième place dans ce scrutin si cher à l'ADN macroniste. Le propos du chef de l'Etat, sept ans après le premier discours fondateur de la Sorbonne qui avait galvanisé les siens autour du drapeau européen, était donc attendu comme le Graal par les soutiens et les militants.

« Le sujet, c'est nous-mêmes »

Mais Emmanuel Macron n'a pas cherché à se battre contre ses adversaires. Aucune allusion n'a été faite à l'opposition de gauche, qui semble grignoter son électorat, froissé par la réforme des retraites et du projet de loi « immigration ». Et pas une fois le nom du RN n'aura été prononcé. Si le président de la République cible les « nationalistes », c'est pour rappeler à l'ordre son propre camp. Certes « les idées européennes ont gagné le combat gramschien », souligne-t-il, mais le Vieux Continent peut périr par une « ruse de l'histoire ». Comprendre : le danger est

moins visible, plus personne n'ose évoquer la sortie de l'Union européenne (UE) ou de l'euro, mais « ils », dit-il, en évoquant les extrêmes et les eurosceptiques, ne veulent plus respecter les règles et n'hésitent pas à « bafouer les fondements » de l'UE.

Devant l'image d'une tour Eiffel aux couleurs de l'Europe, d'une terrasse de café censée illustrer l'identité du Vieux Continent et la mer de glace en voie de disparition – puisque « parler de l'Europe, c'est toujours parler de la France », dit-il –, le chef de l'Etat cherche à mobiliser ses électeurs. « Le sujet, c'est nous, et nous-mêmes », avait-il théorisé l'avant-veille, lors d'un déjeuner visant à peaufiner les derniers détails de son discours. L'enjeu est, aux yeux du camp présidentiel, de mobiliser la base macroniste qui, pour l'heure, ne compte pas se déplacer pour voter. Et c'est à ces électeurs qu'Emmanuel Macron a voulu s'adresser en espérant raviver l'élan proeuropéen de 2017, qui l'avait distingué de ses adversaires.

CLAIRE GATINOIS



Emmanuel Macron, à l'université de la Sorbonne, à Paris, le 25 avril.

CHRISTOPHE PETIT TESSON/
VIA REUTERS

La politique budgétaire communautaire doit aussi être revisitée, poursuit Emmanuel Macron, qui propose, ni plus ni moins, de doubler le budget de l'UE. « Ce sont des subventions qu'il nous faut », a-t-il insisté, comme le font Pékin et Washington. Pour financer cette enveloppe sans faire payer les contribuables, les recettes de la taxe carbone aux frontières, nouvellement créée, ou d'une future taxe sur les transactions financières pourraient être automatiquement affectées au budget européen, a-t-il précisé.

Afin de mobiliser davantage les capitaux privés, il propose aussi d'achever, d'ici à un an, l'union des marchés de capitaux, qui permettrait d'investir l'épargne européenne – dont près de 300 milliards d'euros par an sont placés aux Etats-Unis – dans l'économie européenne. Emmanuel Macron souhaite aussi revoir les règles prudentielles auxquelles sont soumis les banques et les assureurs européens et qu'il juge peu favorables à la prise de risque.

Si ces propositions tous azimuts représentent, comme l'a répété Emmanuel Macron, « un changement de paradigme », elles ne manqueront pas de susciter de vifs débats entre les Européens. On imagine mal les « frugaux », au premier rang desquels l'Allemagne, attachés à un budget communautaire réduit, accepter le principe d'une augmentation substantielle de celui-ci.

De même, la thématique des ressources propres que l'Elysée veut affecter à cette politique budgétaire n'est pas très populaire outre-Rhin, d'autant qu'elles sont déjà plus ou moins promises au remboursement de l'emprunt commun qui finance le plan de relance européen post-Covid de 800 milliards d'euros. Quant à la redéfinition du mandat de la BCE, il y a peu de chances qu'Olaf Scholz y soit favorable. Cependant, le chancelier allemand a, contre toute attente, salué d'un tweet le discours de son homologue, qui « contient de bonnes impulsions » : « La France et l'Allemagne veulent ensemble maintenir l'Europe en position de force », a-t-il dit, sans reprendre à son compte l'expression « Europe puissance ». A l'Elysée, on affirme avoir consulté tout particulièrement le gouvernement allemand avant la visite d'Etat que M. Macron doit effectuer à Berlin fin mai. ■

VIRGINIE MALINGRE
ET PHILIPPE RICARD (À PARIS)

L'influence française en perte de vitesse sur la scène européenne

Paris se trouve de plus en plus isolé après avoir joué un rôle moteur dans la gestion de la crise due au Covid-19 ou de la guerre en Ukraine

BRUXELLES - bureau européen

En délivrant à la Sorbonne, jeudi 25 avril, sa vision de l'Europe, Emmanuel Macron avait notamment en tête d'orienter l'agenda que les Vingt-Sept se donneront après les élections européennes du 9 juin. Après tout, en 2017, l'exercice lui avait plutôt réussi et le président espère rééditer l'expérience. Mais la France d'aujourd'hui n'est plus celle d'il y a sept ans et son influence sur la scène communautaire devrait en pâtir.

Le concept de souveraineté européenne, dont Emmanuel Macron avait fait le cœur de sa première intervention dans le grand amphithéâtre de l'université parisienne, en 2017, et « qui pouvait [alors] paraître très français », s'est « imposé en européen », s'est félicité, jeudi, le chef de l'Etat. « Rarement l'Europe n'aura autant avancé » que durant les cinq dernières années, a-t-il ajouté.

Sans contester, Paris y a joué un rôle moteur, alors que les crises sans précédent du Covid-19 ou de la guerre en Ukraine ont validé les intuitions d'Emmanuel Macron. Du plan de relance européen post-pandémie à l'achat en commun de vaccins ou de gaz, de l'adoption d'une réglementation numérique et d'instruments de défense commerciale à l'ébauche d'une politique industrielle, les Vingt-Sept ont, depuis 2019, pris des initiatives inédites qui font largement écho à l'« Europe souveraine »

dont rêvait Emmanuel Macron en 2017. Aujourd'hui, il appelle l'Europe à être « puissante », sans quoi elle pourrait « disparaître ». Le retour de la guerre sur le Vieux Continent et la concurrence effrénée que se livrent la Chine et les Etats-Unis dans la course aux technologies d'avenir lui imposent de passer à la vitesse supérieure, insiste-t-il. Dans ce contexte, affirme Emmanuel Macron, les politiques monétaire, budgétaire, commerciale et industrielle de l'Union doivent être profondément remaniées. Les propositions qu'il a formulées n'ont en tout cas rien de consensuelles au sein de l'Union et Paris devra user de tout son talent pour qu'elles ne soient pas enterrées.

« Mauvais élève » en finances

Cela tombe mal, « la France a vécu sa meilleure période en termes d'influence », reconnaît un proche de l'Elysée, et il lui sera bien plus difficile de peser, comme elle a pu le faire ces cinq dernières années, sur la prochaine législature. Au sein des institutions communautaires, Paris ne sera pas en position de force, tant s'en faut. Ainsi, à la table du Conseil, qui rassemble les vingt-sept chefs d'Etat et de gouvernement européens, les conservateurs du Parti populaire européen (PPE) progressent quand les libéraux de Renew y sont de moins en moins nombreux.

Aux côtés d'Emmanuel Macron, il en reste quatre (aux Pays-Bas, en Belgique, en Slovaquie et en Estonie), mais le premier ministre

AU PARLEMENT EUROPÉEN, RENEW, LE GROUPE PRO-MACRON, EST LA TROISIÈME FORCE, MAIS IL DEVRAIT RECULER APRÈS L'ÉLECTION DU 9 JUIN

néerlandais, Mark Rutte, et son homologue belge, Alexander De Croo, n'y seront probablement plus dans quelques mois. « Il n'y a pas d'Europe sans la France et sa capacité d'initiative », nuance un diplomate, qui admet néanmoins que le poids du groupe politique à Strasbourg compte pour les nominations à des postes-clés à la Commission ou au Conseil.

Au Parlement européen, les macronistes devraient aussi être nettement moins influents : Renew, aujourd'hui troisième force, derrière le PPE et les sociaux-démocrates, pourrait reculer au quatrième, voire au cinquième rang, derrière les droites nationalistes et populistes.

Ce n'est pas tout. Alors que, sur la scène européenne, la crédibilité d'un dirigeant se mesure aussi à l'état des finances publiques de son pays, la France, qui devrait, après les élections européennes, voir la Commission lancer à son encontre une procédure pour déficit excessif, est fragilisé. Même si Emmanuel Macron estime avoir conservé toute sa « légitimité », celle des « réfor-

mes », pour parler d'Europe, il n'est pas certain que ses partenaires soient de cet avis. « En termes d'image et de capacité d'impulsion, ça complique les choses d'être le mauvais élève de l'Elysée. D'autant que la question du financement des investissements massifs que les Européens doivent faire pour financer les transitions verte et numérique ainsi que le réarmement du continent sera au cœur de la prochaine mandature.

Surtout, Emmanuel Macron devra manœuvrer dans un contexte international plus dur, qui pourrait voir Donald Trump revenir à la Maison Blanche. Il ne pourra pas non plus, a priori, compter sur Berlin pour l'aider. Les relations avec Olaf Scholz ne sont pas au beau fixe et le chancelier, à la tête d'une coalition affaiblie, sera, dans les prochains mois, concentré sur les prochaines élections fédérales allemandes de 2025.

Enfin, au-delà de cette échéance électorale, l'Allemagne doit repenser son modèle économique, autrefois assis sur le gaz russe bon marché et de forts débouchés en Chine. « Verra-t-on Berlin choisir un chemin de coopération européenne ou le bulldozer allemand écraser le reste ? », s'interroge un diplomate. La réponse à cette question sera déterminante et, à n'en pas douter, Emmanuel Macron utilisera son pouvoir de conviction pour que Berlin fasse le choix de l'Europe. ■

V.M.A.

Le climat et l'environnement relégués en arrière-plan, sans nouvelles idées concrètes

Le chef de l'Etat a intégré ces défis à ceux de l'énergie, de la compétitivité et de la production

Un défi évoqué à de multiples reprises. Mais jamais décrit comme un dossier prioritaire de la future mandature européenne. Alors que, depuis quelques jours, l'Elysée faisait monter la pression sur ce discours destiné à « orienter et peser sur le prochain agenda stratégique de l'Union européenne [UE] », le président de la République n'a parlé qu'en filigrane des enjeux climatiques et environnementaux, jeudi 25 avril, à la Sorbonne. « On a beaucoup entendu critiquer le Green Deal [le Pacte vert européen, ensemble de textes votés depuis 2019] (...) Mais l'Europe est le seul espace politique au monde qui a planifié ses transitions », s'est-il d'abord félicité, sans mettre en débat de nouvelles propositions pour atteindre la baisse de 55 % des émissions de gaz à effet de serre en 2030.

Il a préféré esquisser les enjeux climatiques en les intégrant à d'autres défis, notamment ceux de l'énergie, de la compétitivité et de la production. Après avoir agi pour « nous défaire de notre dépendance aux hydrocarbures russes », l'UE doit poursuivre le « déploiement du renouvelable et du nucléaire » pour construire « l'Europe de l'atome ». « Plus vite nous ferons la transition, plus vite nous

retrouverons cette compétitivité prix », a-t-il espéré tout en demandant d'investir dans les interconnexions électriques en Europe. « C'est ce qui fera de l'Europe une véritable puissance électrique, une Europe de la libre circulation des électrons décarbonés. »

Le chef de l'Etat a espéré que l'Europe soit un jour le premier « continent zéro plastique » et a chanté les louanges de la biodiversité, « un trésor que nous avons reçu en héritage et que nous allons transmettre ». Même s'il a fait une avancée sur un sujet très attendu par les acteurs de la cause climatique, le financement, sur lequel il faudrait un « grand plan d'investissement collectif budgétaire » et même une politique monétaire intégrant des « objectifs de décarbonation », il n'a pas dévoilé de nouvelles idées concrètes.

Cette imbrication des enjeux climatiques dans d'autres dossiers reflète l'analyse développée par M. Macron et ses proches sur la scène française. Depuis plusieurs mois, et notamment depuis la crise agricole du début de l'année, l'Elysée considère qu'il faut décrire les opportunités économiques créées par la transition écologique en évoquant le moins possible les contraintes, afin de ne pas alimenter le populisme d'extrême droite.

Jeudi, en mettant en avant la compétition économique avec la Chine et les Etats-Unis, le président a encore une fois plaidé pour un recul sur les normes à « travers des vagues de simplification ». « On ne peut pas avoir durablement les normes environnementales les plus exigeantes (...) et penser qu'on continuera à créer des emplois. Le risque, c'est le décrochage », a-t-il lancé.

Changement de ton

Un changement de ton très net par rapport à son discours du 26 septembre 2017 dans le même lieu. A l'époque, élu depuis quelques mois, il avait consacré un long passage à la transition écologique, une des « clés de notre souveraineté », et poussé ses partenaires de l'UE à devenir « les leaders d'un nouveau modèle productif (...) qui sera un modèle de société, de civilisation, qui permettra aussi de repenser les inégalités, les externalités d'une société dont les principales victimes des déséquilibres sont les plus faibles et les plus fragiles ».

En juin de la même année, il avait réagi à la sortie des Etats-Unis de l'accord de Paris en lançant « Make our planet great again ». Deux moments qui avaient contribué à l'installer comme une voix importante du

climat sur la scène internationale. Plusieurs de ses propositions de 2017 ont d'ailleurs été mises en œuvre, comme la taxe carbone aux frontières. Jeudi, il a seulement proposé de l'étendre puisque le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, en phase de test jusqu'en 2026, n'est pour le moment appliqué qu'à des marchandises à forte intensité carbone, comme l'acier ou le ciment.

Sept ans plus tard, son image s'est ternie sur ces sujets-là. A l'approche des élections européennes qui se dérouleront entre le 6 et le 9 juin, lui et ses proches sont obnubilés par le « backlash », une réaction éruptive de l'opinion contre les réglementations environnementales, malgré des sondages contrastés sur ces sujets.

« Dire qu'il souhaite protéger la forêt tout en essayant de repousser la loi européenne phare contre la déforestation importée et en soutenant les reculs environnementaux de la politique agricole commune, c'est désolant », affirme Pierre Cannet, de l'ONG ClientEarth. Anne Bringault, directrice des programmes du Réseau Action Climat, le rejoint : « Le climat est le grand absent de son discours alors même que l'urgence est de plus en plus forte. » ■

MATTHIEU GOAR

DISCOURS DE LA SORBONNE

Varsovie souhaite transformer l'UE en une « puissance »

L'exposé du chef de la diplomatie polonaise devant la Diète marque un tournant majeur dans la politique étrangère du pays

VARSOVIE - correspondance

L'exercice de l'exposé annuel de politique étrangère lui était familier, pour l'avoir pratiqué à sept reprises, entre 2007 et 2014, époque à laquelle Radoslaw Sikorski pilotait déjà, en duo avec le premier ministre, Donald Tusk, la diplomatie de la Pologne. Depuis, une parenthèse de huit ans de gouvernance des conservateurs nationalistes du parti Droit et justice (PiS) a considérablement terni l'image du pays à l'international. Les deux mêmes protagonistes sont revenus aux commandes. Jeudi 25 avril, le chef de la diplomatie a exposé, devant la Diète, la chambre basse du Parlement, sa vision sur la place de Pologne et sur la nature du projet européen.

Sous les gouvernements Tusk I et II, bien que voulant s'inscrire dans le « courant dominant » de la politique européenne, Varsovie se montrait prudent quant à toute idée d'intégration approfondie, appréhendant davantage l'Union européenne (UE) comme un vaste marché plutôt que comme une « Europe puissance » politique, si chère à la France. De ce point de vue, l'histoire a imposé aux Européens une rupture que la Pologne a fini par acter : à l'aune de la guerre en Ukraine, souligne Radoslaw Sikorski, « l'UE est devenue un projet géopolitique. Le rôle de la Pologne est de soutenir ce processus ».

La « décadence de l'Occident »

Il aura fallu rappeler les innombrables erreurs et manquements de ses prédécesseurs pour expliquer à quel point le pays revient de loin. De ces fautes, M. Sikorski a dressé la liste : le conflit chronique avec les institutions européennes, la marginalisation du pays dans les structures internationales, la dégradation des relations avec les principaux partenaires et voisins (excepté la Hongrie), un antigermanisme viscéral, l'alliance avec les Etats-Unis de Donald Trump contre l'UE et le rapprochement avec des partis politiques nationalistes ouvertement prorusse. Sans oublier la rhétorique de la « décadence de l'Occident » comme point de référence idéologique.

Enfin, la politisation de la fonction publique au détriment des critères de compétence, qui n'a pas épargné le ministère des affaires étrangères, fut aussi très dommageable. Mi-mars, M. Sikorski a renvoyé d'un trait de plume plus de cinquante ambassadeurs, non sans susciter la polémique.

La Pologne concrétise donc son « retour en Europe » et souhaite être un partenaire constructif de son développement. Pour cela, il

lui faut sortir d'un dilemme insoutenable, celui du « choix entre papa et maman », comme il se dit dans les couloirs des ministères polonais, c'est-à-dire entre les Etats-Unis et l'UE. A cet égard, M. Sikorski souhaite développer « l'harmonie stratégique » avec Washington, terme préféré à « l'autonomie stratégique » plaidée par Paris.

Une « réforme réaliste » de l'UE

Mais c'est dans le triangle de Weimar, cette plate-forme de coopération entre la Pologne, la France et l'Allemagne, qu'il voit le potentiel politique de moteur pour la construction européenne. Le groupe de Visegrad, cercle regroupant la Pologne, la Hongrie, la République tchèque et la Slovaquie, se voit relégué à la gestion des projets d'infrastructures ou à la protection des frontières. Varsovie apprécie le changement de position de Paris et sa plus grande « sensibilité » sur la question russe. Quand à Berlin, « les investissements allemands dans la sécurité de notre région seraient une juste correction des erreurs du passé », affirme le ministre.

La Pologne se dit prête à discuter concrètement de l'Europe de la défense, aussi bien d'un point de vue industriel que politique. Le gouvernement de Donald Tusk soutient l'idée d'un « corps armé de réaction rapide » pouvant compter de 5000 à 10000 hommes, chargé de répondre à des crises menaçant les intérêts du continent, et financé par le budget européen.

Concernant le débat sur la réforme des institutions européennes, en vue des élargissements futurs, Radoslaw Sikorski a éclairci une position jusqu'alors ambiguë, en se prononçant pour « une réforme réaliste et pragmatique » de l'UE. « Nous ne sommes pas convaincus qu'une modification des traités soit nécessaire, mais nous ne pouvons pas exclure que certains Etats en fassent une condition à leur consentement à élargir », a-t-il expliqué. La Pologne se dit ainsi ouverte à étendre le vote à la majorité qualifiée au détriment du droit de veto.

Faire accéder l'Ukraine aux structures occidentales reste une priorité stratégique du pays, tout comme l'aide à sa reconstruction. « La Pologne est prête à coopérer avec une Russie non impériale et qui respecte les droits des autres nations à l'autodétermination (...) Si nous en avons la volonté, la Russie perdra cette guerre. Le seul espoir de Poutine réside dans notre manque de détermination. » La rivalité entre Pékin et Washington est, elle, considérée comme « naturelle », mais elle doit se faire « de manière pacifique ». « Nous ne voulons pas choisir entre nos intérêts économiques et sécuritaires », insiste M. Sikorski.

A l'issue de cet exposé, le président Andrzej Duda, affilié au PiS, est monté au créneau pour défendre la politique étrangère de son parti, en dénonçant un discours truffé de « manipulations » et de « propagande ». Durant l'exposé du ministre des affaires étrangères, toute la partie droite de l'hémicycle, occupée par le PiS, est restée vide. ■

JAKUB IWANIUK



Les codirecteurs de l'AfD, Alice Weidel et Tino Chrupalla, au Bundestag, à Berlin, le 23 avril. KAY NIETFFELD/AP

En Allemagne, le parti d'extrême droite AfD dans la tourmente

La tête de liste du mouvement aux européennes se trouve dans le collimateur de la justice pour ses liens douteux avec Pékin et Moscou

BERLIN - correspondant

Le 29 juillet 2023, réunis en congrès à Magdebourg, quelque 600 délégués du parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) étaient appelés à investir leurs candidats pour les élections européennes du 9 juin 2024. Sans surprise, l'eurodéputé Maximilian Krah décrocha la tête de liste, mais avec seulement 66 %, alors qu'il avait pour adversaire un ancien officier de la Bundeswehr totalement inconnu dans le parti.

A l'époque, les observateurs expliquèrent ce score par la personnalité de M. Krah, jugé trop clivant par beaucoup en interne en raison de sa proximité avec l'extrême droite européenne la plus radicale, mais aussi de sa vision ouvertement ethnocentriste de l'Europe, résumée dans cette phrase prononcée en février 2023 : « L'Europe que nous avons en tête est celle des Germains, des Romains et des Slaves qui n'ont pas été christianisés par Constantinople. »

Neuf mois plus tard, il devait être l'orateur vedette du meeting organisé par l'AfD, samedi 27 avril, à Donaueschingen, dans le sud-ouest de l'Allemagne, pour le lancement de la campagne des européennes. Ce ne sera pas le cas. Mardi, on a en effet appris qu'un de ses proches collaborateurs, soupçonné d'espionnage au profit de la Chine, avait été arrêté à Dresde. Mercredi, le parquet fédéral a annoncé l'ouverture de deux enquêtes préliminaires contre l'eurodéputé, suspecté d'avoir reçu illégalement de l'argent de la part de donateurs russes et chinois.

Le 16 avril, l'hebdomadaire *Der Spiegel* et la chaîne publique allemande ZDF avaient révélé que M. Krah, 47 ans, avait été entendu pendant plusieurs heures par la police fédérale américaine, en décembre 2023, en marge d'un déplacement à New York où il était venu assister à un gala organisé par le club des jeunes républicains de la ville, en présence de Donald Trump. Objet de l'interrogatoire : un échange de messages, intercepté par le FBI, évoquant de mystérieuses « compensations financières » dont M. Krah aurait

bénéficié de la part de l'ancien député ukrainien Oleg Volochine, proche du Kremlin.

Droit dans ses bottes, l'eurodéputé a assuré qu'il « n'[avait] rien à se reprocher » et qu'il « rest[ait] tête de liste » pour le scrutin du 9 juin. Mais la direction du parti, qui l'a convoqué à Berlin mercredi matin, l'a prié de se faire discret : absent du meeting de Donaueschingen, il ne devrait pas non plus apparaître sur les clips vidéo ni sur les affiches de la campagne.

Privée de sa tête de liste pour le lancement de sa campagne, l'AfD aurait pu compter sur la présence de son numéro deux, Petr Bystron, élu depuis 2017 au Bundestag. Mais ce dernier ne sera pas non plus à Donaueschingen : il est lui aussi suspecté d'avoir touché de l'argent de sources prorusse, en l'occurrence du site d'information *Voice of Europe*, basé à Prague et fermé fin mars après que les services secrets tchèques l'eurent identifié comme un vecteur de corruption destiné à payer des élus européens relayant la propagande du Kremlin. Selon le quotidien pragois *Denik N* et les médias allemands *Die Zeit* et *ARD*, les services tchèques disposeraient d'enregistrements attestant de la remise à M. Bystron d'une enveloppe contenant 20000 euros d'argent liquide par un responsable de *Voice of Europe*, Artem Marchevsky.

« Grenade dégoupillée »

Seul le candidat situé en cinquième position, Marc Jongen, devrait finalement intervenir lors du meeting aux côtés des deux chefs du parti, la présence des numéros trois et quatre ayant elle aussi été jugée encombrante. Selon plusieurs médias, il a en effet été demandé à ces deux candidats de se tenir à l'écart. Le premier, René Aust, à cause de sa proximité avec Björn Höcke, le leader de l'aile radicale de l'AfD, actuellement en procès pour avoir proféré un slogan des SA hitlériennes lors d'une réunion publique ; l'autre, l'eurodéputée Christine Anderson, ancienne figure du mouvement anti-islam Pegida et militante antivaccin pendant la pandémie de Covid-19, en raison de récents démêlés avec la direction du parti...

Les déboires de plusieurs candidats de l'AfD sont du pain béni pour les autres partis allemands

Les déboires des candidats de l'AfD aux européennes sont évidemment du pain béni pour les autres forces politiques allemandes. Mercredi, le chancelier social-démocrate, Olaf Scholz (SPD), qui d'habitude s'abstient de faire des commentaires sur ses adversaires, a jugé « extrêmement préoccupantes » les accusations d'espionnage visant le collaborateur de M. Krah. Jeudi, au Bundestag, les partis de la majorité ont fait inscrire à l'ordre du jour un débat intitulé « Une menace pour notre démocratie : la Russie, la Chine et l'AfD ». Pendant une heure, une quinzaine d'élus se sont relayés à la tribune, dénonçant le « faux patriotisme » du parti d'extrême droite et lui reprochant de « se jeter au cou des dictateurs et des autocrates ».

Fait rare : même au sein de l'AfD, des voix se font entendre pour reprocher à la direction sa gestion de l'affaire Krah, à l'instar de l'eurodéputée sortante Sylvia Limmer. Elle a rappelé que les « déclarations pro-chinoises et massivement prorusse » de son collègue sont « connues depuis longtemps » et que ses prises de position lui avaient valu d'être suspendu à deux reprises du groupe Identité et démocratie (ID) du Parlement européen, notamment en 2022 pour avoir démenti la candidature d'Eric Zemmour à l'Elysée et non celle de Marine Le Pen, alors que les élus du Rassemblement national siègent avec l'AfD dans le groupe ID.

« Nous avons dit à plusieurs reprises que [M. Krah] était une grenade dégoupillée qui pouvait exploser à tout moment », a également déclaré un autre eurodéputé AfD sortant, Nicolaus Fest.

Alors que 2023 avait été pour l'AfD un millésime exceptionnel, marqué par une série de succès

électorales, notamment aux élections régionales en Bavière et en Hesse, 2024 a commencé comme une année noire. En janvier et en février, des manifestations monstrueuses ont eu lieu en Allemagne après que le site d'investigation *Correctiv* eut révélé que des membres du parti s'étaient réunis secrètement pour discuter d'un « plan de remigration » visant à déplacer en Afrique du Nord des millions d'immigrés et de citoyens allemands d'origine étrangère. En mars s'est ouvert devant le tribunal administratif de Münster un procès qui pourrait conduire à la « mise sous surveillance » de l'AfD par l'Office fédéral de protection de la Constitution, ce qui pourrait donner des arguments à ceux qui réclament une interdiction pure et simple du parti.

Recul dans les sondages

Jeudi, enfin, on a appris que le Parlement régional de Bavière avait levé l'immunité parlementaire d'un des plus jeunes élus de l'AfD, Daniel Halemba, âgé de 22 ans. Depuis l'automne 2023, il est poursuivi pour « incitation à la haine et utilisation de signes distinctifs d'organisations anticonstitutionnelles ». Cela fait suite à la saisie par la police, dans les locaux de la fraternité Teutonica Prag, une association étudiante proche des milieux identitaires dont il est membre, d'une note contenant la formule nazie « *Sieg Heil!* » signée de son nom, d'un texte de l'ancien chef de la SS Heinrich Himmler, de divers écrits antisémites ainsi que de coups-de-poing américains, d'une machette et de matraques.

A en croire les sondages, ces déboires ne sont pas sans effet dans l'opinion : en décembre 2023, le parti d'extrême droite était crédité de 22 % à 23 % des intentions de vote à l'échelle nationale. Six mois plus tard, il oscille entre 16 % et 18 %. Reste que, même avec un tel score aux prochaines législatives (prévues en septembre 2025), l'AfD deviendrait la deuxième force politique du pays, derrière les conservateurs de la CDU-CSU, aujourd'hui dans l'opposition. En 2021, le parti d'extrême droite avait obtenu 10,6 % des voix. ■

THOMAS WIEDER

VARSOVIE SE DIT PRÊT À DISCUTER CONCRÈTEMENT DE L'EUROPE DE LA DÉFENSE, AUSSI BIEN D'UN POINT DE VUE INDUSTRIEL QUE POLITIQUE

Assaut du Capitole : un nouveau répit pour Trump

Les juges de la Cour suprême étant divisés sur l'immunité de l'ex-président, la perspective d'un procès s'éloigne

WASHINGTON - correspondant

La question paraît élémentaire. Elle n'avait pourtant jamais été posée en ces termes devant la Cour suprême. Un président des États-Unis doit-il bénéficier d'une protection spéciale, le mettant à l'abri de futures poursuites pénales pour des faits commis lors de son mandat ? Les neuf magistrats de la plus haute instance judiciaire du pays ont examiné, jeudi 25 avril, les arguments de Donald Trump en faveur d'une immunité totale dans l'exercice de ses anciennes fonctions.

Une audacieuse aspiration, qui vise à neutraliser les charges retenues contre lui dans l'enquête fédérale sur la tentative de coup d'Etat multiforme survenue entre sa défaite face à Joe Biden, en novembre 2020, et l'assaut lancé par ses partisans contre le Capitole, le 6 janvier 2021.

« Nous écrivons une décision pour la postérité », a prévenu le juge Neil Gorsuch, insistant sur la nature inédite du débat posé, dont la gravité n'échappe à personne, à moins de sept mois de l'élection présidentielle américaine. Deux logiques se sont dessinées dans les remarques et les questions des juges. D'un côté, les trois magistrats dits libéraux avaient à cœur de souligner les graves dangers qu'impliquerait une impunité de fait offerte au président, quel qu'il soit. De l'autre, leurs collègues conservateurs s'interrogeaient sur le risque d'une instrumentalisation politique des poursuites pénales contre les anciens présidents, dépourvus de protection.

Scepticisme

Le point de rencontre attendu entre les deux bords était un scepticisme en partage, au sujet de la demande d'une immunité totale. Elle marquerait une rupture, un bouleversement dans l'équilibre des pouvoirs et l'exercice du mandat présidentiel.

« Tout l'intérêt [de la Constitution] n'était-il pas que le président n'est pas un monarque, et que le président n'est pas supposé se trouver au-dessus des lois ? », a souligné Elena Kagan. Celle-ci a demandé à l'avocat de Donald Trump si l'immunité devait couvrir la vente de secrets nucléaires



Les juges de la Cour suprême, lors des débats sur l'immunité de Donald Trump, à Washington, le 25 avril. DANA VERKOUTEREN/AP

Donald Trump pourrait ne pas répondre de son rôle dans la tentative de coup d'Etat avant la présidentielle de novembre

à un pays rival. « Et qu'en serait-il si un président ordonnait à l'armée d'organiser un coup d'Etat ? », a-t-elle ajouté. Sa collègue, Sonia Sotomayor, a abondé en ce sens. « Si le président décide que son rival est une personne corrompue et qu'il ordonne à l'armée ou à quelqu'un de l'assassiner, cela relève-t-il de ses actes officiels pour lesquels il peut bénéficier d'une immunité ? »

La majorité conservatrice a surtout semblé désireuse de préciser le périmètre d'une immunité partielle. Cela impliquerait de distin-

guer plus clairement les actes officiels et privés d'un président, l'un des contentieux essentiels dans ce dossier. Ainsi, Michael Dreeben, qui représentait le ministère de la justice jeudi, a considéré que la promotion de listes alternatives frauduleuses de grands électeurs par Donald Trump et ses conseillers, fin 2020, ne relevait pas d'une « conduite officielle ».

John Sauer, l'avocat de l'ancien dirigeant, veut que toute référence à des actes officiels dans le dossier de l'accusation soit expurgée. Mais la distinction est délicate. Pour preuve, le président de la Cour, le juge John Roberts, a formulé l'hypothèse d'un président américain recevant un pot-de-vin de 1 million de dollars (932 665 euros) en échange de la désignation complaisante d'un ambassadeur. Le pot-de-vin serait-il de nature privée ?

De telles nuances, aussi passionnantes soient-elles aux yeux des juristes, semblent chargées de menaces immédiates pour le procureur spécial, Jack Smith,

chargé de l'enquête sur le 6 janvier 2021. Elles pourraient nécessiter d'autres débats en première instance devant la juge Tanya Chutkan ou bien en cour d'appel, repoussant d'autant la tenue d'un procès.

Implications futures

Malgré le rapport accablant d'une commission parlementaire et son inculpation fédérale en 2023, Donald Trump pourrait ne pas répondre de son rôle dans la tentative de coup d'Etat avant l'élection présidentielle de novembre. Ou peut-être jamais, en cas de victoire face à Joe Biden. Invité jeudi à faire d'ultimes remarques au terme de trois heures de débat, John Sauer, avocat du candidat républicain, a préféré renoncer à cette possibilité. D'autres, en robe noire solennelle, avaient plaidé la cause de l'ancien président, tout en disant penser à l'avenir du pays.

Par petits coups de boutoir, les juges conservateurs ont attaqué la logique du département de la justice. Coupant la parole au ju-

riste Michael Dreeben, lorsqu'il évoquait le fond du dossier rassemblé contre Donald Trump, ces magistrats – à l'exception d'Amy Coney Barrett – se sont focalisés sur les implications futures de leur décision. « Je ne suis pas préoccupé par ce dossier [celui du 6 janvier], mais je suis préoccupé par l'utilisation future de la loi pénale pour cibler des adversaires politiques, sur la base d'accusation au sujet de leurs motivations », a résumé Neil Gorsuch. Selon lui, l'absence d'immunité pourrait conduire à une extrémité inédite : un président s'accordant une grâce, avant de quitter ses fonctions.

Le juge Samuel Alito a aussi argué du fait que l'absence d'immunité pourrait priver d'une « retraite tranquille » un président sortant, défait dans les urnes, en raison de la menace de poursuites pénales politisées contre lui. « Cela ne va-t-il pas nous conduire dans un cycle de déstabilisation pour le fonctionnement de notre pays comme démocratie ? », s'est

L'un des juges a argué du fait que l'absence d'immunité pourrait priver d'une « retraite tranquille » un président sortant

interrogé Samuel Alito. Nous pouvons observer le monde et trouver des pays où ce processus a eu lieu, où le perdant est jeté en prison. »

Retournement rhétorique complet : Donald Trump est inculpé parce qu'en tant que président il est accusé d'avoir tenté d'empêcher la transition pacifique du pouvoir, par différents moyens, des mensonges sur de supposées fraudes à la mise en place de listes alternatives frauduleuses de grands électeurs, en passant par les pressions sur des responsables et les appels à la mobilisation le 6 janvier 2021.

Jack Smith, le procureur spécial chargé de l'enquête fédérale sur le 6 janvier 2021, avait lui-même demandé à la Cour suprême de se prononcer en urgence sur cette question de l'immunité, ce qu'elle avait refusé de faire. Prévu à l'origine le 4 mars, le procès a dû être suspendu en attendant les délibérations des neuf magistrats. Leur décision pourrait n'intervenir qu'en fin de session annuelle, soit juste avant l'été. Le 6 février, la cour d'appel fédérale du district de Columbia avait rejeté la demande d'« immunité complète et totale », plaidée par les avocats de Trump, qui ont ensuite sollicité la Cour suprême.

Jeudi, John Roberts a critiqué le caractère « circulaire » du raisonnement adopté par cette cour d'appel, qu'il a résumé ainsi : « Un ancien président peut être poursuivi parce qu'il est poursuivi. » Certains de ses collègues conservateurs voudraient définir précisément quelles prérogatives essentielles d'un président doivent être couvertes par une immunité. L'Etat de droit que Donald Trump a voulu piétiner pour rester au pouvoir lui sert aujourd'hui de meilleur recours pour échapper à ses responsabilités. ■

PIOTR SMOLAR

Sexe, presse et politique au menu du procès de l'ancien président

Le patron d'un tabloïd proche de Donald Trump a relaté à l'audience comment il a acheté des scoops gênants pour mieux les étouffer ensuite

WASHINGTON - correspondant

Une nouvelle fois, Donald Trump a pris son temps avant d'entrer dans la salle d'audience. Le couloir du tribunal de Manhattan est son estrade du moment. Jeudi 25 avril, en marge de son procès à New York, il s'est lancé devant les caméras dans une diatribe agrégeant le dernier chiffre de la croissance américaine, la mobilisation palestinienne sur certains campus, sa propre campagne électorale et les délibérations de la Cour suprême. Peu après 9h30, le magistrat Juan Merchan l'a salué, de son perchoir : « Bonjour, monsieur Trump. »

L'ex-président a assisté, en silence, à la suite de l'audition de David Pecker. Le 23 avril, ce dernier avait commencé à décrire l'association toxique entre le puissant tabloïd le *National Enquirer*, placé sous sa direction, et Donald Trump, alors candidat à l'élection présidentielle, en 2015-2016. Les deux hommes se connaissaient de longue date. « J'avais le sentiment que Donald Trump était mon men-

tor. Il m'a aidé tout au long de ma carrière », s'est souvenu M. Pecker.

Selon l'accusation, un véritable partenariat s'est noué à compter de l'été 2015. L'ancien PDG du groupe American Media, Inc. (AMI), qui bénéficie d'une immunité en échange de sa coopération, en a détaillé les termes, conclus de façon informelle lors d'une réunion à la Trump Tower avec Donald Trump et Michael Cohen, alors avocat du candidat. David Pecker s'engagea à être « les yeux et les oreilles » de l'entrepreneur et à réagir à toute rumeur « sur des femmes vendant des histoires » à son sujet. Il s'agissait, en somme, d'acheter l'exclusivité de scoops potentiellement dommageables, puis de les étouffer.

Ce fut le cas début 2016 avec Karen McDougal, dont l'évocation occupa le début de l'audience, jeudi. Ancienne mannequin du magazine *Playboy*, elle aurait eu une longue aventure sexuelle avec Donald Trump, en 2006. « Elle a dit qu'elle ne voulait pas être la prochaine Monica Lewinsky », a précisé David Pecker, en référence à l'ancienne stagiaire de la Maison

Blanche qui avait eu des relations sexuelles avec le président Bill Clinton. Comprendre : la mannequin avait d'autres intérêts que de se livrer en pâture à la presse. Pecker dit s'être entretenu avec Trump au sujet de ce possible témoignage. « Karen est une gentille fille », aurait noté le candidat. « Je pense que vous devriez acheter l'histoire et la retirer du marché », lui recommanda David Pecker.

« Karen est silencieuse »

Des négociations s'engagèrent avec Karen McDougal sur le prix de l'exclusivité. La somme finale fut de 150 000 dollars (139 850 euros). Michael Cohen recommanda à l'homme de presse de payer. « Ne t'inquiète pas, lui aurait-il dit. Je suis ton ami. Le boss s'en occupe. » David Pecker, lui, se voulait prudent. Il avait en mémoire un accord similaire au bénéfice d'Arnold Schwarzenegger, à l'époque où l'acteur envisageait d'être candidat au poste de gouverneur de Californie. Plus d'une trentaine de femmes avaient fini par solliciter l'AMI pour narrer leur relation avec M. Schwarzenegger. Sexe,

presse et politique : un mélange lucratif, mais aussi dangereux, s'il est mal manipulé.

En raison de ce précédent, le contrat préparé mentionna des chroniques écrites pour le groupe de presse par Karen McDougal, en réalité confiées à des mains anonymes. L'argent fut versé le 9 août 2016 par le groupe AMI, qui n'a jamais été remboursé par la Trump Organization. Lorsque l'actrice de films X Stormy Daniels apparut sur les radars de la campagne, le bouclier se dressa à nouveau. Mais David Pecker et le rédacteur en chef du tabloïd, Dylan Howard, ne voulaient plus servir de portefeuille pour acheter le silence de ce nouveau témoin gênant, déclenchant la fureur de Michael Cohen.

« J'ai dit : "Je ne veux pas que le National Enquirer soit associé à une star du porno" », s'est souvenu David Pecker. Celui-ci avait une préoccupation : le tabloïd avait pour principal distributeur la chaîne de supermarchés Walmart. Or Stormy Daniels n'était pas un personnage très familial et consensuel. De son vrai nom

David Pecker s'était engagé à réagir à toute rumeur « sur des femmes vendant des histoires » au sujet de Donald Trump

Stephanie Clifford, cette dernière a fini par recevoir 130 000 dollars, versés directement par Michael Cohen, quelques jours à peine avant le scrutin présidentiel de novembre 2016.

Après son élection, Donald Trump a eu plusieurs échanges, en tête à tête ou au téléphone, avec David Pecker, prenant notamment des nouvelles du dossier Karen McDougal. En janvier 2017, à la Trump Tower, il le remercia pour sa gestion de ce cas. « Comment va Karen ? », lui demanda-t-il en marge d'un dîner à la Maison Blanche, en juillet 2017. « Elle est silencieuse. » En 2018, alerte : David

Pecker reçoit un courrier de la Commission électorale fédérale. Il en informe Michael Cohen. « Pourquoi tu t'inquiètes ? », lui aurait répondu l'avocat. Jeff Sessions est l'attorney general [ministre de la justice] et Donald Trump l'a dans sa poche. »

L'un des avocats de Donald Trump, Emil Bove, s'est efforcé habilement de neutraliser la charge du témoignage de David Pecker, en banalisant la nature des services rendus. L'avocat a insisté sur le fait que la relation complice avec Donald Trump s'était étendue sur dix-sept ans, mais n'était pas exclusive. David Pecker a dû reconnaître que cette pratique d'étouffement de scoops avait aussi bénéficié ponctuellement à la star du golf Tiger Woods, à l'acteur Mark Wahlberg, ou encore à Rahm Emanuel, ancien de l'administration Obama, au moment de sa candidature à la mairie de Chicago. Soudain, en ce jeudi, la cour criminelle de Manhattan ressemblait vraiment aux pages d'un tabloïd, dont les douze jurés tournaient les pages, entre curiosité et dégoût. ■

P. SM.

Annulation de l'une des condamnations pour viol d'Harvey Weinstein

La cour d'appel de New York a jugé que l'ancien producteur de cinéma n'avait pas eu droit à un procès équitable

NEW YORK - correspondant

La condamnation de l'ancien producteur de cinéma Harvey Weinstein à vingt-trois ans de prison pour viol a été annulée jeudi 25 avril, en appel, par la plus haute instance judiciaire new-yorkaise, qui a ordonné un nouveau procès. Cette décision collégiale a été prise par quatre juges contre trois. M. Weinstein, âgé aujourd'hui de 72 ans, a été accusé de viols et d'agressions sexuelles par plus d'une centaine de femmes.

Les révélations sur son comportement en octobre 2017, par le *New York Times* et le *New Yorker*, avaient déclenché le mouvement mondial #metoo. A court terme, le producteur reste dans une prison de New York car il purge une deuxième peine de seize ans de prison, prononcée en 2023 à Los Angeles, pour avoir violé en 2013 une actrice dans un hôtel de Beverly Hills. Il n'empêche, la décision new-yorkaise fait l'effet d'une bombe.

Le producteur avait été condamné en 2020 à vingt-trois années de prison par le juge new-yorkais James Burke. Les jurés l'avaient déclaré coupable d'avoir infligé en 2006 un cunnilingus, en recourant à la violence, à l'assistante de production Mimi Halesy (« agression sexuelle au premier degré », passible de cinq à vingt-cinq ans de prison) et coupable de viol sans recours à la force en 2013 (« viol au troisième degré », quatre ans de prison maximum) à l'encontre de Jessica Mann, qui rêvait d'être actrice.

Mais, et c'est le problème, au cours de ce procès, les jurés avaient entendu le témoignage supplémentaire de trois autres femmes ayant subi les assauts d'Harvey Weinstein. Elles ne faisaient pas partie de la plainte formelle, mais leur témoignage d'immoralité était censé accabler M. Weinstein, ce qui fut le cas.

« Erreurs flagrantes »

La première, il l'avait rencontrée dans un night-club de Manhattan au milieu des années 2000 et avait tenté de lui mettre la main dans le vagin, puis lui avait proposé un contrat dans le cinéma en échange de relations sexuelles. La deuxième était serveuse à Manhattan, il l'avait invitée dans sa chambre en 2005, il eut des relations sexuelles alors qu'elle était pétrifiée. M. Weinstein s'était masturbé devant la troisième, à Los Angeles en 2013.

Pour la juge Jenny Rivera, qui a rédigé la décision au nom des quatre juges majoritaires, cette manière de faire a « détruit la réputation » de M. Weinstein et influencé les débats sans apporter d'« éclairage par rapport aux accusations criminelles » précises du procès, alors que le droit pénal est strict.

Deuxième grief, le juge avait prévu d'interroger M. Weinstein sur sa vie passée et les témoignages supplémentaires et pas seulement sur les faits pénalement reprochés, alors qu'il n'avait pas

« C'est un terrible rappel que les victimes d'agression sexuelle n'obtiennent pas justice »

KATHERINE KENDALL
actrice

Le producteur reste en prison à New York, où il purge une deuxième peine de seize ans pour le viol d'une actrice en 2013

d'antécédent judiciaire. De ce fait, le magnat déchu avait gardé le silence sans pouvoir se défendre. « La menace d'un contre-interrogatoire mettant en lumière des allégations non vérifiées [à savoir les témoignages d'immoralité] a porté atteinte au droit de l'accusé de témoigner », accuse la juge qui estime que « l'effet conjugué de ces erreurs n'a pas été anodin ». Et de trancher : « Le remède à ces erreurs flagrantes est un nouveau procès. »

Trois des quatre femmes juges, sur les sept magistrats, ont voté pour l'annulation de la condamnation. Dans son opinion dissidente, la juge Madeline Singas estime que le jugement majoritaire témoigne « des malentendus fondamentaux au sujet des violences sexuelles perpétrées par des hommes connus et disposant d'un pouvoir important sur leurs victimes ». Selon elle, « les hommes qui abusent sexuellement de leur pouvoir sur les femmes – en particulier dans les groupes les plus vulnérables de la société – bénéficieront de la décision d'aujourd'hui ».

Cette annulation n'est pas nécessairement un déni de droit, comme l'a écrit le *New York Times*. « L'annulation de la condamnation de Weinstein pour crimes sexuels à New York et l'organisation d'un nouveau procès peuvent sembler un tournant soudain et choquant. Dans l'esprit du public, il est un personnage totalement déshonoré... Mais sur le plan juridique, sa condamnation à New York a toujours été controversée et ses appels ont toujours eu une chance », écrit le quotidien qui révèle les turpitudes de M. Weinstein.

Il appartiendra au parquet de savoir s'il lance un nouveau procès à New York. « Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour rejouer cette affaire et resterons fermes dans notre engagement envers les victimes d'agression sexuelle », a déclaré le bureau du procureur de Manhattan. Joint par le *New York Times*, Arthur Aidala, l'avocat de M. Weinstein, a félicité la cour d'appel « pour avoir défendu les principes les plus fondamentaux qu'un accusé au pénal devrait avoir lors d'un procès ».

La décision a suscité un tollé chez les victimes d'Harvey Weinstein. « C'est injuste pour les survivants. Nous vivons notre vérité. Nous savons ce qui s'est passé », a protesté Ashley Judd, la première actrice à avoir formulé des accusations contre le producteur, sur Instagram. C'est « un terrible rappel que les victimes d'agression sexuelle n'obtiennent tout simplement pas justice », a déclaré l'actrice Katherine Kendall, une des premières accusatrices publiques du producteur. « Je suis complètement déçue par la justice en ce moment. Et un peu sidérée. » Son cas, qui remonte à 1993, n'a jamais pu être jugé pénalement, comme celui de dizaines de femmes. « Ce procès n'est pas un référendum sur le mouvement #metoo. Vous devez décider sur des preuves » : c'est ce qu'avait dit le juge James Burke aux jurés à l'ouverture du procès en janvier 2020. ■

ARNAUD LEPARMENTIER

UNRWA : des donateurs de retour dans la foulée du rapport Colonna

L'Allemagne, l'un des principaux bailleurs de l'agence de l'ONU chargée des réfugiés palestiniens, a annoncé la reprise de ses versements



Devant des bâtiments détruits de l'UNRWA, dans la ville de Gaza, le 10 février. OMAR ISHAQ/PICTURE-ALLIANCE/DPA/AP IMAGES

BEYROUTH - correspondance

Premier effet concret du rapport Colonna sur l'UNRWA : l'Allemagne, l'un des plus importants bailleurs de cette agence des Nations unies chargée des réfugiés palestiniens, a décidé de reprendre ses versements à l'organisation, gelés après qu'Israël l'avait accusée d'être infiltrée par le Hamas. L'audit publié lundi 22 avril, mené par l'ancienne ministre française des affaires étrangères Catherine Colonna, a blanchi en grande partie l'agence, tout en suggérant des pistes pour renforcer sa neutralité. Deux jours après sa présentation, Berlin a annoncé, mercredi, son intention de reprendre son aide et salué le « rôle vital » de l'UNRWA, acteur humanitaire majeur dans la bande de Gaza, bombardée depuis plus de six mois par l'armée israélienne.

Ce revirement est un soulagement pour l'organisme. L'Allemagne était devenue son deuxième donateur après avoir considérablement augmenté son aide à partir de 2018. L'aide de Berlin avait contribué à atténuer la crise provoquée par l'arrêt des financements américains de 2018 à 2021, ordonné par le président Donald Trump.

Mais, fin janvier, l'Allemagne figure parmi les dix-huit bailleurs, pour la plupart occidentaux, qui se désistent en un temps record. Philippe Lazzarini, le directeur de l'organisation, vient de rendre public que douze des 13 000 employés de l'UNRWA à Gaza sont accusés par Israël d'avoir participé au massacre commis par le Hamas le 7 octobre 2023. Ceux qui sont en

core en vie, dix sur douze, ont été limogés sur-le-champ, précise le patron de l'agence. En dépit de ces sanctions, imposées sans même qu'Israël ait produit les preuves à l'appui de ses allégations, les donateurs lâchent l'UNRWA.

C'est un séisme pour l'agence. Elle se retrouve avec 450 millions de dollars (plus de 419 millions d'euros) gelés, l'équivalent de plus de la moitié de son budget général pour 2024. Celui-ci assure le fonctionnement de ses écoles et de ses dispensaires pour les 6 millions de réfugiés palestiniens au Liban, en Syrie, en Jordanie et dans les territoires palestiniens. Il ne s'agit plus de combler des sous-financements chroniques, mais d'assurer sa survie, au moment le plus difficile : Gaza, où l'on compte à ce moment plus de 26 000 morts, fait face à un cataclysme humanitaire.

Reconquérir l'appui de Londres

Dans la foulée de la publication du rapport Colonna, des appels pour relancer le soutien à l'UNRWA ont été lancés par la Norvège, restée aux côtés de l'organisation dans la tempête, et l'Union européenne. Des retours sont pressentis de la part de plus petits donateurs, comme la Roumanie ou les pays baltes.

Des bailleurs de premier plan avaient déjà fait marche arrière avant la publication de l'audit, comme la Suède, le Canada, l'Australie ou le Japon. L'un des enjeux est de reconquérir l'appui du Royaume-Uni, mais celui-ci, sous la direction du premier ministre conservateur Rishi Sunak, pourrait camper sur la ligne de Washington : bailleur historique, les Etats-Unis, plus fidèle allié d'Is-

L'appel à financements lancé pour faire face à l'urgence à Gaza a été chiffré à 1,2 milliard de dollars

raël, ont voté l'interdiction de tout financement jusqu'en mars 2025.

Les allégations pesant sur les douze employés de l'agence font l'objet d'une enquête à part, confiée à un organisme de l'ONU, qui est toujours en cours. Les enquêteurs se sont rendus en mars en Israël « pour s'entretenir avec les autorités israéliennes. Ces discussions se poursuivent (...) et ont permis de faire progresser les enquêtes », explique au *Monde* Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général des Nations unies. Du côté de Gaza, les investigations sont pour l'instant menées à distance.

Lors d'une conférence de presse à l'ONU, mardi, Philippe Lazzarini s'est dit « plus confiant » sur les capacités de ses équipes à continuer leur travail. Le fonctionnement de l'agence est assuré jusqu'à la fin du mois de juin. Elle doit toutefois composer avec le trou de 153 millions de dollars creusé par le désengagement américain. Les émissaires de l'UNRWA frappent à toutes les portes, y compris des pays arabes. L'appel à financements lancé pour faire face à l'urgence à Gaza a été chiffré, mercredi, à 1,2 milliard de dollars.

Offensif, M. Lazzarini a affirmé que le « véritable objectif derrière les attaques contre l'UNRWA », qui sont allées crescendo en Israël depuis peu à voir avec des « problèmes de neutralité », mais était « de nature politique : priver les Palestiniens du statut de réfugiés, à commencer par Gaza, Jérusalem[Est] et la Cisjordanie ». Il a dénoncé les entraves auxquelles ses équipes font face sur le terrain, avant de rappeler que 180 de ses employés dans la bande de Gaza ont été tués sous les bombardements israéliens depuis octobre.

Les relations d'Israël avec l'UNRWA ont toujours été houleuses. L'Etat hébreu accuse régulièrement l'agence de perpétuer la question des réfugiés palestiniens et de leur droit au retour, un dossier ultrasensible qu'il aimerait mettre sous le tapis. Mais, depuis février, le gouvernement de Benyamin Netanyahou appelle ouvertement au démantèlement de l'organisation dans les territoires palestiniens.

Après avoir blâmé le rapport Colonna, la diplomatie israélienne a dénoncé la décision « regrettable et décevante » de Berlin de rétablir son soutien à l'UNRWA. Elle a réitéré ses accusations sur la présence de « centaines » de militants et membres du Hamas au sein de l'agence, assurant avoir « partagé avec l'Allemagne et d'autres pays donateurs des informations détaillées » sur ce sujet. L'audit avait conclu qu'Israël devait « encore apporter la preuve » de ces affirmations.

Réconfort inattendu

Selon le quotidien *Haaretz*, « plusieurs hauts responsables israéliens ont admis (...) que la campagne israélienne contre le financement international de l'UNRWA a [v] échoué ». L'une de ces sources, écrit le journal mercredi, explique ce revers par le fait qu'Israël « n'a pas présenté d'alternatives adéquates à l'agence », même s'il est « parvenu à susciter le doute parmi ses amis dans le monde au sujet de l'UNRWA ».

Dans la tourmente, l'UNRWA a trouvé un réconfort inattendu : le montant des dons émanant d'individus ou de fondations privées a bondi depuis le début de la guerre à Gaza. Entre janvier et avril, 50 millions de dollars ont afflué. Du jamais-vu : ce type de contributions tournait autour de 3 millions par an auparavant. « Ces dons traduisent un sentiment de solidarité avec Gaza », estime Tamara Al-Rifai, directrice des relations extérieures de l'UNRWA. Ils apparaissent aussi comme un désaveu du boycott financier décidé par plusieurs gouvernements : les plus gros versements sont venus, entre autres, du Royaume-Uni, des Etats-Unis et de l'Allemagne. ■

LAURE STEPHAN

Dubaï inondée : le réchauffement en cause

Les pluies meurtrières dans les Emirats et à Oman mi-avril ont été 10 % à 40 % plus intenses que par le passé

Les images ont fait le tour du monde tant elles semblaient irréelles. Les 15 et 16 avril, des déluges de pluie se sont abattus sur une grande partie des Emirats arabes unis, Oman, Bahreïn et l'Arabie saoudite, des pays de la péninsule Arabique plutôt connus pour leur aridité. A Dubaï, la ville la plus peuplée des Emirats, un gigantesque système orageux aux couleurs crépusculaires a surplombé les gratte-ciel, avant que les importantes autoroutes, les centres commerciaux et même l'aéroport, l'un des plus fréquentés au monde, soient inondés. L'eau n'a pas pu être entièrement évacuée avant plusieurs jours.

Ces intempéries ont entraîné la mort de quatre personnes aux Emirats arabes unis et de vingt autres à Oman, et causé de nombreux dégâts, perturbant fortement les infrastructures et le fonctionnement des villes. L'aéroport de Dubaï a dû annuler plus de deux mille vols, ne retrouvant son activité normale qu'au bout d'une semaine. Mercredi, le riche pays pétrolier a annoncé allouer 544 millions de dollars (507 millions d'euros) pour réparer les dommages endommagés.

Le terme de « déluge » n'est pas usurpé : les Emirats ont enregistré l'équivalent de près de deux ans de précipitations en l'espace d'une journée, avec jusqu'à 250 millimètres dans certaines zones. De quoi faire de ces pluies torrentielles l'événement le plus extrême dans le pays depuis le début des relevés il y a soixante-quinze ans.

Alors que le caractère tant spectaculaire qu'insolite du phénomène n'a pas manqué d'alimenter les spéculations et les

« Il pleuvra encore plus sur les Emirats et Oman si nous continuons de brûler des énergies fossiles »

FRIEDERIKE OTTO
climatologue

controverses quant à ses causes, une étude scientifique du World Weather Attribution livre des éléments de réponse, jeudi 25 avril. Ce réseau international de chercheurs estime que le réchauffement climatique – qui a déjà atteint 1,2 °C depuis l'ère préindustrielle et qui est causé par la combustion d'énergies fossiles (charbon, pétrole et gaz) – est l'explication la plus probable. Il ne peut en revanche pas déterminer précisément la part de l'influence humaine.

Dans le sud de la péninsule Arabique, soumis à des précipitations aussi rares qu'irrégulières, deux tendances se dessinent dans les observations historiques : d'une part, les fortes pluies sont plus fréquentes lors des années El Niño, ce phénomène naturel en cours qui réchauffe la planète. « Les eaux très chaudes des océans Pacifique, Atlantique et Indien ont entraîné beaucoup d'énergie dans l'atmosphère, alimentant les vastes systèmes orageux », explique Mansour Almazroui, climatologue à l'université du roi Abdoulaziz à Djeddah, en Arabie saoudite, et l'un des



Des inondations après de fortes précipitations, à Dubaï, le 18 avril. GIUSEPPE CACACE/AFP

auteurs de l'étude. D'autre part, ces fortes précipitations qui surviennent lors des années El Niño sont désormais entre 10 % et 40 % plus intenses qu'à l'époque préindustrielle. L'amplitude de la fourchette traduit un degré important d'incertitude, lié au faible nombre de précipitations extrêmes enregistrées dans les archives et à la très forte variabilité d'une année sur l'autre.

Pour déterminer le rôle du changement climatique, les chercheurs ont également fait appel aux modèles climatiques. Ces derniers, à l'inverse des observations, ne montrent pas de tendance à la hausse des précipitations. Mais ces résultats pourraient être sous-estimés, toujours du fait de la forte variabilité naturelle. « Nous sommes assez confiants dans le fait que le changement climatique a augmenté l'intensité de ces précipitations », assure Friederike Otto, climatologue à l'Imperial College de Londres et l'une des autrices de

l'étude. *Il n'y a pas d'autres explications possibles aux observations.* « A chaque degré de réchauffement supplémentaire, l'atmosphère peut contenir 7 % d'humidité en plus, de quoi déclencher davantage de pluies.

Forte artificialisation des sols

Une menace appelée à s'amplifier. « A l'avenir, lors des années El Niño, il pleuvra encore plus sur les Emirats arabes unis et Oman, si nous continuons de brûler des énergies fossiles », prévient la scientifique. En 2021, le dernier rapport du GIEC tablait, avec une « confiance moyenne », sur une hausse des fortes précipitations dans la péninsule Arabique en cas de réchauffement climatique mondial de 1,5 °C, soit un niveau proche de l'actuel.

Une combinaison d'influences humaine et naturelle, mais pas de géo-ingénierie. Les chercheurs ont écarté l'hypothèse, très débattue sur les réseaux sociaux, d'un

recours à l'ensemencement des nuages. Cette technique, qui consiste à injecter de l'iode d'argent ou du sel pour faire pleuvoir, est largement utilisée aux Emirats arabes unis. Le Centre national de météorologie du pays s'est toutefois défendu d'avoir pratiqué une telle opération avant les pluies du 15 avril. « Compte tenu de la taille massive du système orageux, il aurait plu indépendamment de l'influence éventuelle de l'ensemencement des nuages », écrivent les scientifiques. Et même s'il avait été mis en œuvre, ce dernier n'aurait eu « aucune influence sur la quantité d'humidité atmosphérique disponible, qui était la principale variable anormale précédant l'épisode de précipitations ».

Les scènes de voitures ou d'avions contraints de rouler dans l'eau s'expliquent aussi, au-delà du climat, par l'urbanisme. « Aux Emirats arabes unis et à Oman, respectivement 80 % et 85 % de la population vivent dans

des zones inondables et de faible altitude qui sont fortement exposées », indique Roop Singh, de la Croix-Rouge, qui fait partie des reviewers (« relecteurs ») de l'étude. La construction rapide des villes a entraîné une forte artificialisation des sols, incapables d'absorber les pluies.

Les égouts ne sont également pas dimensionnés pour des précipitations extrêmes et s'avèrent régulièrement bouchés par le sable. Les deux pays sont toutefois en train de revoir l'aménagement de leurs zones urbaines afin d'accroître leur résilience. Enfin, si les pluies diluviennes ont été correctement anticipées par les services météorologiques des deux pays, les alertes ne sont pas forcément parvenues aux « minorités raciales et ethniques marginalisées », note l'étude. Trois des quatre victimes des Emirats arabes unis étaient des travailleurs migrants philippins. ■

AUDREY GARRIC

Inondations meurtrières en Tanzanie

Les fortes pluies des dernières semaines ont provoqué la mort de 155 personnes dans des inondations et glissements de terrain, a déclaré le premier ministre de la Tanzanie, Kassim Majaliwa, jeudi 25 avril. Dix mille habitations ont été endommagées, de même que de nombreux ponts, routes, voies ferrées ou cultures. Les effets dévastateurs des précipitations sont « principalement dus à la dégradation de l'environnement », a-t-il ajouté. Jeudi, le Kenya voisin recherchait des disparus au lendemain d'inondations à Nairobi et dans des comtés limitrophes, qui ont fait 13 victimes. Avant ces inondations, au moins 32 personnes avaient déjà péri et plus de 40 000 avaient été déplacées dans le pays depuis le début de la saison des pluies, en mars.

L'efficacité du Beyfortus contre les bronchiolites graves confirmée

L'Institut Pasteur et Santé publique France détaillent l'effet positif de l'anticorps monoclonal sur les hospitalisations pédiatriques cet hiver

Deux cent quinze mille nourrissons immunisés, et combien d'hospitalisations évitées ? La question est posée depuis le lancement, le 15 septembre 2023, d'une première campagne sanitaire visant à protéger les nouveau-nés des formes graves de bronchiolite.

Une campagne victorieuse de son succès : les doses de Beyfortus, cet anticorps monoclonal développé par les laboratoires Sanofi et AstraZeneca, ont rencontré une forte adhésion des familles – dépassant 80 % d'acceptation de la part des parents, contre 30 % escomptés par les autorités de santé. Au point que la délivrance en pharmacie a dû être interrompue, quelques jours après l'administration des premières doses, pour donner la priorité aux maternités.

Deux études complémentaires, l'une menée par Santé publique France (SPF), l'autre par l'Institut Pasteur, rendues publiques vendredi 26 avril, livrent l'évaluation scientifique, attendue, de l'impact du traitement nirsévimab, le nom scientifique du Beyfortus. Selon

les modélisations opérées par l'équipe du chercheur en épidémiologie Simon Cauchemez, de l'Institut Pasteur, 5 800 hospitalisations pour bronchiolite, après passage aux urgences, ont été évitées entre le 15 septembre 2023 et le 31 janvier 2024. Soit une réduction de 23 % des hospitalisations pour bronchiolite chez les jeunes enfants, chiffre-t-il, et de 35 % parmi les bébés de 0 à 2 mois.

Alors que la bronchiolite touche, chaque année, 30 % des nourrissons et que le virus respiratoire syncytial (VRS), ciblé par le Beyfortus, en est la principale cause, 2 % à 3 % des bébés de moins de 1 an doivent être hospitalisés, ce qui contribue largement à l'engorgement des services pédiatriques. L'impact du Beyfortus se mesure fortement chez les nourrissons de 0 à 2 mois : « Dans tous les autres groupes d'âge, entre 2 mois et 1 an, le pic d'hospitalisation de cet hiver a été similaire à celui attendu, décrit Simon Cauchemez. Chez les nouveau-nés, il a été divisé par deux. »

Des résultats que confirme l'étude menée par Santé publique

France : il ne s'agit pas, cette fois-ci, d'une modélisation mais d'une enquête « en vie réelle » portant sur 288 nourrissons hospitalisés pour bronchiolite dans vingt services de réanimation pédiatrique. Parmi eux, 238 étaient infectés par le VRS. L'efficacité du traitement Beyfortus a été évaluée entre 76 % et 81 % pour les formes graves menant à une hospitalisation en réanimation, selon SPF. Autrement dit, le risque d'être admis en réanimation pour une bronchiolite à VRS est réduit d'environ 80 % pour les nourrissons ayant reçu le traitement.

600 000 doses sécurisées

Des études cliniques, comme Harmonie, ont montré des résultats comparables, avec une baisse de 83 % des hospitalisations pour infections à VRS chez les moins de 1 an. A l'étranger, en Espagne, au Luxembourg, aux Etats-Unis, des résultats semblables ont été obtenus. Ces pays étaient, comme la France, parmi les premiers à proposer le traitement. De quoi convaincre le ministère de la santé

d'aller de l'avant : 600 000 doses ont d'ores et déjà été sécurisées pour l'hiver 2024, précise-t-on au ministère de la santé.

Pour mémoire, l'hiver dernier, la prescription de Beyfortus, proposé en deux versions (l'une de 50 milligrammes destinée aux bébés de moins de 5 kilos, l'autre à 100 milligrammes, pour les plus grands), avait dû, face à la demande et à un nombre de doses limité, être redimensionnée : le traitement n'avait pratiquement pas été délivré en ville, pour se concentrer, à l'hôpital, sur les publics les plus fragiles, dans les jours suivant la naissance. Cette « gestion de la pénurie » avait provoqué l'incompréhension de nombreuses familles, à la recherche de Beyfortus dans les pharmacies.

Qu'en sera-t-il lors de la deuxième campagne d'immunisation qui se prépare ? « On va continuer » à proposer Beyfortus, a martelé le ministre délégué à la santé, Frédéric Valletoux, vendredi sur LCI, en défendant un « vrai succès ». « Cela désengorge les hôpitaux et, au-delà, cela pro-

« Chez les nouveau-nés, le pic d'hospitalisation a été divisé par deux »

SIMON CAUCHEMEZ
épidémiologiste

tège les nourrissons. On peut être fier que la population réponde bien. » L'arsenal thérapeutique pourrait évoluer, avec l'arrivée d'un vaccin proposé aux femmes enceintes pour immuniser le fœtus. La Haute Autorité de santé travaille sur deux recommandations vaccinales contre le VRS, censées aboutir avant l'été, l'une pour les femmes enceintes, donc, l'autre pour les personnes âgées de plus de 65 ans.

« On a traversé une épidémie beaucoup moins sévère en 2023 qu'en 2022 – quand la bronchiolite, mais aussi le Covid-19 et la grippe

déferlaient, presque en même temps, sur les services hospitaliers, rappelle la pédiatre Christèle Gras-Le Guen, porte-parole de la Société française de pédiatrie. On a vu très peu d'enfants immunisés revenir à l'hôpital avec des formes graves de bronchiolite, même s'il y en a eu, relève celle qui est aussi cheffe de service au CHU de Nantes. Mais, au-delà de l'impression clinique des médecins sur le terrain, toute la question était de savoir si le nirsévimab avait vraiment joué un rôle et lequel. Ces études permettent de le dire. »

La docteure Gras-Le Guen plaide pour un élargissement du traitement à tous les nourrissons au moins jusqu'à 6 mois. « Même si cela ne suffirait pas, évidemment, à répondre aux difficultés des services de pédiatrie, complètement submergés », dit-elle. Les assises de la pédiatrie et de la santé de l'enfant, reportées à de nombreuses reprises depuis deux ans, sont promises par le gouvernement pour le 24 mai. ■

MATTEA BATTAGLIA
ET CAMILLE STROMBONI

GRAND ÂGE

Ehpad : à Paris, une mort et des négligences

Un établissement public, où une femme est décédée des suites d'une agression, est poursuivi en justice

Pour la famille G., l'année 2024 a commencé tragiquement. Le 1^{er} janvier, en fin de matinée, François-Robert et Henri G. apprennent que leur mère, Catherine, âgée de 76 ans, a été victime d'une agression de la part d'un résident de l'Ehpad Alquier-Debrousse, un établissement appartenant à la Ville de Paris, dans le 20^e arrondissement, où elle a été placée depuis quelques mois. Le personnel n'est pas alarmiste. Mais trois jours plus tard, Catherine G. est envoyée en urgence vers l'hôpital Tenon après un malaise. Elle y décède le 12 janvier.

Ses enfants obtiennent, au terme de plusieurs échanges, le dossier médical de leur mère début février. Comme l'a relaté *Le Canard enchaîné*, ils y découvrent une chaîne de « négligences » qui transparait dans le signalement pour « événement indésirable grave » réalisé par l'établissement à l'attention de l'agence régionale de santé (ARS) le 17 janvier – cinq jours après le décès –, que *Le Monde* a pu consulter.

Ce qui leur avait été présenté comme une « altercation » y est détaillé : le matin du 1^{er} janvier, un agent de ménage a découvert Catherine G. maintenue au sol par un autre patient « assis sur la tête de la dame, son genou droit appuyait sur le bras droit de la dame et il agrippait sa cuisse avec sa main gauche. Il empêchait la dame de respirer de par sa posture ». Il faut l'intervention de deux soignants pour dégager M^{me} G.

La résidente est sommairement examinée par le personnel, mais le matériel manque. « Saturation non prise car saturomètre défectueux », indique le fichier de transmission, également consulté par *Le Monde*. Le 2 janvier, on constate du sang dans ses protections hygiéniques, des douleurs au mouvement, mais le médecin n'est pas alerté. Le 3 janvier au matin, elle ne répond plus aux sollicitations du personnel soignant. Les pompiers sont appelés. Elle est enfin transférée en urgence vers l'hôpital Tenon, avec pour motif un « contexte de probable chute ». Un hématome sous-dural cause son décès en quelques jours.

« TOUT CE QU'IL NE FALLAIT PAS FAIRE »

Un cas « dramatique pour la famille », reconnaît Véronique Levieux, adjointe à la maire de Paris chargée des seniors et des solidarités entre les générations, qui assure que l'établissement a signalé le cas à la justice et qu'une enquête interne est en cours. « Un cas d'école de tout ce qu'il ne fallait pas faire », déplore M^e Fabien Arakelian, conseil de François-Robert et Henri G. Lundi 22 avril, il a déposé plainte contre X, en leur nom, pour « homicide involontaire », « mise en danger de la vie d'autrui » et « non-assistance à personne en danger ».

Selon les comptes rendus et le signalement à l'ARS, l'agresseur de Catherine G. était connu pour ses épisodes de violence. Faute de place en psychiatrie – « une difficulté de plus en plus fréquente », reconnaît M^{me} Levieux –, il était maintenu au sein de l'unité d'hébergement renforcée (UHR) d'Alquier-Debrousse, une zone en principe réservée aux résidents atteints de maladies dégénératives dues à l'âge.

Un rapport d'inspection de l'ARS, menée de façon inopinée en avril 2023 au sein de l'Ehpad, relevait que seuls deux personnels soignants étaient en poste au sein de l'UHR, au lieu des trois requis – une « absence ponctuelle », selon les services municipaux. Il pointait aussi le fait que le personnel n'était pas toujours formé à la prise en



charge de ces patients particuliers. Il notait surtout que sur les treize patients alors présents dans l'UHR, quatre n'auraient pas dû s'y trouver. Trois du fait de leur « trop faible mobilité » ; et une autre car elle « ne présente pas une pathologie relevant d'une maladie neurodégénérative ».

Cette patiente, c'est Catherine G. Depuis 1986, elle souffre de schizophrénie, une maladie qui l'a conduite à faire de multiples séjours en unités psychiatriques. Et si M^{me} G. se trouve depuis 2022 dans cette UHR, ce n'est pas un choix mais l'aboutissement d'un parcours hospitalier chaotique. Comme de nombreux malades psychiatriques vieillissants, elle a été orientée vers une maison de retraite. A partir de 2016, elle séjourne dans un autre Ehpad de la Ville de Paris, Furtado-Heine, dans le 14^e arrondissement.

Pour prévenir ses crises, Catherine G. doit recevoir une médication lourde. Habitée à son infirmier libéral lorsqu'elle vivait encore chez elle, elle a beaucoup de mal à s'adapter aux multiples soignants qui ne prennent pas toujours le temps nécessaire. Plusieurs fois, ses enfants retrouvent ses antipsychotiques sur le sol de sa chambre. Sans ce traitement, Catherine G. fait des crises qui lui valent d'être envoyée à une dizaine de reprises à l'hôpital psychiatrique Sainte-Anne et posent problème à l'établissement.

Ses fils proposent à la direction de l'Ehpad la mise en place d'une convention avec un infirmier libéral pour qu'il vienne – à leurs frais – administrer le traitement. Une pratique permise par la loi, mais que l'établisse-

LA RÉSIDENTE EST SOMMAIREMENT EXAMINÉE PAR LE PERSONNEL, MAIS LE MATÉRIEL MANQUE. « SATURATION NON PRISE CAR SATUROMÈTRE DÉFECTUEUX », INDIQUE LE FICHIER DE TRANSMISSION

ment refuse. Les relations se dégradent, au point que la direction de Furtado-Heine profite d'une hospitalisation de M^{me} G. en psychiatrie, en septembre 2021, pour mettre fin unilatéralement à son séjour.

Une décision prise de manière illégale, comme l'a reconnu en mai 2022 le tribunal administratif de Paris, saisi par François-Robert et Henri G. Ils ont déposé début avril 2024 une autre plainte, au pénal cette fois, contre le centre d'action sociale de la Ville de Paris qui chapeaute les établissements municipaux pour personnes âgées, pour « mise en danger de la vie d'autrui », « non-assistance à personne en danger » et « expulsion illégale ».

AU BORD DU COMA

A la fin de l'année 2021, malgré leurs démarches auprès du tribunal, ils doivent trouver dans l'urgence une solution pour héberger leur mère. Ce sera donc l'Ehpad Alquier-Debrousse, le plus grand des quinze établissements pour personnes âgées que gère le centre d'action sociale, mais aussi l'un de ceux qui « concentrent les problématiques », comme le reconnaît Véronique Levieux, qui admet des difficultés récurrentes de manque de personnel, principalement de médecins – un problème qui touche l'ensemble du secteur.

Dans son rapport de 2023, l'ARS recensait au sein de cet établissement pas moins de trente-huit « écarts », donc manquements sérieux à la législation, et formulait vingt-cinq « remarques », signalant des écarts de

moindre gravité. Parmi eux, un taux de dénutrition qui s'élève à 37 % des résidents, dont 21 % de dénutrition « sévère ». La Mairie de Paris assure avoir effectué plusieurs « mises au point » avec la société prestataire des repas, et promet à terme une cuisine intégrée à l'établissement.

Les négligences poussent les familles à saisir la justice. « On recense trois plaintes déposées en 2023, cinq au total », résume Marc Tenenbaum, élu au conseil de la vie sociale d'Alquier-Debrousse. Il déplore des rapports dégradés avec la direction de l'établissement – que reconnaît la Mairie, qui assure travailler à renouer le dialogue.

La famille d'Aimé L., résident de l'Ehpad de novembre 2021 à juillet 2022, fait partie des plaignants. Sa fille Isabelle raconte les nombreuses négligences qui ont, selon elle, conduit à une dégradation de l'état son père. Alors qu'il souffre de diabète sévère, « la nourriture était inadaptée à son régime » au point qu'il est parfois au bord du coma, déplore-t-elle. Lorsqu'elle tente de lui apporter d'autres aliments, ils sont « volés systématiquement », de même que ses habits ou son argent. Son père, qui a besoin de marcher, passe trop de temps au lit faute de personnel pour l'aider, ou se voit parfois imposer des protections hygiéniques contre son gré. « Je devais nettoyer sa chambre, faire son lit », poursuit-elle, racontant être tombée parfois sur « des souris ». L'établissement a connu plusieurs infestations de nuisibles (cafards et rats), désormais traitées, assure M^{me} Levieux.

Aimé L. souffre aussi de la brutalité de certains soignants et de l'absence d'animation dans l'établissement – en proie à l'époque à une pénurie de personnel, reconnaît la Mairie. En plein hiver, il s'enfuit, en pyjama, pour rentrer chez lui. En juillet 2022, Isabelle L. parvient à lui trouver une place dans un autre établissement public de proche banlieue, où il a été « bien mieux ». Aimé L. décèdera deux mois plus tard. Déposée en novembre 2022, la plainte de sa fille a été classée sans suite en juillet 2023 pour insuffisance de preuves.

Deux ans après le scandale Orpea, « le sujet des Ehpad n'intéresse plus grand monde, déplore M^e Arakelian, familier des affaires de maltraitances sur des personnes âgées et de leur traitement. Pourtant, il va bien falloir un jour regarder ces dossiers dans les yeux ». ■

SA. L.

Deux ans après Orpea, timides avancées dans les structures municipales

LE 9 FÉVRIER 2022, à la suite de l'affaire Orpea, la maire socialiste de Paris, Anne Hidalgo, avait annoncé une inspection des établissements de la commune et un audit confié au conseiller d'Etat Jean-Marie Delarue, « pour que jamais des faits aussi choquants ne puissent se reproduire ».

Deux ans plus tard, « rien n'a été mis en place, sauf de la communication », déplore Sabrina Deliry, cofondatrice de l'Observatoire du grand âge, mis en place durant la pandémie de Covid-19 pour protester contre l'isolement des seniors.

Véronique Levieux, adjointe chargée des seniors, n'est pas de cet avis. Le rapport Delarue, remis en février 2023, fustigeait l'« indifférence » envers les résidents des Ehpad et appelait à mieux les prendre en compte et respecter leurs droits et leur dignité. Un travail que la Ville a entrepris, en créant des instances de dialogue entre directions, soignants et familles, et une « cellule de recueil des informations », destinée à mieux identifier les maltraitances.

Pour Sabrina Deliry, un autre problème vient des « soucis d'encadre-

ment » et d'une « surabondance de normes et de règles », qui oblige les cadres à multiplier rapports et comptes rendus au détriment de leur présence sur le terrain. « On leur en demande beaucoup », répond M^{me} Levieux, qui salue l'« engagement » des personnels et des directions d'établissement. « On ne peut pas à la fois demander plus d'inspections et reprocher qu'ils fassent trop de rapports », ajoute-t-elle.

M^{me} Levieux met aussi en avant un budget consacré aux Ehpad du centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP), en hausse de 5,14 % en 2024,

et la création de trente-huit postes, tout en reconnaissant des difficultés de recrutement, notamment de médecins. « On a lancé une réflexion sur l'évolution des carrières et la formation », afin de mieux fidéliser le personnel des Ehpad, assure-t-elle.

L'adjointe à la maire mentionne que 57 % des 7800 résidents des Ehpad du CASVP sont éligibles à l'aide sociale, et qu'elle refuse d'envisager une hausse des tarifs, qui reviendrait à « les mettre dehors ». Elle appelle donc le gouvernement à investir les moyens promis. ■

Une enveloppe de 650 millions plus favorable aux Ehpad publics

Ces dotations sont censées notamment financer des postes de soignants

Un ballon d'oxygène qui ne suffira pas à enrayer l'asphyxie financière. En 2024, « 650 millions d'euros » de crédits nouveaux seront alloués aux Ehpad, a déclaré, dans *Le Figaro* du 24 avril, Fadila Khattabi, ministre déléguée chargée des personnes âgées et des personnes handicapées. Cette manne n'est pas une surprise, puisqu'elle a été votée dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2024. Il ne s'agit pas non plus d'une enveloppe miraculeuse : le montant représente une hausse de 4,57 %, contre 5 % ces dernières années.

Or, depuis 2022, les Ehpad voient leurs charges flamber avec l'inflation et la hausse des coûts salariaux. Depuis la crise sanitaire et le scandale Orpea, la défiance des familles perdure et bon nombre de leurs chambres restent inoccupées. Les recettes s'étiolent. Les déficits se creusent... Le gouvernement, qui a renoncé à une loi de programmation financière pour le grand âge, n'a, du coup, guère de marge de manœuvre pour venir en aide au secteur.

L'annonce de M^{me} Khattabi a donc été saluée par l'ensemble des acteurs. Avec un empressement particulier pour la Fédération hos-

pitalière de France (FHF), qui s'est félicitée du « signal positif » envoyé. En 2023, 85 % des Ehpad hospitaliers étaient en déficit – contre 54 % en 2021 –, selon une enquête de la FHF auprès de 730 établissements. Avec un trou estimé à 800 millions d'euros. « La situation des Ehpad publics a dépassé le seuil d'alerte », s'était alarmé, dans *Les Echos* du 18 avril, Arnaud Robinet, maire (Horizons) de Reims, président de la FHF.

Coup de pouce salarial

L'explication de ce satisfecit réside dans l'instruction budgétaire rédigée par le ministère de la santé, qui détermine la répartition des 650 millions d'euros. Cette instruction, à paraître en mai, à laquelle *Le Monde* a eu accès dans sa version quasi définitive, prévoit une hausse globale de 3 % des dotations aux Ehpad pour revaloriser les salaires des soignants et absorber les effets de l'inflation. Contre une hausse de 2 % en 2023.

A ces 3 %, l'instruction ajoute 2 % de dotations en plus pour les Ehpad publics – 44 % de l'ensemble du parc en France. Soit un effort significatif de 5 % au total, conforme à la demande de la FHF. Un bonus que le gouvernement justifie de deux façons : la nécessité de finan-

**REMETTRE À FLOT
LES TRÉSORERIES
DES ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS IMPLIQUERAIT
D'AUGMENTER
LES PRIX DE SÉJOUR
DE LEURS RÉSIDENTS**

cer la hausse du point d'indice dans la fonction publique hospitalière et le coup de pouce salarial pour les soignants qui travaillent de nuit, les dimanches et jours fériés. Une mesure d'attractivité, annoncée par le gouvernement en septembre 2023, réservée au secteur public. S'agissant de cette mesure, le Synerpa, syndicat des Ehpad commerciaux, dénonce une rupture d'égalité « incompréhensible et injustifiée ».

La portée de l'augmentation de 3 %, et même de 5 % des crédits prévus dans l'instruction, doit être relativisée. Ces crédits sont aussi censés financer de nouveaux postes de soignants. Dans l'instruction 2024, 6 000 embauches sont budgétées, deux fois plus qu'en 2023. Les sommes consacrées sont

théoriquement autant de moins pour combler les déficits.

« Les postes ne vont pas être pourvus du jour au lendemain », balaie Marc Bourquin, conseiller stratégique de la FHF, qui souligne « la difficulté d'en financer réellement 6 000 dans un contexte où les déficits sont généralisés et massifs ». De fait, ironise un expert du secteur, « tant que personne ne vient vérifier si les postes sont bien créés, tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes... ».

L'instruction régit les seuls crédits des agences régionales de santé, soit 40 % en moyenne des dépenses des Ehpad. Remettre à flot les trésoreries des établissements publics impliquerait d'augmenter de 5 % les prix de séjour de leurs résidents. Or ce prix est fixé par les départements, puisqu'ils prennent en charge une partie de la facture de l'hébergement.

Faute de pouvoir les obliger à mettre davantage – et tous – la main à la poche, la FHF a pesé auprès des parlementaires et du gouvernement pour que, dans la loi « bien vieillir » du 8 avril 2024, soit votée l'autorisation d'augmenter le prix de séjour des résidents au prorata de leurs revenus. Ce sera possible dès 2025. ■

BÉATRICE JÉRÔME

Kendji Girac a voulu « simuler un suicide »

Selon le procureur, l'enquête « devrait se terminer par un classement »

La durée de prise de parole du procureur de Mont-de-Marsan était à la mesure de l'emballement autour de l'affaire. Lors d'une conférence de presse de plus d'une heure, jeudi 25 avril, Olivier Janson a mis fin aux interrogations autour de la blessure par balle de Kendji Girac. Hospitalisé, lundi 22 avril, après avoir été grièvement blessé à Biscarosse (Landes) dans la nuit, le chanteur de 27 ans avait, en réalité, tenté de « simuler un suicide » pour faire du chantage à sa compagne, a déclaré le procureur de la République.

Le long exposé d'Olivier Janson a ainsi permis de préciser la chronologie des faits survenus lors de la nuit du 21 au 22 avril. Ce soir-là, le chanteur, vainqueur de l'émission « The Voice », est fortement alcoolisé (plus de 2,5 grammes par litre de sang) et a consommé de la cocaïne. En rentrant ivre dans sa caravane, le jeune homme réveille sa fille de 3 ans et une dispute éclate avec sa compagne, a témoigné cette dernière devant les enquêteurs. Des tensions avaient surgi dans le couple « du fait d'une addiction naissante à l'alcool », a expliqué Olivier Janson, et de divergences sur le mode de vie itinérant.

Kendji Girac a alors « eu très peur quand il l'a entendue parler de départ, il a eu un moment de panique et a voulu, à son tour, lui faire peur. En quelque sorte, il a simulé un suicide », détaille le procureur de la République. Des menaces de sui-

cide que le chanteur avait déjà proférées par le passé, selon sa compagne. Il s'est alors saisi d'une arme achetée, le 18 avril, pour 500 euros à « un gars » sur l'aire de grand passage pour la communauté des gens du voyage. Une arme qu'il « croyait vide » et dont il n'avait pas vérifié le chargeur.

La thèse de l'accident écarté

Le magistrat a expliqué l'omerta qui avait régné dans le campement, à la suite de cet événement, par le « tabou » sur le suicide « dans la communauté des gens du voyage, essentiellement pour des raisons religieuses ». Une expertise a, par ailleurs, permis de démontrer qu'un tir effectué par une tierce personne « n'est pas compatible » avec la disposition des lieux. La thèse du tir accidentel avait, elle aussi, été écartée.

Olivier Janson a expliqué que l'enquête ouverte pour « tentative d'homicide » « devrait se terminer par un classement », « sauf élément nouveau ». Des investigations seront poursuivies pour déterminer la provenance de l'arme.

Dans un communiqué transmis à l'Agence France-Presse, les managers de Kendji Girac ont « regretté » que le magistrat « ait cru bon de divulguer l'intimité de la vie privée et familiale de Kendji Girac, qui est un homme discret et réservé par nature, et ce, sans nécessité au regard de l'enquête en cours ». ■

ROBIN RICHARDOT

87%* | C'est le taux de clients satisfaits de l'accueil à La Poste.

La Poste. Ça crée des liens entre nous.

*Enquête CSA à la suite d'une visite en bureau de poste – réponses de 55 411 clients entre le 1^{er} janvier et le 15 avril 2024 et qui ont attribué une note de 7 à 10 à la question : « Quel est votre niveau de satisfaction concernant l'accueil et l'amabilité du personnel ? »

La question industrielle s'invite aux européennes

Emmanuel Macron a appelé, jeudi, à un « choc d'investissements communs » face aux Etats-Unis et à la Chine

Pour Emmanuel Macron, si l'Europe peut être « mortelle », son industrie a d'ores et déjà besoin d'un électrochoc. Dans son discours prononcé à la Sorbonne, jeudi 25 avril, le chef de l'Etat a appelé l'Union européenne (UE) à cesser d'être « naïve » dans la compétition mondiale avec les Etats-Unis et la Chine. « Nous devons changer de modèle économique en Europe », a-t-il déclaré, car « les Etats-Unis et la Chine ont décidé de ne plus respecter les règles mondiales du commerce ». En cause notamment, l'Inflation Reduction Act (IRA), le plan d'investissement américain décidé par le président Joe Biden en 2022 pour favoriser les industriels outre-Atlantique, et la politique de subventions de la Chine envers ses entreprises dans les secteurs verts.

Pour le président de la République, l'UE doit répondre par « un choc d'investissements communs », quitte à « déroger » à ses règles de libre concurrence. L'Europe doit notamment devenir d'ici à 2030 un « leader mondial » dans cinq « secteurs stratégiques de demain » : l'intelligence artificielle, l'informatique quantique, l'espace, les biotechnologies et les nouvelles énergies.

« La Chine nous tue »

Avant même le discours à la Sorbonne, les enjeux industriels s'étaient invités dans la campagne des élections européennes du 9 juin. Car « l'autonomie stratégique » défendue par le chef de l'Etat est mise à mal par plusieurs annonces récentes concernant des entreprises françaises. Dans le solaire – pourtant une priorité affichée du gouvernement –, Systovi, fabricant de panneaux photovoltaïques installé près de Nantes (87 salariés), stoppe ses activités. Placée en liquidation judiciaire, l'entreprise est incapable de faire face au dumping chinois sur les prix. Dans la verrerie, la marque historique Duralex (fondée en 1945), grevée par la baisse



Le député LFI de la Somme, Francois Ruffin, devant les salariés de Metex, à Amiens, le 25 mars. DELPHINE LEFEBVRE/HANS LUCAS VIA AFP

M. Macron a appelé à renouer avec l'« audace » face à la montée des « nationalistes » lors des élections

de la demande et la hausse de ses coûts énergétiques, recherche un repreneur pour son usine de 230 salariés près d'Orléans. Dans la santé, le producteur de médicaments génériques Biogaran (plus de 8 000 salariés et 39 sites en France) est mis en vente par le

groupe Servier, et pourrait être cédé à un entrepreneur indien. Trois exemples qui illustrent, chacun à sa façon, certains handicaps de l'industrie française et européenne face au couple Asie-Amérique : la compétitivité sur les prix, le coût de l'énergie et la tentation des délocalisations.

Pour les adversaires de la coalition présidentielle, ces tensions témoignent des écueils de la politique économique communautaire. Dans son programme électoral, présenté jeudi par sa tête de liste, Jordan Bardella, le Rassemblement national veut notamment mettre fin à la « concurrence déloyale sauvage à la fois extra-européenne et intra-européenne » pour « réindustrialiser la France ».

A gauche, la question industrielle est une des rares à permettre un semblant de front commun entre des listes concurrentes. En mars, les difficultés de Metex à Amiens avaient même permis de réunir « insoumis », écologistes, communistes et socialistes. Cette fabrique de lysine (un acide aminé qui sert dans l'industrie pharmaceutique et dans l'agroalimentaire), la dernière en Europe, est elle aussi en redressement judiciaire, avec 300 emplois menacés par la concurrence chinoise. « La Chine nous tue, l'Europe cautionne », disaient les banderoles des salariés, le 25 mars, lors d'un rassemblement devant le site amiénois, où François Ruffin, le député La France insoumise

(LFI) local, avait appelé à « mettre la production au cœur de la campagne des européennes ».

En meeting mercredi soir à Strasbourg, Raphaël Glucksmann, tête de liste du Parti socialiste et de Place publique, a plaidé pour « un plan européen d'investissement » dans les technologies propres. « On propose un IRA européen », explique Thomas Pellerin-Carlin, candidat sur sa liste et spécialiste de l'énergie à l'Institut Jacques Delors, qui déplore que le gouvernement ait refusé l'examen au Parlement d'une loi de programmation énergétique, choisissant de procéder par décret. « Sans véritable programmation énergétique sur le long terme, il n'y a pas de planification indus-

« L'UE demeure l'idiote utile de la mondialisation », estime Matthias Tavel, député et porte-parole de la candidate Manon Aubry

trielle, regrette-t-il. Le gouvernement navigue à vue, ce qui n'est pas rassurant pour les investisseurs, qui demandent de la visibilité et de la stabilité. »

Droit de préemption européen

« L'UE demeure l'idiote utile de la mondialisation », estime Matthias Tavel, député LFI de Loire-Atlantique, voisin de Systovi, et porte-parole de Manon Aubry, tête de liste des « insoumis » aux européennes. « Les Etats-Unis font du protectionnisme, la Chine sursubsventionne son industrie. Et l'Europe et la France regardent passer les trains, alors que les industriels des énergies renouvelables sont en urgence vitale », explique l'élu, qui défend une « surtaxe » sur les panneaux chinois importés, et un conditionnement des appels d'offres publics et des aides aux particuliers à des panneaux fabriqués en France ou à défaut en Europe.

Dans le cas de Biogaran, le parti Les Ecologistes explique que sa proposition d'un « fonds de souveraineté écologique » permettrait de sauver le producteur de médicaments, en procédant à un droit de préemption européen pour éviter des délocalisations. Pour la tête de liste, Marie Toussaint, l'enjeu n'est pas de se faire concurrence entre pays voisins européens, mais de mettre en place « un service public européen du médicament » pour « recréer des capacités de production de médicaments en France, en Roumanie, en Pologne, au Portugal, etc. ». ■

BASTIEN BONNEFOUS

L'étonnant candidat anti-PMA du RN à la mairie de Pont-Saint-Esprit

Emmanuel Le Pargneux, ancien militant de La Manif pour tous, est la tête de liste du parti pour l'élection municipale partielle du 28 avril

NÎMES - correspondante,

Il faut y aller. Tu es prêt ? Tu n'as pas besoin de réviser ? A quelques minutes de la réunion publique, mercredi 24 avril, le député du Rassemblement national (RN) Pierre Meurin est aux petits soins pour son poulain et attaché parlementaire, Emmanuel Le Pargneux. A 24 ans, le jeune homme brigue la mairie de Pont-Saint-Esprit (Gard), remise en jeu à la faveur d'une municipale partielle (les 28 avril et 5 mai).

Dans cette commune de 10 600 habitants, frontalière avec le département du Vaucluse, Claire Lapeyronie, l'actuelle maire et conseillère régionale, soutenue par la socialiste Carole Delga, a retiré les délégations à cinq de ses adjoints, provoquant dans la foulée des démissions en cascade et la tenue de nouvelles élections.

Une aubaine pour le RN qui pense pouvoir profiter des très bons scores obtenus aux derniers scrutins nationaux, en particulier lors des élections législatives de 2022. Pierre Meurin, inconnu localement, avait créé la surprise en remportant la quatrième circonscription du Gard avec 63 % des suffrages spiripontains au second tour. Depuis, ses équipes sillonnent le territoire. « On savait que s'il devait y avoir une nouvelle élection, on n'hésiterait pas à se pré-

senter au nom du Rassemblement national », déclare le député, qui a monté en quelques semaines une liste mêlant commerçants, entrepreneurs, artisans et cadres.

Prudent, l'ancien zemmouriste n'en a pas pris la tête mais seulement la troisième place. Certains au parti le soupçonnent de lorgner la commune d'Alès. Lui juge son collaborateur plus fin connaisseur de Pont-Saint-Esprit où il dit vivre depuis deux ans. Plus légitime donc, mais pas suffisamment pour le laisser mener sa propre campagne. Pierre Meurin gère l'agenda et les sorties de son protégé, toujours accompagné lors des rendez-vous avec la presse.

Pas vraiment un néophyte

Chaperonné par des élus du RN, Emmanuel Le Pargneux n'est pas vraiment un néophyte de la politique. Il peut même se targuer d'avoir enthousiasmé une assistance normalement réservée aux ténors de son parti. Comme ce 6 octobre 2019, où plusieurs dizaines de milliers de personnes l'ont applaudi à la tribune de la manifestation organisée contre le projet de loi sur la bioéthique éternisant la procréation médicalement assistée (PMA) à toutes les femmes. Préférant à l'époque le sweat à capuche au costume-cravate, il se présentait comme « président » d'une « association », La Voix des

sans père, qui gravitait autour du collectif Marchons Enfants.

Celui qui était alors étudiant appuyait dans ses discours sur son vécu – à treize mois, il perdit son père, victime d'un « cancer foudroyant » – pour mettre en garde contre les « souffrances indélébiles » qu'impliquerait la PMA, décrite comme une « création artificielle d'enfants sans père ».

Trois mois avant, lors d'une conférence de presse organisée par l'association catholique anti-avortement Alliance Vita, Emmanuel Le Pargneux jugeait que le projet de loi – finalement voté à une large majorité – mettrait « nombre d'enfants, avant même leur conception, dans une situation dommageable pour leur bon développement ». « De par l'expérience de chacun de ses membres, La Voix des sans père est en position de mettre en avant l'importance de reconnaître les deux parents pour l'équilibre des enfants », revendiquait-il.

Loin de porter la parole de nombreux « membres » d'une association, il semble surtout avoir représenté une coquille vide. Bien qu'Emmanuel Le Pargneux soutienne en avoir déposé les statuts, La Voix des sans père n'a jamais été inscrite au répertoire national des associations. Déclinée sur les réseaux sociaux, l'organisation fantôme avait surtout permis à son dirigeant présumé de se dis-

tinguer dans le sillage de La Manif pour tous, qui s'était fait une spécialité de multiplier les collectifs pour donner l'impression d'un foisonnement de mouvements convergents.

Ludovine de La Rochère, présidente du Syndicat de la famille (ex-Manif pour tous) se souvient d'« un jeune homme très soucieux de cette injustice envisagée par le gouvernement ». Stanislas Rigault, patron de Génération Z, le parti des jeunes d'Eric Zemmour, salue un « garçon très engagé sur les questions sociétales ». Tous deux se sont croisés d'ailleurs sur les bancs de l'Institut catholique d'études supérieures de Vendée, créé par Philippe de Villiers, puis lors d'un séminaire à l'Institut de formation politique, laboratoire de l'union des droites.

Il appuyait dans ses discours sur son vécu pour mettre en garde contre les « souffrances indélébiles » qu'impliquerait la PMA

Emmanuel Le Pargneux assume cet ancien « engagement métropolitique », même s'il n'aime plus trop s'épancher dessus. Ses réseaux sociaux ont été nettoyés : sa présidence de La Voix des sans père, affichée jusqu'en février, n'apparaît plus ; tous les messages postés sur son compte X, avant l'officialisation de sa candidature, début mars, ont été supprimés.

Ténors locaux

Son premier engagement, conforme à l'aréopage de collaborateurs conservateurs et catholiques recrutés par les députés RN depuis 2022, détonne avec la prudence de Marine Le Pen pour les sujets sociétaux et son aversion pour les combats matinsés de religieux. Pierre Meurin assure que sa candidature a été validée par la commission nationale d'investiture du parti. « Je n'ai jamais entendu ce nom », balaie Wallerand de Saint-Just, pourtant membre de l'instance. Questionnée, la direction du parti n'a pas répondu sur le rôle de la commission sur le choix d'Emmanuel Le Pargneux.

Rare seront pourtant les occasions du RN, d'ici aux municipales de 2026, de ravir de nouvelles municipalités dans des circonscriptions en apparence aussi favorables. Convaincus de pouvoir faire basculer une commune dans l'escarcelle frontiste, les té-

nors locaux du parti d'extrême droite – Yoann Gillet et Julien Sanchez – ont participé le 24 avril au grand raout d'avant le premier tour. « Pont-Saint-Esprit, c'est la jumelle de Beaucaire », ont répété les élus devant deux cents personnes, cette ville où le vice-président du parti, Julien Sanchez, est aux commandes depuis dix ans.

Les deux cités partagent le soleil du Sud, des paysages de carte postale, de nombreux monuments historiques. Mais aussi un centre-ville en berne et sale, un taux de chômage dépassant 21 % et des services qui disparaissent progressivement. « J'ai trouvé Beaucaire dans le même état il y a dix ans. Ici aussi, on peut le faire », encourage Julien Sanchez.

Concentré et sérieux, tel un premier de la classe, Emmanuel Le Pargneux a pris le relais des aînés sur l'estrade, les yeux collés sur ses fiches, consacrant une grande partie de son discours à la question sécuritaire. Il affrontera la maire sortante et une troisième liste apolitique, portée par Jérôme Bouvier. A trois jours du scrutin, l'ancien de La Manif pour tous a convié la presse à un « après-midi de porte-à-porte ». Les journalistes ont reçu la convocation de son attaché de presse, « Pierre Meurin, député du Gard ». ■

AGATHE BEAUDOUIN
ET CORENTIN LESUEUR



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EST EN MARCHÉ, ENGIE Y CONTRIBUE CHAQUE JOUR.

Pour lutter contre le réchauffement climatique et participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, les capacités d'énergies renouvelables devront être multipliées par 3 dans le monde d'ici 2030. Pour y contribuer, ENGIE accélère sa trajectoire de décarbonation ainsi que la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique, et consacre plus de 80% de ses investissements de croissance au développement du système énergétique de demain. ENGIE, ce sont 97 000 femmes et hommes qui s'engagent chaque jour pour faire de la transition énergétique une réalité. #AgissonsEnsemble

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

*D'émissions de gaz à effet de serre de la production d'énergie d'ENGIE en 2023, par rapport à 2017, dans le monde. Source : rapport intégré ENGIE, 2024.

**Par rapport à 2017, dans le monde. Source : rapport intégré ENGIE, 2024.

Plus d'infos sur engie.com/on-est-ici-dans-la-transition-energetique

ENGIE : SA AU CAPITAL DE 2435285011€ - RCS NANTERRE 542107651. © Nicolas Pollet-Villard.



A Sciences Po, la tension monte autour du conflit Israël-Hamas

Une cinquantaine d'étudiants, évacués par la police mercredi, ont reconduit l'occupation de l'école en soutien aux Gazaouis, jeudi soir

Un mois à peine après sa nomination comme administrateur provisoire de Sciences Po, Jean Bassères a frappé fort. A sa demande, dans la nuit de mercredi 24 à jeudi 25 avril, plusieurs dizaines de CRS sont intervenus au sein de l'établissement pour déloger une soixantaine d'étudiants qui avaient organisé un sit-in depuis l'après-midi à l'appel du Comité Palestine Sciences Po. Le collectif revendique une centaine de membres, et s'est constitué à la fin de 2023 lors de l'intensification de l'offensive d'Israël sur Gaza. L'action est intervenue au lendemain d'une mobilisation sans précédent en soutien à la Palestine au sein de l'université américaine de Columbia, à New York, établissement qui propose des doubles diplômes avec Sciences Po.

Mercredi dans la soirée, l'administrateur provisoire de Sciences Po, en fonctions depuis le 27 mars à la suite de la démission de Mathias Vicherat – renvoyé devant le tribunal correctionnel avec son ex-compagne pour des faits de violences conjugales –, avait consulté la ministre de l'enseignement supérieur « pour lui partager son souhait d'avoir recours à la force publique [et] la ministre l'a assurée de son soutien dans cette décision », déclare au Monde l'entourage de Sylvie Retailleau.

Dans un communiqué, la direction regrette « que les nombreuses tentatives de dialogue, afin que les étudiants quittent les lieux dans le calme, n'aient pas permis de trouver une issue à cette situation ». En face, le Comité Palestine Sciences Po affiche sa détermination dans un communiqué aussi : « Nous ne comptons pas nous taire, le combat pour la justice en Palestine nous oblige. Nous n'avons pas peur ».

M. Bassères a agi avec le soutien du gouvernement d'autant plus que sa feuille de route a été largement dictée par le premier ministre Gabriel Attal, selon qui l'école suivrait « une forme de pente, de dérive, liée à une minorité agissante et dangereuse ». Dans son vis-à-vis : le Comité Palestine Sciences Po qui, le 12 mars, avait appelé à occuper l'amphithéâtre Emile-Boutmy. Les propos « Ne la laissez pas rentrer, c'est une sioniste » y auraient été entendus lorsqu'une étudiante de confession juive s'était présentée, ce que doit encore confirmer une enquête interne diligentée par la direction.

Ligne rouge

Le lendemain, M. Attal s'était invité au conseil d'administration de la Fondation nationale des sciences politiques pour déclarer qu'il appartiendrait à l'administrateur provisoire d'« inverser cette pente pour faire respecter toujours et partout le principe républicain ». Les doyens et directeurs des centres de recherche s'étaient insurgés contre cette attaque portée au principe de la liberté académique.

Dans ce contexte, une vingtaine d'étudiants ont été convoqués par la section disciplinaire de l'établissement ces dernières semaines. D'autres convocations seraient prévues après qu'une cinquantaine d'étudiants ont investi du 17 au 19 avril les escaliers menant à l'étage de la direction, appelant à une condamnation claire des agissements d'Israël par Sciences Po.

Pour nombre d'enseignants et chercheurs, une « ligne rouge » a été franchie avec l'intervention des CRS, et « cela fait écho aux attaques [notamment sur la gestion des faits d'antisémitisme] dont sont victimes les universités plus largement », analyse le chercheur en science politique Laurent

« Il est regrettable que la direction ait fait le choix de la répression plutôt que celui de la désescalade »

OLIVIER GODECHOT
sociologue

Gayer. « Les opinions des professeurs de la faculté permanente sur le mouvement sont diverses, mais les témoignages s'accordent sur le fait que mercredi soir, l'action était pacifique et qu'on ne pouvait pas y répondre par la force », relève le sociologue Philippe Coulangeon.

« La franchise universitaire [tradition selon laquelle le maintien de l'ordre dans une enceinte universitaire est de la compétence de l'autorité universitaire elle-même à moins d'un danger imminent] n'est pas faite pour être abandonnée à la légère, estime le professeur en sociologie Bruno Cousin. Il est compréhensible que nos étudiants soient émus et mobilisés face à l'horreur de ce qui se passe actuellement à Gaza, tout comme ils l'ont été et continuent à l'être en réaction à l'horreur du 7 octobre. » A ses yeux, « la mission d'une université de sciences politiques et sociales est justement de les former à analyser – entre autres choses – la complexité du conflit israélo-palestinien et sa spirale de violences ».

Il s'agit seulement d'étudiants « qui utilisent des canaux habituels d'expression, corrobore le sociologue Olivier Godechot. Cela fait partie de l'apprentissage de la vie politique. Il y a d'autres manières de gérer ces modes d'expression collective et il est regrettable

que la direction ait fait le choix de la répression plutôt que celui de la désescalade. »

« Sciences Po a des liens avec des universités étrangères, notamment avec Columbia, et ces connexions montrent qu'il ne s'agit pas d'un feu de paille ou d'un mouvement isolé, complète M. Coulangeon. La réponse policière ne saurait être adéquate sur le long terme. »

« Pas de vandalisme »

Certains enseignants en viennent à craindre des effets sur la poursuite d'études des mobilisés. « Un étudiant étranger, qui avait assisté à l'assemblée générale du 12 mars, est venu me demander s'il y aurait des poursuites judiciaires à son encontre... Comment en est-on arrivé à ce point ?, interroge un professeur de science politique qui souhaite rester anonyme. Ce qui me frappe, c'est le sérieux de nos étudiants. Mercredi soir, il n'y avait que des tentes posées là pour la veillée, mais pas de dégradation, pas de vandalisme et aucune atteinte aux personnes. »

Jeudi après-midi, après qu'une centaine d'étudiants de Paris-I Panthéon-Sorbonne et Sorbonne Université ont manifesté place du Panthéon, protestant contre la venue d'Emmanuel Macron pour un discours sur l'Union européenne à la Sorbonne, une partie du cortège a rejoint Sciences Po où la mobilisation s'est poursuivie toute la journée. Une cinquantaine d'étudiants ont voté l'occupation de l'école dans la soirée.

Les revendications du Comité Palestine Sciences Po ont été réitérées auprès de la direction, sans succès, rapporte James (il n'a pas souhaité donner son vrai prénom). Parmi elles figure la cessation de tout échange académique avec les universités israéliennes. ■

SOAZIG LE NEVÉ

Olivier Christen, nouveau procureur antiterroriste

Celui qui a pris ses fonctions lundi est passé par les plus hautes sphères de la magistrature

PORTRAIT

La lutte contre le terrorisme a un nouveau visage : Olivier Christen, l'ex-directeur des affaires criminelles et des grâces (DACG), installé, depuis lundi 22 avril, au Parquet national antiterroriste (PNAT). Ce haut magistrat connaît parfaitement la matière, et depuis longtemps. Jean-François Ricard, le premier procureur national antiterroriste, un poste créé pour lui, en 2019, a quitté ses fonctions, vendredi 19 avril, et rejoint le cabinet de la garde des sceaux. Conseiller spécial, il est notamment chargé de la préfiguration d'un parquet national sur le crime organisé.

Olivier Christen, 52 ans, a fait une carrière aussi rapide que brillante, dans les plus hautes sphères de la magistrature et il a un profil sérieux pour le poste. Il cumule une réelle expérience en juridiction, à la fois au siège (« les juges qui jugent ») et au parquet, avec une série d'allers-retours dans tous les rouages judiciaires de l'Etat, et c'est « sa grande force », indique l'un de ses proches collaborateurs. « J'ai eu des opportunités à chaque fois, convient le procureur. Je suis toujours allé sur des postes intéressants, j'ai appris à chaque fois de nouvelles façons de travailler, qui obligent à s'investir totalement. »

Il a débuté, en 1999, au sortir de l'Ecole nationale de la magistrature, comme juge d'instruction au tribunal de Pontoise, avant, très vite, de rejoindre la chancellerie, en 2002, sous Dominique Perben. Il est affecté – déjà – au bureau de la lutte contre le crime organisé et le terrorisme. Deux ans plus tard, il est détaché au secrétariat général du gouvernement, en tant qu'adjoindant au chef du service législatif.

Le procès de Tarnac

Olivier Christen est nommé, en 2007, vice-président chargé de l'instruction au tribunal de Bobigny, puis devient le secrétaire général du deuxième plus grand tribunal de France. Il passe ensuite au parquet. Vice-procureur, il est, en 2010, chef de la très sensible section C1, la section antiterroriste du parquet de Paris. Un tournant. « C'était mon premier poste au parquet et j'ai découvert l'antiterrorisme, sourit le magistrat. C'est probablement ce qui a marqué la suite. Toutes les fonctions que j'ai exercées les années suivantes m'ont préparé à celle d'aujourd'hui. » Le procureur de Paris est alors Jean-Claude Marin, bientôt remplacé par François Molins, et le parquet se retrouve en première ligne, en mars 2012, lors de l'affaire Merah.

De 2014 à 2016, M. Christen est sous-directeur de la justice pénale spécialisée à la DACG, qui gère, sur tout le territoire, les affaires les plus difficiles – et de nouveau les attentats contre Charlie Hebdo et ceux du 13 novembre 2015. Il est ensuite nommé conseiller technique, puis conseiller justice au cabinet de Manuel Valls, premier ministre, puis de Bernard Cazeneuve. C'est le moment d'une intense activité législative, normative, organisationnelle sur le terrorisme, à laquelle il prend largement sa part.

Olivier Christen retourne, en 2017, au parquet de Paris en qualité de procureur adjoint, et sort un instant de l'ombre, en 2018, lors du procès de Tarnac. Il est l'un des deux procureurs à requérir, une situation inconfortable, la ministre de l'intérieur au moment des faits, en 2008, Michèle Alliot-Marie, ayant d'emblée désigné comme coupables un petit groupe de militants de gauche de Tarnac (Corrèze), accusés d'avoir saboté des caténaires SNCF.

« Opérationnel tout de suite »

Mais l'enquête a tourné au fiasco : après un procès tendu, le procureur Christen a estimé que les prévenus étaient bien coupables, mais n'a souhaité les voir condamnés qu'à des peines en partie avec sursis, la partie ferme étant déjà couverte par leur détention provisoire : ils ne devaient ainsi pas retourner en prison. Le tribunal a jugé plus simple de les relaxer. « Ce n'est pas du tout un souvenir pénible, dit Olivier Christen. L'enjeu, pour moi, était que la justice fonctionne. Le procès a été très bien conduit, c'est un lieu des échanges contradictoires, le moment de peser l'ensemble des sujets, le débat a été très riche. C'est une vraie expérience professionnelle. Le tribunal ne nous a pas suivis, peu importe, c'était un lieu de débat très fort. »

Olivier Christen est vite retourné Place Vendôme, en 2019, en tant que directeur adjoint du cabinet de Nicole Belloubet, alors garde des sceaux, avant de rejoindre la DACG, en 2020. « Au Parquet national antiterroriste, il sera opérationnel tout de suite, assure Camille Hennequet, l'une des avocates générales du procès des attentats du 13-Novembre et actuelle cheffe du service national du renseignement pénitentiaire, qui l'a rencontré lors de son passage à Bobigny. Il connaît parfaitement la matière, il est très dynamique, énergique, avec une faculté d'adaptation remarquable. Et il fait avancer les sujets. »

La DACG est un autre tournant. La direction élabore les normes en matière pénale et conduit les politiques publiques, en relation avec les procureurs généraux, alors que la coordination avec les parquets en région est décisive dans l'antiterrorisme. « Il est aussi parfaitement identifié par les acteurs internationaux de la lutte antiterroriste, souligne l'un de ses ex-collaborateurs. C'est un défenseur inconditionnel de l'Etat de droit, avec une vision très claire de la menace d'un côté et de ce qui relève du périmètre de l'intervention judiciaire. » L'intéressé hausse les épaules : « Quand on est magistrat, on est garant des libertés individuelles, c'est ce qui donne le sens à cette fonction. J'y suis attaché, parce que je suis magistrat. »

Le PNAT compte aujourd'hui trente-six magistrats, le procureur compris, répartis en trois pôles : l'antiterrorisme, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité, et le suivi de l'exécution des peines, un service particulièrement délicat. Avec, à court terme, les Jeux olympiques et paralympiques. ■

FRANCK JOHANNÈS

Après des propos sur le voile, Alain Policar démis du Conseil des sages de la laïcité

Nicole Belloubet a souhaité le départ du sociologue, nommé par Pap Ndiaye

La nomination au sein du Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République (CSL) par Pap Ndiaye avait fait polémique ; son départ le fait tout autant. La ministre de l'éducation nationale, Nicole Belloubet, a démis de ses fonctions le sociologue Alain Policar, qui avait rejoint en 2022 l'instance créée par Jean-Michel Blanquer dans le but de faire vivre les valeurs de la République à l'école.

Il était connu pour des positions moins fermes sur la laïcité que les autres membres. Confirmant une information de L'Opinion, l'entourage de M^{me} Belloubet a expliqué au Monde, jeudi, que ce départ avait été annoncé par la ministre devant le CSL, le 22 avril, et qu'il serait effectif « au 1^{er} juillet ».

Les dissensions se sont cristallisées autour d'une interview accordée par M. Policar à Radio France internationale (RFI), au début d'avril. Le chercheur associé au Centre de recherches politiques de Sciences Po y affirmait que la loi de 2004 sur le port ostensible de signes religieux à l'école est considérée, « à tort ou à raison », comme « discriminatoire à l'égard des musulmans ». « A mes yeux, le voile n'est pas le plus souvent un signe de prosélytisme – les enquêtes sociolo-

giques montrent qu'il s'agit même souvent d'un vecteur d'émancipation pour les jeunes filles par rapport à leur milieu – et le port du voile devrait donc être analysé chaque fois au cas par cas. Or, la loi ne permet pas cette analyse fine. »

Ces propos ont déclenché l'envoi d'une missive de Dominique Schnapper, présidente du CSL, à Alain Policar, dont copie a été adressée au cabinet de M^{me} Belloubet. Dans ce courrier que Le Monde a pu consulter, M^{me} Schnapper regrette que le sociologue ait été présenté sur le site de RFI comme membre de l'instance. Elle lui reproche d'avoir pris position pour une application au cas par cas du texte sur les signes religieux, ce qui revient à remettre en cause une loi de la République,

une démarche qui « engage la responsabilité [du CSL] et celle de la ministre », alors que M. Policar siège « dans une instance rattachée à l'éducation nationale et destinée à aider ses décisions ».

« Je suis entré dans cette instance avec l'assurance qu'on pourrait avoir des débats, mais son rôle est en réalité la pure explicitation de la loi, et tout manquement au respect de la loi n'est pas admis », réagit auprès du Monde le sociologue, qui dit s'être étonné qu'il ne soit pas possible de dire au sein du CSL que « cette loi est souvent mal comprise, et qu'il importe de comprendre pourquoi elle est perçue comme discriminatoire, surtout par les musulmans ».

« Equilibre un peu bouleversé »

M. Policar regrette des maladresses de formulation, sur le site de RFI, qui ont provoqué un tollé dans les rangs des défenseurs d'une laïcité stricte, certains réclamant son départ en des termes qu'il juge « insultants ». Il a reçu le soutien d'intellectuels, comme le sociologue Michel Wieviorka, qui a adressé une lettre à la ministre regrettant des appels à la démission qui « visent à faire du conseil un espace homogène idéologiquement, et non un espace d'échange ».

La présidente du Conseil, Dominique Schnapper, lui reproche d'avoir remis en cause une loi de la République

JUSTICE

Une enseignante porte plainte pour menaces de mort contre deux élèves

Une plainte a été déposée auprès du parquet de Paris, mercredi, contre deux élèves par une professeure du collège François-Villon, dans le 14^e arrondissement de Paris, a rapporté, jeudi, Le Parisien.

D'après une source policière, ces collégiens auraient proféré des menaces et mimé un geste d'égoïsme lors d'un cours. Le rectorat a indiqué qu'une mesure conservatoire a été engagée contre ces élèves, exclus temporairement du collège, « dans l'attente de la mise en place des futurs conseils de discipline ».

Démarches, frais... Le difficile financement d'un fauteuil roulant

En 2023, M. Macron avait promis un remboursement à 100%. Pour l'heure, les obstacles demeurent

REPORTAGE
LINARS (CHARENTE) -
envoyée spéciale

Méthodique, Alexandre Sauderais a renseigné chacune des dépenses dans un tableur informatique et fait le calcul : « A peu près 56 000 euros, c'est ce qu'a coûté mon handicap en matière d'équipement depuis un an et demi », résume le graphiste de 35 ans, qui nous reçoit chez lui avec sa compagne Marine Labrunne, et Gladys Mignet, ergothérapeute, fin mars, près d'Angoulême (Charente). Devenu paraplégique fin août 2022 après un accident de vélo, dans lequel il a perdu l'usage de ses jambes, le trentenaire s'est confronté aux méandres administratifs et financiers pour acquérir un fauteuil roulant adapté à ses besoins et réaménager sa maison, à sa sortie de centre de rééducation trois mois plus tard. « Au début je n'ai juste rien compris à tout ce qu'il fallait faire », explique-t-il.

Pour l'aiguiller dans ses choix et démarches, le jeune homme a pu compter sur l'appui de M^{me} Mignet, coordinatrice de l'équipe mobile de réadaptation de Charente, de l'association Ardevie, financée par l'Agence régionale de

santé. Composée de deux autres ergothérapeutes, d'un médecin physique et de réadaptation et d'une secrétaire médicale, cette organisation intervient à domicile dans tout le département. Elle assure l'accompagnement de personnes en situation de handicap et perte d'autonomie, pour l'évaluation, le financement, la mise en place et le suivi d'aides techniques, afin de les aider à compenser leurs difficultés du quotidien.

Sollicitée début 2023 sur le dossier de M. Sauderais, Gladys Mignet a d'abord réalisé une visite à domicile, pour comprendre l'environnement du couple, recueillir les demandes d'Alexandre et évaluer ses besoins. Une fois plusieurs essais de fauteuils effectués et le choix arrêté, ils sont ensuite entrés dans la recherche des financements, avec l'aide de l'ergo-

thérapeute et de l'assistante sociale de l'équipe, Mélanie Fazilleau. « Le fauteuil manuel que j'ai choisi pour être un maximum autonome dans mon quotidien, mon travail depuis le domicile et mes déplacements à l'extérieur, est plus léger et maniable qu'un classique », relate Alexandre. Il coûtait un peu plus de 4 230 euros avec les options sur mesure. A cela, on a ajouté un coussin et une assise modulaires, qui coûtent plus d'un millier d'euros.

« Là on est à sec »

Pour ce modèle, la Sécurité sociale l'a remboursé à hauteur de 558 euros, le plafond maximum de la nomenclature actuelle pour le remboursement d'un fauteuil manuel. Le couple et l'ergothérapeute ont déposé un dossier pour que M. Sauderais bénéficie de la prestation de compensation du handicap (PCH) – une aide départementale à l'autonomie des personnes handicapées de moins de 60 ans d'un montant variable –, qui lui a été versée par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de Charente, de près de 1 500 euros.

« Les plus de 2 000 euros restant ont ensuite été pris en charge par ma mutuelle, que j'avais changée pour être couvert à 400% », précise

« Au début, je n'ai juste rien compris à tout ce qu'il fallait faire »

ALEXANDRE SAUDERAI
paraplégique à la suite
d'un accident de vélo

le trentenaire, qui s'en sort sans reste à charge. Il en a été de même pour son fauteuil électrique « verticalisateur » à 11 000 euros, qui lui permet de se redresser pour être à hauteur de ses interlocuteurs, d'accéder à des choses en hauteur et dont l'utilisation fréquente améliore son bien-être physiologique. Si le casse-tête administratif a été plus important pour les travaux d'aménagement de sa maison, les différentes aides touchées par M. Sauderais ont permis au couple d'investir le reste de ses économies dans une voiture adaptée à son handicap, représentant l'essentiel des 13 700 euros qui restent in fine à leur charge.

« Là on est à sec, mais on s'en sort très bien par rapport à de nombreuses personnes », conclut Alexandre. Si le trentenaire dresse ce constat, c'est parce qu'un an après la promesse d'Emmanuel Macron d'un remboursement « intégral » des fauteuils roulants dès 2024, formulée le 26 avril 2023 à l'issue de la conférence nationale du handicap, financer un fauteuil roulant relève toujours d'un parcours du combattant pour la plupart des personnes concernées. « Même s'il existe des modèles standards remboursés à 100% par la Sécurité sociale, bien souvent, ils ne correspondent qu'à très peu de situations. Il est aussi rare que le reliquat soit réduit à zéro », explique Gladys Mignet. Le reste à charge atteint parfois des milliers d'euros, car toutes les personnes n'ont pas les mêmes droits et couvertures.

Mélanie Fazilleau abonde : « Notre travail pour aider à trouver des sources de financement complémentaires est un jeu de piste au cas par cas : on examine d'abord les possibilités de remboursement légales ("Sécu", mutuelle, MDPH...) et ensuite les options extralégales (associations, fondations, caisses de prévoyance...). Mais c'est une équation comptable qu'on n'arrive pas

« Aider à trouver des sources de financement complémentaires est un jeu de piste »

MÉLANIE FAZILLEAU
assistante sociale

toujours à résoudre. » Aujourd'hui encore, même après un accompagnement par l'équipe, il arrive que des personnes renoncent à acheter l'équipement nécessaire, faute de financements suffisants.

Face à ces problématiques, l'engagement présidentiel pourtant fort, n'a étonnamment que peu d'écho chez les personnes accompagnées par l'équipe d'Ardevie. Aucune n'a pu se permettre de mettre en attente ses démarches d'acquisition d'un matériel nécessaire au plus vite. Beaucoup sont simplement passées à côté de l'annonce, quand d'autres n'ont « jamais vraiment cru » au remboursement intégral de dispositifs aussi coûteux. De son côté, laissée dans l'expectative du contenu de la réforme, qui plonge tout le secteur du handicap dans l'incertitude, l'équipe mobile de réadaptation de Charente continue son travail d'accompagnement.

Dans l'éventail de ses missions, la relance des multiples interlocuteurs lorsque les dossiers coïncident. Chantal Vigier, 75 ans, avait fait une croix sur un fauteuil roulant électrique, sachant qu'elle n'en a « pas les moyens » et n'est pas éligible à la PCH, avant que l'équipe n'intervienne à ses côtés, explique-t-elle, lors d'une visite à son domicile, à Saint-Yrieix-sur-Charente. Souffrant d'obésité morbide, cette dernière n'a pas pu sortir de son logement depuis deux ans – à l'exception des rendez-vous médicaux. Elle navigue

donc entre son lit et sa chaise roulante manuelle, souvent installée à un endroit fixe du séjour.

Sollicitée pour l'aider à acquérir un lève-personne électrique, l'équipe d'Ardevie a entamé les démarches pour qu'elle puisse obtenir un fauteuil électrique adapté à son état de sa santé et sa morphologie « afin de sécuriser ses déplacements, lui permettre de se déplacer et soulager aussi son conjoint aidant », relate l'ergothérapeute Dorine Macouillard, chargée de son dossier.

Délai d'attente à rallonge

Celui qui lui correspond coûte 10 000 euros, dont près de 3 000 euros seraient remboursés par la « Sécu ». Mais la mutuelle de M^{me} Vigier n'a pas encore donné la confirmation écrite qu'elle prendrait en charge le reste des frais. Depuis l'été 2023, l'ergothérapeute relance sans arrêt l'organisme pour tenter de débloquer la commande du fauteuil.

Ce délai d'attente à rallonge pour savoir si un financement sera accordé ou non représente une source de découragement supplémentaire et bloque dans bien des cas les démarches pendant plusieurs mois. « C'est une perte de chance énorme pour les personnes qui peuvent voir leur état de santé se dégrader », regrette Gladys Mignet.

Entre la première intervention de son équipe à domicile pour une demande de fauteuil roulant à l'acquisition de ce dernier, il se passe en moyenne entre six mois et un an. Pour la demande de PCH, le temps de traitement du dossier atteint entre quatre et six mois en Charente à ce jour. Ces délais d'attente, comme les types de fauteuils qui seront pris en charge ou non à 100%, vont évoluer avec la réforme annoncée, toujours promise pour entrée en vigueur avant la fin d'année. ■

MARIE POUZADOUX

Une simplification de la fiche de paye jugée en trompe-l'œil

Le ministre de l'économie, Bruno Le Maire, souhaite clarifier le bulletin en réduisant son contenu à une quinzaine de lignes

Le monde du travailousse quand Bruno Le Maire fait le ménage dans « la paperrasse » des entreprises. A travers son projet de loi « de simplification de la vie économique », présenté mercredi 24 avril, le ministre des finances entend s'attaquer à un monument de complexité : le bulletin de paye. Le but est de rendre ce document « plus compréhensible », pour les salariés comme pour les patrons. Mais la démarche suscite de la perplexité, voire des critiques chez les syndicats, sans forcément convaincre tous les représentants des employeurs.

La fiche de paye sert à justifier du montant net versé à un travailleur, en mentionnant – entre autres – les diverses cotisations et contributions qui sont retirées de la rémunération brute pour financer la Sécurité sociale. Elle contient de multiples renseignements, présentés sous des intitulés qui peu-

vent déconcerter son destinataire. Pointé du doigt depuis des décennies, ce foisonnement a déjà donné lieu à des réformes, notamment en 2015, afin d'augmenter l'intelligibilité de cet imprimé, qui joue un rôle essentiel pour plus de 25 millions de personnes dans leurs relations avec l'administration, les banques, les bailleurs, etc.

Mais M. Le Maire pense qu'il est encore possible de gagner en clarté. C'est pourquoi il propose d'alléger le contenu en passant « de plus de cinquante lignes à une quinzaine ». « Seuls les principaux agrégats composant la rémunération seraient désormais restitués, sans le détail des prélèvements sociaux réalisés », est-il écrit dans l'exposé des motifs du projet de loi.

Pour concrétiser son propos, le locataire de Bercy a diffusé, sur le réseau social X, une version de ce qui pourrait être le futur bulletin

de salaire. Elle met en relief deux indications : le « coût total employeur » et le « total net à payer » au collaborateur. Toutefois, si ce dernier souhaite vérifier la somme, il est prévu que l'entreprise mette à sa disposition toutes les informations nécessaires à la reconstitution des montants figurant sur le document.

Incompréhension et inquiétude

La démarche provoque des réactions contrastées chez les mouvements d'employeurs. Début avril, quand il avait pris connaissance des grands principes de cette simplification, le Medef avait exprimé des réserves auprès du ministère du travail, en soutenant, en particulier, que les modifications envisagées étaient susceptibles de « rester sans effet » pour les entreprises.

Depuis, l'organisation présidée par Patrick Martin semble avoir

évolué puisqu'elle fait savoir que « l'objectif d'une meilleure lisibilité du bulletin de paye va dans le bon sens ». « Cette nouvelle présentation est de nature à faciliter la lecture », renchérit Eric Chevée. Le vice-président de la Confédération des petites et moyennes entreprises trouve, cependant, dommage « que le coût des prestations sociales ne soit pas mentionné par type de risque [maladie, accidents du travail et maladies professionnelles, etc.] ». « Nous regrettons aussi l'absence de toute référence à la prime d'activité, complète-t-il. En résumé, ce n'est pas mal, mais le gouvernement peut mieux faire. »

Pour sa part, l'Union des entreprises de proximité, qui défend les artisans, les commerçants et les professions libérales, est plus circonspecte, en mettant en garde l'exécutif dans un communiqué : « Attention de ne pas en arriver à demander à l'employeur

deux documents par salarié. » L'un serait « ultra-light », avec une quinzaine de lignes, tandis que l'autre devrait pouvoir être remis à tout moment au collaborateur, avec l'ensemble des informations déjà existantes.

Par la voix de son vice-président, Benoît Serre, l'Association nationale des directeurs de ressources humaines se montre encore plus tranchée. En l'état, le projet de Bercy « ne va pas simplifier la vie des entreprises ». « Elles vont devoir demander aux éditeurs de logiciels d'intégrer ces changements tout en restant en capacité de fournir les indications mentionnées dans la version actuelle de la fiche de salaire », observe M. Serre.

Chez les syndicats, les commentaires oscillent entre incompréhension et inquiétude. « J'ai du mal à voir l'intérêt de la démarche », décrit Luc Mathieu, secré-

taire national de la CFDT. « C'est de l'enfumage », enchaîne Patrick Privat, trésorier confédéral de Force ouvrière. A ses yeux, M. Le Maire veut que le salarié se rende compte à quel point il est en charge pour l'entreprise – avec la mention « coût total employeur ». M. Privat dénonce aussi une opération qui « invisibilise » les cotisations et contributions allouées à la protection sociale, effaçant, du même coup, le rôle joué par les syndicats dans notre système. « Quand on ne voit plus ces lignes sur sa fiche de paye, ça veut dire qu'on pourra encore moins se mobiliser pour les défendre », a déclaré, jeudi sur LCI, Sophie Binet, la secrétaire générale de la CGT.

Les modifications à venir ne sont pas tout à fait stabilisées. Bercy a l'intention de consulter les acteurs sociaux sur le dossier. ■

BERTRAND BISSUEL

DIMANCHE 28 AVRIL
12H - 13H

Aurélien Pradié,
député LR du Lot

QUESTIONS POLITIQUES.



CARINE BÉCARD

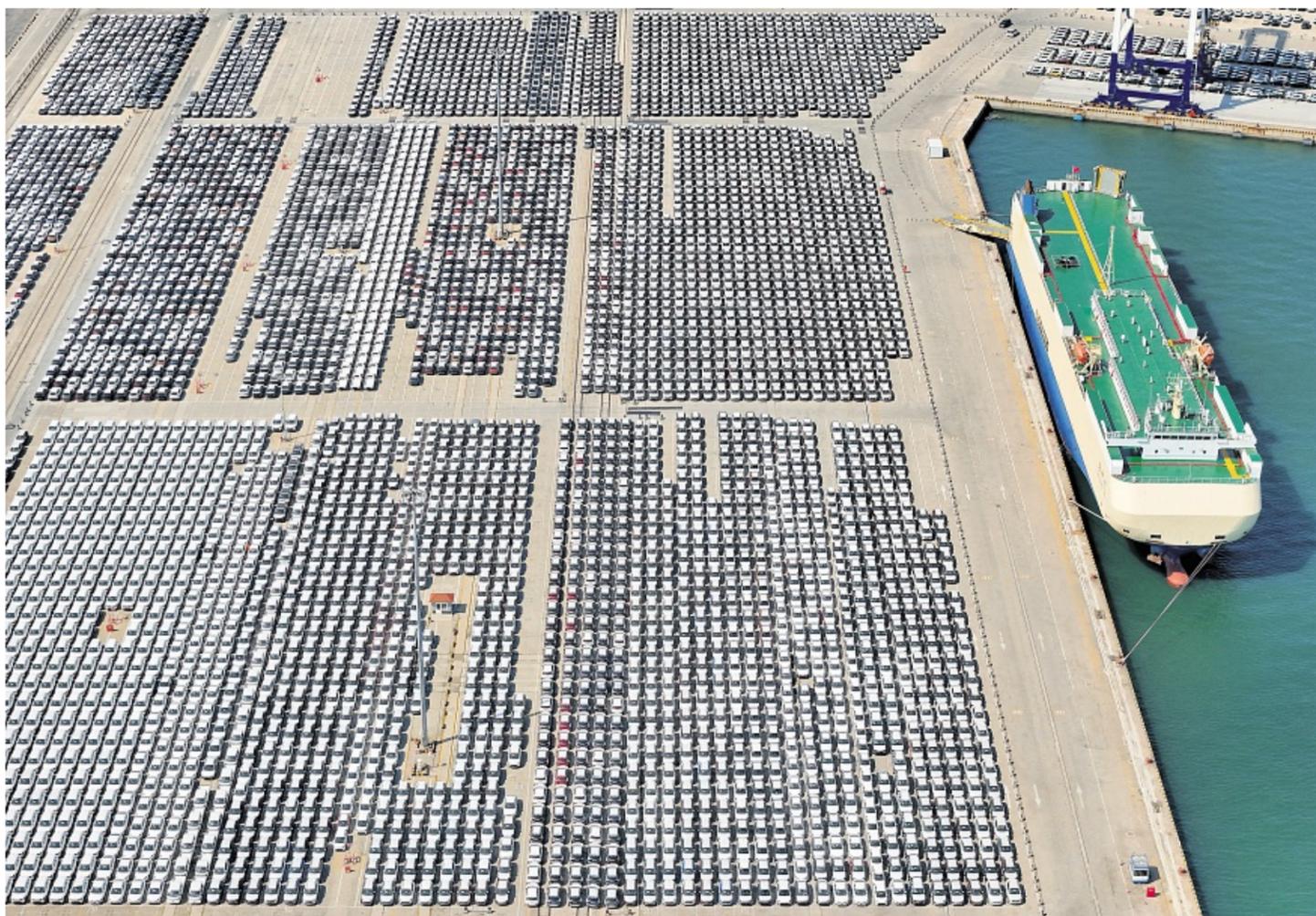
avec
Guillaume Daret
et Françoise Fressoz



franceinfo:
TV canal 27

Le Monde

AUTOMOBILE



Des voitures fabriquées en Chine, rassemblées dans le port de Yantai (province du Shandong) pour être exportées, le 12 avril.

CFOTO/NURPHOTO VIA AFP

La Chine sature l'Europe de voitures électriques

REPORTAGE

ANVERS, ZEEBRUGES (BELGIQUE) - envoyé spécial

Il faut sans doute voir ces endroits pour mesurer les difficultés de la transition de l'automobile vers l'électrique. Il faut y venir, aussi, pour observer comment une industrie chinoise en surcapacité peut inonder le marché européen. Ce matin-là, alors qu'un soleil inattendu illumine le dédale autoroutier qui mène à ce bras lointain du port d'Anvers (Belgique), un gigantesque cargo de la compagnie norvégienne Høegh Autoliners débarque des milliers de voitures dans l'un des terminaux d'International Car Operators (ICO), une filiale du groupe japonais Nippon Yusen Kaisha.

C'est, avec le suédo-norvégien Wallenius Wilhelmsen, l'un des principaux opérateurs du port désormais fusionné d'Anvers-Bruges, le plus grand terminal automobile du monde, par lequel transitait jusqu'ici la production d'une quarantaine de marques. Avant l'arrivée de leurs concurrentes chinoises. A Calloo, près d'Anvers, et Zeebrugues, sur la côte de la mer du Nord, les immenses parkings peuvent accueillir quelque 130 000 véhicules, mais ils sont désormais trop exigus. En 2022, 3,4 millions de véhicules ont transité par les deux ports et, depuis, le marché a encore évolué, les difficultés se sont multipliées et les opérateurs s'efforcent tant bien que mal de résoudre les questions relatives au stockage des véhicules.

Devant les grilles soigneusement gardées d'ICO, à Calloo, le regard se perd sur les voitures de toutes les marques alignées que des

camions venus d'Italie, du Royaume-Uni, de Pologne ou d'Allemagne s'apprentent à charger. Au premier plan, des modèles souvent encore inconnus du grand public. « Tous chinois. Moi, je préfère les bagnoles allemandes », maugrée Rinus De Vries, un camionneur néerlandais, qui patiente dans sa cabine.

« BAZAR INGÉRABLE »

MG, BYD, Nio, XPeng, Lynk & Co, Omoda, Hongqi, etc. Une dizaine de constructeurs chinois ont lancé une offensive commerciale, avec l'exportation de près de 4,1 millions de voitures en 2023 (+ 58 % en un an). Objectif : conquérir un marché européen en

MG, BYD, NIO, XPENG... UNE DIZAINE DE CONSTRUCTEURS CHINOIS ONT LANCÉ UNE OFFENSIVE COMMERCIALE

pleine mutation à la faveur, entre autres, des aides prévues dans plusieurs pays pour l'acquisition d'un véhicule électrique. Selon certaines prévisions des dirigeants du port, de 600 000 à 1 million de véhicules fabriqués en Chine, électriques mais aussi thermiques, seront débarqués en 2024 à Anvers-Bruges. Avec des Tesla, des BMW et des Polestar – la marque suédoise est détenue par le chinois Geely – toutes assemblées dans l'empire du Milieu. Audi commence la préproduction d'un SUV électrique dans sa nouvelle usine de Changchun (province du Jilin).

Des problèmes de stockage ? Après un article publié par le *Financial Times*, le 9 avril, et

Du fait des surcapacités productives de l'empire du Milieu, les ports belges d'Anvers et de Zeebrugues sont engorgés. Les exportations chinoises ont bondi de 58 % en 2023

évoquant l'engorgement de plusieurs ports européens, dont Anvers-Bruges et Bremerhaven, en Allemagne, les demandes d'interview restent sans réponse. « Nous ne sommes pas, à l'heure actuelle, confrontés à de tels problèmes », affirme David Hopkins, le porte-parole de Wallenius Wilhelmsen à Zeebrugues. Chez ICO, on n'a « pas d'informations complémentaires » à fournir. Une simple visite aux abords des parkings gérés par les deux opérateurs suffit à comprendre qu'ils minimisent les difficultés afin de ne pas écorner leur image. « Oui, on a désormais des voitures qui stationnent ici pendant un an, un an et demi parfois », confirme une employée d'ICO sous le couvert de l'anonymat. « Certains jours, c'est vraiment un bazar ingérable », confirme l'un de ses collègues.

En 2022, Wallenius Wilhelmsen annonçait le doublement de ses capacités à Zeebrugues, avec un projet d'extension sur une cinquantaine d'hectares, qui sera achevé en 2027. ICO projette la construction d'un garage additionnel sur plusieurs étages, qui devrait abriter 13 000 voitures. L'afflux de voitures électriques oblige aussi les opérateurs à augmenter le nombre de bornes de recharge et les éoliennes sur leurs sites.

« CADENCES INFERNALES »

Pour Anvers et Zeebrugues, une première alerte à l'embouteillage était survenue en 2020 : la crise due au Covid-19 et le quasi-arrêt des ventes qu'elle avait entraîné avaient limité fortement les exportations, d'où une longue immobilisation de nombre de voitures. A la fin de 2023, les attaques des rebelles houthistes en mer Rouge et la diminution du trafic qui en a résulté n'ont, elles, offert qu'un court répit.

Souvent obligés de contourner par le cap de Bonne-Espérance, ce qui allonge fortement la durée et les coûts, les transporteurs ont affrété des bateaux capables de charger jusqu'à 7 000 véhicules, au lieu de 1 000 à 2 000 habituellement. Et ils se dirigent désormais directement vers la Belgique, sans décharger une partie de leur cargaison dans des ports du sud de l'Europe, comme ils le faisaient auparavant.

La congestion actuelle a d'autres causes encore. « Les cadences sont infernales. On manque partout de camions et de chauffeurs », souligne Rinus De Vries, le camionneur néerlandais. Pas besoin d'être un expert pour constater cette pénurie de main-d'œuvre : à Zeebrugues, comme à Anvers, toutes les « naties », les entreprises qui opèrent dans ces ports, arborent pancartes et banderoles pour inviter « de nouveaux collègues » à les rejoindre. « On manque aussi de bateaux pour la navigation courte et les exportations vers d'autres ports européens », note Gert Ickx, le porte-parole d'Anvers-Bruges.

La demande de véhicules électriques, plus faible que cela était envisagé, notamment par les constructeurs chinois soucieux d'écouler leur surproduction, contribue évidemment, elle aussi, à l'encombrement des ports. Par ailleurs, une majorité des nouveaux acteurs du marché ne dispose pas d'un réseau de distribution et ils maintiennent donc leurs voitures sur les parkings des ports, dans l'attente de leur vente.

« Les Chinois nous avouent leurs difficultés, mais leur but reste bien de capter 25 % du marché européen de la voiture électrique », commente, sans donner son nom, un cadre des services portuaires. Un pari qui sera peut-être difficile à tenir, à en croire la chambre de commerce chinoise pour l'Europe, sur la base de données des douanes pour les deux premiers mois de 2024. Apparemment très éloignées de l'objectif officiel, les exportations de véhicules vers l'Union européenne (UE) ont chuté de près de 20 % par rapport à la même période de 2023, passant de 94 102 unités à 75 626, sur un total général de 248 200 voitures produites pour l'export.

La menace de sanctions douanières européennes, en raison des subventions allouées par Pékin aux constructeurs nationaux, pourrait aggraver la situation, même si les principaux acteurs européens feront tout pour freiner les ardeurs de la Commission de Bruxelles. En effet, ils redoutent une emprise chinoise sur le marché de l'UE, mais ils craignent plus encore des représailles qui handicaperaient leurs ventes en Chine. ■

Le marché du transport maritime de voitures, et ses « ro-ro », en plein boom

L'ÉQUATION EST SIMPLE. L'industrie automobile chinoise produit 30 millions de véhicules par an et elle continue à investir massivement. En 2023, elle a écoulé 21,7 millions de voitures sur son marché, en a stocké 3,2 millions et en a exporté 5,2 millions. Un record, qui de l'avis des observateurs en Chine, n'est qu'un début.

L'industrie maritime a produit, en 2023, 68 rouliers, des bateaux spécialisés dans le transport de voitures, au lieu de 5 les années précédentes, a souligné Camille Bortolini, conseiller à l'industrie et au numérique à l'ambassade de France à Pékin, dans une présentation à 80 professionnels de l'automobile emmenés par leur organisation professionnelle Mobilians, à Pékin, le 24 avril.

Le premier constructeur chinois de véhicules électriques ou hybrides, BYD, devenu numéro un mondial dans cette catégorie, a décidé de se doter de sa flotte. Il a reçu un premier navire et six autres doivent lui être livrés en 2025. Il utilise son premier « ro-ro », l'autre nom des rouliers, diminutif de roll-in roll-out, de la Chine vers l'Europe tout en achetant de l'espace chez les autres transporteurs.

CMA CGM se renforce aussi

Selon le site *Ports et Corridors*, SAIC Motor, propriétaire, entre autres, de la marque MG, et Chery ont aussi passé commande. Au total, les constructeurs chinois s'équiperaient de 47 bateaux. Mais ils ne sont pas les seuls : il y a autour de 700 rouliers dans le monde,

et de 30 % à 35 % de capacités supplémentaires en commande, estime-t-on chez CMA CGM. Devenu le premier acteur mondial de la logistique automobile depuis le rachat, en 2022, de Gefco par sa filiale Ceva Logistics, l'armateur français se renforce aussi.

« En 2024, Ceva déploie quatre nouveaux navires porte-voitures, avec chacun une capacité de transport de 7 000 voitures », note un porte-parole. Indianapolis, Monaco, Monza et Silverstone... Trois autres sont en construction, dont l'un qui devait être livré le 26 avril. Ils sont pour partie affrétés par CMA CGM auprès de la société singapourienne Eastern Pacific Shipping et pour partie détenus en propre. L'objectif de l'armateur est de transporter 140 000 véhicules par an, autant que

la production annuelle de l'usine de Stellantis à Poissy (Yvelines).

« Nos navires sont pleins à l'aller, et au retour, vers l'Asie », précise CMA CGM, citant les deux premiers voyages de l'Indianapolis et du Monaco. Les principaux flux de transport sont entre l'Asie et l'Amérique du Nord : 17 % du marché, des mouvements qui devraient être stables ou en très légère baisse. En revanche, les flux de l'Asie vers l'Europe, 13 %, sont attendus en hausse de 3,7 % par an en moyenne sur les quatre prochaines années. Le transport de Chine vers l'Europe coûte 1 500 dollars (1 404 euros) par voiture. Les professionnels du fret maritime parlent de « supercycle ». ■

SOPHIE FAY
(PÉKIN, ENVOYÉE SPÉCIALE)

JEAN-PIERRE STROOBANTS

La démesure de l'industrie au salon de Pékin

Huit halls immenses, 117 nouveaux modèles... Autant de signes de la nouvelle puissance automobile chinoise

REPORTAGE

PÉKIN - envoyée spéciale

Tous les portables se lèvent en même temps. L'arrivée de Lei Jun, fondateur du fabricant de téléphone Xiaomi, sur le stand de Mi, sa nouvelle marque de voiture, provoque un mouvement de foule, et chacun veut sa vidéo du patron star. Ce jeudi 25 avril, le Salon automobile de Pékin, qui fermera ses portes le 4 mai, n'est ouvert qu'à la presse et aux professionnels, mais, dans les allées, c'est déjà la bousculade. Protégé par une lourde sécurité, le PDG de 54 ans, en polo jaune, se fraie un chemin et va saluer son invité : Luca de Meo, le directeur général de Renault.

Entouré de plusieurs membres de son comité exécutif, il observe la SU7, sensation du salon, sous toutes ses coutures. Cette berline électrique qui se décline en sept couleurs « *a des airs de Porsche Macan* », constate Adrian van Hooydonk, patron du design de BMW Group, venu lui aussi voir la nouvelle marque. Mais son prix n'a rien à voir : il varie entre 27 000 et 38 000 euros, selon la puissance et l'autonomie. Lei Jun dit avoir pris 75 723 commandes depuis sa conférence de lancement, le 28 mars. Il compte livrer 10 000 voitures dès juin. La division automobile de Xiaomi n'a que deux ans et demi d'existence.

Dans un hall voisin – le salon en compte huit –, Huawei, l'autre grand nom des téléphones, présente les modèles de sa division HIMA, pour Harmony Intelligent Mobility Alliance, et de ses deux

POUR LA PREMIÈRE FOIS, LE PRIX DES « WATTURES » PRÉSENTÉES REJOINT CELUI DES VOITURES THERMIQUES. L'ÉCART S'EFFACE

marques : Aito, conçue avec le constructeur Seres, et Exeed, la gamme premium, élaborée avec Chery. Tous les modèles sont électriques, parfois hybrides, comme la quasi-totalité des véhicules exposés au salon.

Aito, Exceed et Mi sont trois des 150 marques – l'Association chinoise des constructeurs automobiles, elle-même, ne connaît pas le nombre exact – qui se disputent le marché de 22 millions de véhicules en Chine. Selon les organisateurs, 117 premières mondiales sont présentées à Pékin. On y retrouve aussi la voiture volante de XPeng, start-up de l'automobile dans laquelle Volkswagen a investi, en 2023, pour rattraper son retard face aux véhicules électriques concurrents chinois.

Dans le stand mitoyen de celui de XPeng et de ses modèles futuristes, la marque de Wolfsburg est venue en force : 44 modèles sont exposés, dont six premières mondiales et un concept car. Sur ce dernier, un avatar aux contours projetés sur la vitre de la portière vous accueille quand vous approchez. Dans un cube noir, une voiture encore mystérieuse laisse ap-

paraître le style de la nouvelle marque que Volkswagen lance exclusivement pour le marché chinois, ID. Unyx. En face, le groupe a installé sa marque Jetta, qui porte le nom d'un best-seller à moteur thermique et qui permet encore aux ménages de s'offrir une voiture de qualité allemande, à essence, pour moins de 8 000 euros.

Des questions sur la rentabilité

L'industrie française n'est, elle, représentée que par Valeo, qui s'adapte au rythme local : des constructeurs qui développent une voiture en deux ans à peine, alors qu'il en faut le double en Europe, des clients qui veulent sans cesse des nouveautés. Ce que doit faire aussi l'équipementier français, Forvia, qui n'a pas de stand au salon, mais est très présent dans les voitures. Li Jingcheng, son directeur en Chine, explique avoir dû lancer une usine de sièges pour suivre son client BYD en quarante jours, un record !

La vice-présidente de BYD, Stella Li, a confirmé à la veille du salon son intention de construire une nouvelle usine en Europe, en plus de celle déjà prévue en Hongrie. A Pékin, BYD est l'un des rares constructeurs à proposer une petite voiture. La plupart des véhicules, notamment ceux présentés par les constructeurs historiques Dongfeng ou Hongqi (constructeur de la voiture de Mao), sont énormes. A côté, la Seagull jaune vif de BYD est un poids plume. Son prix aussi. En Chine, elle est vendue à 68 800 yuans, soit 8 852 euros.

Leapmotor, la start-up avec laquelle Stellantis s'est associé en

octobre 2023, présentait, lui aussi, un petit véhicule, la T03, dernière version. Stellantis se prépare à la distribuer en Europe, ainsi qu'un autre modèle, la C10, un SUV bardé d'options en série et vendu en Chine à 17 000 euros. Les modèles équivalents en Europe seraient commercialisés autour de 35 000 euros, selon un des dirigeants de la marque. L'équipe de 20 personnes chargée de l'export est déjà opérationnelle, à Amsterdam. Pour commencer à structurer un réseau de distribution, elle a réuni, en Italie, juste avant le salon de Pékin, 200 distributeurs locaux à qui elle a présenté la marque. Les premières voitures arriveront en septembre.

Pour la première fois, le prix des « wattures » présentées rejoint celui des voitures thermiques équivalentes. L'écart s'efface. Il persiste, en revanche, entre les voitures électriques européennes et chinoises. Comment expliquer une telle différence – au moins 30 % –, alors que les modèles exposés au salon de Pékin sont bourrés d'électronique, d'écrans spectaculaires, de systèmes permettant une conduite quasi autonome et de finitions soignées ? « La moitié vient du différentiel de

salaires, du prix de l'énergie, des subventions. L'autre moitié, de solutions techniques originales développées par des constructeurs qui ne viennent pas de l'automobile, mais de l'électronique », explique un expert, qui a un pied en Europe et l'autre en Chine, et qui souhaite garder l'anonymat.

Certains font aussi valoir que les constructeurs chinois ne sont pas rentables et rapportent la ruine, non confirmée, qui circule au salon : Xiaomi perdrait jusqu'à 15 000 euros par voiture. Entre tous les constructeurs en Chine, mais aussi entre eux et l'américain Tesla, absent du salon, la guerre des prix fait rage. Au point

que Xiang Li, fondateur de la start-up Li Auto, a appelé les autorités chinoises à réfléchir à un mécanisme de consolidation entre acteurs.

Certains ont envie d'en profiter. « On est en train d'ajouter quelques idéogrammes dans l'équation », a dit Luca de Meo aux Echos, vendredi 26 avril, dans les allées du salon. Au Monde, il confie avoir trouvé très intéressant le stand de Li Auto. Il expose un monospace qui tranche avec les berlines aux formes répétitives s'inspirant de Tesla.

Si la vitalité de l'industrie automobile chinoise rassemblée dans ce salon démesuré impressionne, son modèle inquiète aussi. Grégoire Delobelle, directeur de la relation clients du courtier en assurances Bessé, venu à Pékin avec l'association des professionnels de l'automobile Mobilians, s'interroge : « Quel est le bilan environnemental de cette course au dernier modèle électrique, avec des voitures énormes, suréquipées et lourdes ? » En tant qu'assureur, il se pose des questions sur leur nombre, leur réparabilité et la capacité de l'industrie à les recycler. ■

SOPHIE FAY

LA DIVISION AUTOMOBILE DE XIAOMI A REÇU 75 723 COMMANDES POUR LA BERLINE ÉLECTRIQUE SU7, SENSATION DU SALON, DEPUIS LA CONFÉRENCE DE LANCEMENT DU 28 MARS



PERTES & PROFITS | AUTOMOBILE

PAR PHILIPPE ESCANDE

La grande peur venue de l'Est

C'est une tradition chez Peugeot. Dans cette austère maison, fondée au XVIII^e siècle, à quelques encablures des frontières suisse et allemande, on s'est toujours méfié de ce qui venait de l'Est. La grande affaire de Jacques Calvet (1931-2020), patron de PSA de 1984 à 1997, a été la résistance à l'invasion japonaise. Son lointain successeur, Carlos Tavares, est en lutte contre le déferlement de la Chine. Pas un jour sans qu'il alerte sur le « tapis rouge » que l'Europe déroule sous les roues des constructeurs chinois. Tout comme Jacques Calvet, qui fustigeait l'Europe incapable d'ériger des barrières assez hautes pour contenir l'assaut nippon.

L'Europe a négocié des quotas de ventes avec les Japonais. Ces derniers, en retour, ont déployé des usines au Royaume-Uni, en Espagne et même en France. Les constructeurs français, allemands ou italiens ont résisté, se sont modernisés, ont largement délocalisé. Ils ont survécu.

En sera-t-il de même aujourd'hui, alors que les voitures chinoises s'amassent par centaines de milliers dans le port belge d'Anvers, comme des cavaliers avant la bataille ? Le danger est tout aussi existentiel qu'en 1990, mais il est d'une autre nature. A l'époque, la révolution était productive. L'industrie nipponne possédait une avance considérable

en matière de process de production, de productivité et de qualité de fabrication.

Cette fois-ci, la révolution est technologique. La menace climatique a conduit les Etats à accélérer la transition des voitures thermiques vers les électriques. En moins de cinq ans, le marché mondial des « wattures », qui représentait 2 % des ventes en 2018, a été multiplié par six. Il devrait dépasser les 20 % en 2024, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Or, ces véhicules sont des objets totalement nouveaux qui ont conduit à deux changements que n'ont pas suffisamment anticipés les constructeurs européens.

Une filière complète

Le premier est l'arrivée de nouveaux acteurs venus du monde de l'électronique, maîtrisant mieux qu'eux la science des algorithmes et du semi-conducteur. Les plus emblématiques sont l'américain Tesla et le chinois BYD. Tesla s'est développé dans le milieu des start-up californiennes, dont est issu son patron, Elon Musk. BYD est un producteur de batteries de téléphone de Shenzhen (Guangdong), la « Silicon Valley chinoise », aux portes de Hongkong. Désormais, plus de la moitié de la valeur d'une voiture est constituée par ses batteries,

ses moteurs électriques et ses logiciels. Les tentatives européennes de Volkswagen, de Stellantis ou de Renault dans ces domaines sont encore balbutiantes.

Le deuxième changement profond par rapport à l'offensive nipponne de la fin du XX^e siècle est que les Chinois ont anticipé ce basculement, en constituant une filière complète, du raffinage des minerais à l'usine. Désormais, pas une batterie ne peut être produite dans le monde sans composants chinois. Le pays détient, par exemple, 90 % du marché du graphite pour les anodes indispensables à leur fonctionnement.

La marche à monter est donc considérable. Le passé montre que les industriels européens ont la capacité et l'énergie pour s'adapter. Déjà, des alliances sont en train de se constituer avec des groupes chinois. La Commission européenne, poussée par les Etats membres, va ériger des barrières protectrices, essentiellement tarifaires. Mais elle devra faire de la place aux nombreuses usines que vont installer BYD, Tesla, Geely et d'autres au cœur de l'Europe. Tout cela pour un marché, au mieux, de remplacement, qui ne changera pas les volumes vendus par les constructeurs. La révolution est donc technologique, industrielle et culturelle. Un nouveau monde venu de l'Est. ■

UN HORS-SÉRIE | Le Monde

Le Chat du Rabbine
vu par Joann Sfar

L'histoire derrière la BD racontée par son auteur

LE CHAT DU RABBINE, UN HYMNE À LA TOLÉRANCE

Les coulisses de la création de cette série avec un félin taquin, doté d'une parole libre et impertinente, qui travaille à sa façon à plus de fraternité. Une œuvre personnelle pour Joann Sfar, qui cristallise beaucoup de ses préoccupations d'homme, de citoyen et d'artiste, à laquelle s'ajoutent de nombreuses autres voix au fil des pages (historiens, philosophes, artistes...).

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
ET SUR LEMONDE.FR/BOUTIQUE - 116 PAGES - 10,99 €

Le promoteur immobilier Nexity va supprimer 500 postes

En l'espace de quelques mois, entre vente d'activités et plan social, l'opérateur passera de 8 200 à quelque 4 000 salariés

En privé, Véronique Bédague, PDG du groupe immobilier Nexity, répète volontiers que le promoteur a touché le fond et que, après « un point bas financier » attendu en 2024, une « réaccélération » se dessine en 2025. Pour autant, face à la violente crise qu'affrontent les secteurs de la construction et de la promotion immobilière depuis 2023, la direction de Nexity a décidé de « redimensionner » le groupe. Après avoir annoncé, en février, qu'elle allait recourir à un plan social, elle en a dévoilé le détail, jeudi 25 avril.

Le leader français de la promotion immobilière, avec une production d'un peu moins de 15 000 logements en 2023, a ainsi annoncé la suppression de près de 500 postes, soit 20 % des effectifs dans son activité de promotion-aménagement et terrains à bâtir, qui intègre aussi les fonctions support de la holding du groupe. Mais, compte tenu des départs déjà intervenus, comparativement à 2022, les effectifs de cette activité « auront été réduits au total de 28 % », prévient le groupe dans un communiqué.

Les coûts exceptionnels engendrés par cette réorganisation devraient atteindre quelque 50 millions d'euros en 2024, mais le groupe espère en retirer des économies dès 2025, qui représenteront une réduction de coûts en année pleine de 45 millions d'euros. A ce plan s'ajoutent d'autres mesures « sur les frais généraux et immobiliers », soit une réduction totale de la base de coûts attendue à près de 95 mil-

lions d'euros en année pleine. Le groupe a en outre obtenu de ses partenaires bancaires et obligataires d'être délié de ses ratios financiers, et ce jusqu'à la clôture de l'exercice 2024.

« Ces suppressions de postes s'ajoutent aux ruptures conventionnelles et aux "licenciements pour insuffisance" qui ont lieu depuis un an. Depuis décembre 2022, on a perdu 400 emplois », précise Emmanuel Brie, délégué syndical CFDT et salarié de la branche promotion et construction. « A présent, les négociations sur les conditions de départ débutent. Elles doivent durer quatre mois. Espérons que le PSE [plan de sauvegarde de l'emploi] est bien dimensionné et que ça n'est pas le début d'une série, car les chiffres du premier trimestre ne sont pas réjouissants. » « Pour les salariés qui restent, il va falloir trouver la motivation. Les augmentations de salaire plafonnent à 1,1 % en moyenne en 2024, et pour l'année écoulée, il n'y a ni intérêt ni participation. »

Hausse des prix du foncier

Véronique Bédague n'a pas caché les difficultés de la profession depuis le retournement du marché, à l'automne 2022. La hausse brutale des taux d'intérêt décidée par la Banque centrale européenne (BCE) pour enrayer l'inflation, après le début de la guerre en Ukraine, a fortement réduit le pouvoir d'achat des ménages, qui ont massivement renoncé à se lancer dans un projet immobilier.

Avec en outre une hausse marquée des coûts de construction et des prix du foncier, le logement

La profession connaît des difficultés depuis le retournement du marché, à l'automne 2022

neuf a subi la crise de plein fouet. Au total, selon les derniers chiffres du ministère de la transition écologique, entre mars 2023 et février 2024, 364 800 logements ont été autorisés à la construction, soit 101 900 de moins que lors des douze mois précédents (-22 %). « Nous avons été les premiers à alerter. On me prenait pour Cassandre », a souligné M^{me} Bédague en annonçant le plan social de Nexity.

Le promoteur a déjà dû céder, début avril, sa branche de services aux particuliers, c'est-à-dire celle des activités d'administration de biens (syndic et gestion locative), à la société d'investissement Bridgepoint. Le produit de cession de 400 millions d'euros reçu par Nexity va être utilisé pour désendetter en partie le groupe. La dette nette atteignait 776 millions d'euros fin 2023.

L'opération s'est traduite par le transfert de 200 agences immobilières et a concerné près de 3100 salariés, soit près d'un tiers des effectifs de Nexity. « La plus-value dégagée par cette cession donne à Nexity les moyens de mettre en œuvre sans attendre la transformation en profondeur » du groupe, souligne le communi-

qué. A savoir d'axer la stratégie sur la régénération urbaine (friches, entrées de ville...). En quelques mois, entre cette vente et le plan social, le groupe Nexity passera donc de 8 200 à quelque 4 000 salariés, soit une division par deux de ses effectifs.

Depuis le début de 2024, c'est le troisième gros promoteur qui coupe dans ses effectifs. Vinci Immobilier avait annoncé un PSE aux représentants du personnel, sans annoncer de chiffres, dès janvier. Les résultats de la major étaient encore très bons : un chiffre d'affaires en hausse, qui s'élevait à 68,8 milliards d'euros, mais celui de sa filiale promotion reculait de 19 %, pour finir à 1,2 milliard d'euros. Le 8 avril, la direction de Bouygues Immobilier empruntait le même chemin. « Une procédure d'information-consultation et de négociation d'un projet de plan de sauvegarde de l'emploi » vient d'être engagée, déclarait la direction dans un bref communiqué.

Le promoteur, dont le chiffre d'affaires de 2023 avait chuté de 14 % (à 1,7 milliard d'euros) et dont les réservations de logements et de bureaux dégringolaient, prévoyait de supprimer 225 postes sur un total de 1 054. Les premiers partiront sur la base du volontariat. Le secteur attend désormais début juin, date à laquelle la BCE doit à nouveau réviser ses taux directeurs : la plupart des économistes s'attendent à ce qu'elle amorce une première baisse, avant de procéder à deux autres coupes en 2024. ■

ÉMELINE CAZI
ET VÉRONIQUE CHOCRON

Aux Pays-Bas, l'astuce des sociétés pour échapper à l'impôt sur les dividendes

Des multinationales, comme AkzoNobel, TomTom, Ahold ou le producteur d'engrais OCI, ont profité des failles de la législation

AMSTERDAM - envoyée spéciale

En quelques minutes, les actionnaires d'OCI, réunis jeudi 25 avril à Amsterdam, se sont enrichis de 2,7 milliards d'euros sans payer un cent d'impôt. Comment ? Grâce à une simple astuce, permise par la législation du royaume qui, officiellement, taxe pourtant à hauteur de 15 % les dividendes. Le stratagème, déjà utilisé par d'autres compagnies basées aux Pays-Bas, a été proposé par un cabinet d'avocats spécialisés à ce géant coté en Bourse, leader mondial de la production d'engrais et de mélamine – une résine incassable.

Le principe est « simple » : les actionnaires votent une première modification des statuts, prévoyant une augmentation du capital autorisé (le montant des actions émises par l'entreprise) d'un montant de 2,7 milliards d'euros. La valeur de l'action grimpe, le dividende est distribué. Dans la foulée, l'assemblée vote une deuxième modification, avec la diminution du capital du même montant de 2,7 milliards d'euros. Le tour est joué, avec zéro cent d'impôt à la clé.

Pour quelle raison ? Parce que la somme brièvement injectée a été prélevée sur les réserves de l'entreprise et échappe à l'impôt, en vertu du principe qui veut que l'argent que l'on possède déjà ne peut plus être taxé : les 2,7 milliards d'euros en question ont été considérés comme du capital, et non du bénéfice. La seule contrainte imposée par la législation néerlandaise étant que les statuts de l'entreprise doivent être modifiés, avec l'aval des actionnaires.

Riches familles néerlandaises

Nul doute, évidemment que, dans un tel cas, ceux-ci ne se font pas prier. D'ailleurs, la société OCI a déjà eu recours à cette pratique au cours des trois dernières années, relevait mardi 23 avril le quotidien néerlandais NRC. L'Etat a, de ce fait, perdu 750 millions d'euros. Et sans changement de la loi, impossible pour les services fiscaux d'empêcher cette situation, explique Jan van de Streek, professeur de droit fiscal à l'Université de Leyde. La gauche écologiste et socialiste réclame des mesures, un plan gouvernemental promis en 2018 n'a jamais vu le jour et les services fiscaux mènent, paraît-il,

Des élus pensent qu'il s'agit d'une stratégie pour attirer de grands investisseurs étrangers

une enquête approfondie dont les résultats seront communiqués « en priorité » au Parlement.

OCI est détenue majoritairement par la famille égyptienne Sawiris et dirigée par Nassef Sawiris, 63 ans, l'un des trois fils du fondateur de l'empire. Il est doté d'une fortune estimée à 8 milliards d'euros en 2021, selon le magazine Forbes, qu'il a investie en partie dans Adidas et le club de football anglais d'Aston Villa. L'opération du jeudi 25 avril a été rendue possible grâce, notamment, à la vente d'une filiale du groupe, Iowa Fertilizer Company, pour 3,6 milliards de dollars (3,4 milliards d'euros), en décembre 2023. Le « cadeau » fait aux actionnaires rapportera, en tout cas, 1,4 milliard d'euros à la seule famille Sawiris qui, selon NRC, le fera transiter vers l'une de ses sociétés aux îles Caïmans, via Chypre.

Le quotidien avait déjà révélé que le groupe chimique AkzoNobel, le spécialiste des systèmes de navigation TomTom, et le géant de la distribution Ahold avaient, eux aussi, profité des failles de la législation néerlandaise. A moins qu'il faille plutôt parler d'une stratégie délibérée pour attirer de grands investisseurs étrangers, comme le pensent certains élus.

Au cours des derniers mois, diverses informations ont aussi révélé comment de riches familles néerlandaises ont pu contourner, sans entrer dans l'illégalité, les règles sur les droits de succession ou sur les actions détenues à l'étranger par des dirigeants d'entreprise. Au début du mois d'avril, NRC et la chaîne publique NOS révélaient que la femme la plus riche des Pays-Bas, Charlene de Carvalho-Heineken, qui détient près du quart des actions du groupe brassicole et dispose, selon Forbes, d'une fortune d'environ 13,1 milliards d'euros, a, elle, pu transférer 130 millions d'euros de dividendes non taxables vers l'île de Jersey. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS

Un fonds d'investissement provoque un « putsch » au sein du groupe People & Baby

Le dirigeant fondateur de cette entreprise de crèches privées a été écarté, le 22 avril

L'événement est révélateur de l'exposition des groupes de crèches privées français aux risques du capitalisme mondialisé, alors que leur modèle économique fait en ce moment même l'objet d'une commission d'enquête à l'Assemblée nationale. Lundi 22 avril, Christophe Durieux, le président de People & Baby (environ 600 établissements et 11 000 enfants accueillis en France), s'est fait débarquer de la société qu'il a fondée en 2004 avec sa compagne Odile Broglin, par une intervention de leur principal créancier, le fonds d'investissement Alcentra, désormais filiale du fonds américain Franklin Templeton.

Le couple en était pourtant l'unique actionnaire jusqu'à jeudi 18 avril. Pour comprendre, il faut revenir sur les rêves de grandeur des fondateurs du groupe. En 2018, afin de se développer à l'international, l'entreprise (dont le chiffre d'affaires, en 2017, est de 68,9 millions d'euros) sollicite le fonds d'investissement britannique Alcentra qui lui ouvre une ligne de crédit, débloquent des tranches successives pour un montant total de près de 500 millions d'euros, hors intérêts.

Le groupe croît rapidement, principalement par des acquisitions. Ce qui lui permet de revendiquer aujourd'hui sa présence au Canada, aux Etats-Unis, au Luxembourg, en Italie, en Belgique, en Chine, à Singapour, au Qatar ou

aux Emirats arabes unis. « Et nous sommes numéro un des crèches à Dubaï », souligne M. Durieux.

Un premier accroc survient pendant la crise liée au Covid-19. « Alors que nous étions dans une situation très difficile, nos établissements étant fermés dans le monde entier, le fonds a exigé que nous payions tout de même 4 millions d'euros d'intérêt. Ce que nous avons fait », indique-t-il. Pour lui, le tournant a lieu fin 2022, quand Alcentra est racheté par le fonds américain Franklin Templeton. « Ils ont alors soudainement refusé de décaisser la dernière tranche prévue de 12,9 millions d'euros au prétexte que nous avions dépassé notre ratio d'endettement de 0,1 %. Alors que nous avions déjà engagé cet accord. Ils n'ont pas respecté nos accords », estime M. Durieux, qui cesse de payer les intérêts de la dette.

La trésorerie s'assèche, passant dans le rouge fin 2023. Acculés, les fondateurs acceptent, en échange du déblocage de 2,5 millions d'euros pour payer les salaires (le groupe emploie 6 000 personnes en France, 10 000 dans le monde), de concéder à Alcentra-Franklin Templeton une « action de préférence » : elle leur permet d'acquiescer d'un coup 75 % des droits de vote s'ils le jugent nécessaire.

Actant du non-versement des intérêts depuis la fin 2022, le fonds a décidé d'en faire usage, le 18 avril, pour mettre en minorité le couple d'actionnaire, et nommer, le

22 avril matin, un nouveau président : Philippe Tapié, venu des Ehpad Maisons de famille. Les élus du comité social et économique, mis devant le fait accompli, ont fait part, dans un communiqué interne, de leur « vive inquiétude quant aux graves conséquences d'une telle prise de contrôle ». « On était à des années-lumière de penser que c'était possible, fulmine Christophe Durieux. C'est un putsch, des méthodes de cow-boy comme si nous vendions des chaussures ! Alors que, au milieu de tout ça, il y a 31 000 enfants dans le monde, dont 11 000 en France. »

Rapport alarmant

Cette dépendance au fonds d'investissement n'était d'ailleurs pas apparue lors de son audition, le 20 mars, aux côtés d'Odile Broglin, dans le cadre de la commission d'enquête sur le modèle économique des crèches. Les députés avaient pourtant prié les deux dirigeants d'être plus explicites sur la structuration et l'actionnariat atypique de leur groupe tentaculaire. « Vous répondez sous serment, l'omission, ce n'est pas dire toute la vérité », avait rappelé le président de la commission, Thibault Bazin (LR, Meurthe-et-Moselle). « C'est vrai, nous n'avons pas mentionné la présence du fonds, parce que jusqu'ici il n'était pas dans la gouvernance ! C'était uniquement une créance de dette », justifie M. Durieux qui avait même défendu cette stratégie

d'endettement censée leur permettre « d'avoir une autonomie et une indépendance plus fortes » sur leurs choix de développement.

En avril 2023, dans un rapport alarmant sur le secteur de la petite enfance, l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) avait relevé la présence accrue de fonds d'investissement dans l'actionnariat des « grands groupes du secteur engagés dans des stratégies de croissance ambitieuse » et appelé l'Etat à la « vigilance », « tant pour les risques de coûts financiers que représente cette dynamique, que pour les exigences de rentabilité qui peuvent lui être associées ».

C'est d'ailleurs la mort d'une fillette dans une crèche People & Baby de Lyon, en juin 2022, qui avait provoqué la mission de l'IGAS – une puéricultrice a été mise en examen pour homicide volontaire. Ce drame avait libéré la parole de parents comme de salariés sur les conséquences de la course à la rentabilité dans les crèches du secteur privé lucratif.

Quelle sera la stratégie du nouveau dirigeant ? « Rien ne va changer », insiste-t-on dans son entourage. M. Durieux, qui est persuadé que le fonds va « vendre le groupe à la découpe » pour se rembourser, a entrepris de contester son éviction en justice et espère que Bercy interviendra pour suspendre cette prise de contrôle par un fonds étranger d'une « entreprise stratégique ». ■

ALINE LECLERC

CONJONCTURE

La croissance du PIB des Etats-Unis ralentit au premier trimestre

La croissance du produit intérieur brut (PIB) des Etats-Unis a ralenti plus fortement qu'attendu au premier trimestre 2024, à 1,6 % en rythme annualisé, contre 3,4 % au quatrième trimestre 2023, selon la première estimation du département du commerce, publiée jeudi 25 avril. Pour autant, la banque centrale américaine prévoit une croissance du PIB pour 2024 de 2,1 %. – (AFP)

PRESSE

Christophe Jakubyszyn va diriger la rédaction des « Echos »

L'ancien directeur de la rédaction de BFM Business, et présentateur de la matinale de la chaîne d'information économique, Christophe Jakubyszyn, 56 ans, a été

nommé directeur de la rédaction des Echos, jeudi 25 avril, à l'issue d'un vote de la rédaction. « Au sein du corps électoral composé de 251 inscrits, 213 se sont prononcés pour et 20 ont choisi de faire jouer leur droit de veto », précise un communiqué du groupe Les Echos-Le Parisien, propriété de LVMH.

ÉNERGIE

TotalEnergies améliore encore son bénéfice de 3 % au premier trimestre

Le géant français pétrogazier TotalEnergies a enregistré un bénéfice net de 5,7 milliards de dollars (5,3 milliards d'euros) au premier trimestre 2024, améliorant encore ses résultats de 3 % sur un an, grâce à des prix du pétrole et des marges de raffinage « soutenues », et en dépit de l'essoufflement des cours du gaz, a annoncé le groupe, vendredi 26 avril. – (AFP)

HEC accusée d'avoir admis une Birmane sous sanctions

L'école de commerce a accueilli, à l'été 2023, une étudiante ayant des liens avec la junte, sans faire de vérifications supplémentaires

Lorsqu'elle dépose sa candidature pour une admission en master de management à HEC, Theint Win Htet semble avoir le profil idéal : études à l'université de New York, stage à la banque birmane CB Bank... Comme elle l'écrit elle-même sur son compte LinkedIn : « Ayant vécu sur trois continents différents, j'ai appris à travailler et à nouer des liens avec des personnes d'origines culturelles diverses, une compétence cruciale pour un travail d'équipe dévoué. » Un profil très recherché par la prestigieuse école de commerce de Jouy-en-Josas (Yvelines), qui aime se présenter comme « un véritable melting-pot », avec ses 994 étudiants en master de management, dont les deux tiers sont étrangers, issus de 67 nationalités.

Sauf que Theint Win Htet est originaire d'un pays visé par de nombreuses sanctions depuis le coup d'Etat de février 2021 et dont l'économie est sous le contrôle de l'armée. Sans que cela éveille le moindre soupçon, l'école de commerce a accueilli l'étudiante à bras ouverts – les deux années de scolarité en master coûtent jusqu'à 53 200 euros – à l'été 2023, sans vérifications supplémentaires.

Le 31 janvier 2024, l'étudiante de HEC tombe sous le coup de sanctions américaines. Son père, Thein Win Zaw, à la tête du groupe Shwe Byain Phyu Group of Companies (SBPG), est un homme d'affaires qui tire sa fortune de sa proximité avec la junte birmane. Ses entreprises sont accusées par Washington « d'avoir matériellement assisté, financé ou apporté leur soutien financier, matériel ou technologique, ou d'avoir apporté des biens ou services, à MEHL », un conglomérat contrôlé par l'armée

birmane. Par le truchement de plusieurs coentreprises, dont certaines sous sanctions européennes, SBPG partage, avec les militaires birmanes, les bénéfices liés à l'exploitation de bois, à l'importation de carburant ou à l'extraction de jade et de pierres précieuses.

« De nombreux éléments laissent penser que le mode de vie et la scolarité de Theint Win Htet sont financés par de l'argent provenant d'entités ou de personnes sous sanctions », affirme Lily Ravon, avocate au cabinet Bourdon & Associés, saisi par l'ONG Justice for Myanmar (Myanmar est le nom officiel de la Birmanie).

A cela s'ajoutent des soupçons de blanchiment d'argent, les fonds provenant indirectement, selon l'avocate, d'activités terroristes au sens du droit européen : la junte birmane est accusée de torture, d'attaques contre les civils, en particulier les minorités ethniques et religieuses, et de détruire les fondations politiques et constitutionnelles du pays.

« La France devrait rapidement enquêter et geler tous les avoirs en France appartenant à Theint Win Htet ou aux membres de sa famille et lui interdire l'accès au territoire français », réclame Yadanar Maung, la porte-parole de Justice for Myanmar, qui a constaté que l'étudiante de HEC était action-

Le père de la jeune femme est un homme d'affaires qui tire sa fortune de sa proximité avec l'armée



naire, ou occupait des postes de dirigeant, dans les sociétés de son père, au moins jusqu'en 2021. Des informations qui ne sont plus accessibles depuis que la junte a coupé l'accès au registre des sociétés birmanes.

« En partageant ses connaissances et son réseau avec Theint Win Htet, HEC, sa direction, son conseil d'administration et ses actionnaires font preuve, au mieux d'un manque flagrant de diligence dans la procédure d'admission, au pire d'un mépris pour la lutte du peuple birman pour la liberté », estime Johanna Chardonnières, coordinatrice d'Info Birmanie.

« Responsabilité éthique »

C'est pourtant avec « la conviction que l'enseignement supérieur a un rôle majeur à jouer pour contribuer à plus de paix dans le monde » que HEC avait lancé, en mars 2022, un programme de bourses pour les étudiants issus de pays en conflit.

En France, les écoles de commerce ont enregistré une hausse du nombre d'étudiants étrangers de 80 % au cours des cinq dernières années. Au total, environ 400 000 étrangers étudient dans le pays, ce qui rapporterait 1,35 milliard d'euros par an, selon une étude de Campus France de novembre 2022. Des écoles peu regardantes sur l'origine de ces financements. « Les sanctions visent essentiellement les flux finan-

ciers et ne mentionnent pas explicitement les établissements d'enseignement supérieur », note toutefois Clara Portela, professeure de science politique à l'université espagnole de Valence.

« La sélection des candidats s'effectue en fonction de leur excellence académique », assume HEC, tout en évoquant la responsabilité des banques. « La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme repose sur les entreprises du secteur bancaire, avance-t-elle. Or, en tant qu'école ayant son siège en France, nous percevons l'ensemble des droits de scolarité sur des comptes domiciliés en France. »

Ce n'est pas exactement l'avis de Bercy, pour qui des montages financiers peuvent masquer la vraie origine des fonds. « Il appartient à l'école ou à l'université de mener des vérifications préalables sur les étudiants birmans accueillis », note la direction du Trésor, qui précise qu'« un lien de parenté avec une personne sanctionnée ne saurait juridiquement constituer une preuve du financement des études par des fonds lui appartenant ».

L'école parisienne, qui affirme prendre très au sérieux tout signalement d'acte ou de situation en désaccord avec ses engagements éthiques, a diligenté une enquête auprès d'un avocat. Contacté, celui-ci ne nous a pas répondu, tout comme Theint Win Htet, malgré nos sollicitations.

La Conférence des grandes écoles assure qu'elles ne sont pas « outillées » pour enquêter sur leurs élèves

La question du respect des sanctions dans l'enseignement supérieur n'est pas que réglementaire. « N'y a-t-il pas une responsabilité éthique à faire des vérifications pour certains étudiants, lorsque leurs familles sont sous sanctions et ont un profil qui peut convaincre d'une origine criminelle des fonds qui financent leurs études, d'autant plus quand ces informations sont facilement disponibles sur Internet ? », s'interroge l'avocat William Bourdon, qui ajoute : « Les établissements d'enseignement supérieur ne doivent pas échapper au devoir de vigilance. »

Ironie, HEC, comme toutes les grandes écoles de management, propose des cours sur la réglementation du « devoir de vigilance », mais ne s'est dotée d'aucune politique en la matière. La Conférence des grandes écoles (CGE) assure que les écoles ne sont pas « outillées » pour enquêter sur leurs élèves, et s'en remet- tent aux consignes de l'Etat – lors-

qu'il leur demande de suspendre leurs échanges avec les universités russes, par exemple. En se substituant aux consignes ministérielles pour « trier » les étudiants originaires de tel ou tel pays, les écoles s'exposeraient à des accusations de discrimination, ajoute le président de la CGE, Laurent Champaney.

« Un certain niveau de secret »

« Les enquêtes, si elles sont menées, sont faites par le ministère de l'enseignement supérieur, souvent sur des doctorants étrangers ayant accès à des activités de recherche industrielle avec un certain niveau de secret », insiste M. Champaney. A notre niveau, la principale garantie est le fait que l'étudiant ait obtenu son visa. Interrogé, le Quai d'Orsay affirme qu'« il n'y a pas de différence de traitement pour les demandes de visa étudiant de ressortissants issus de pays sous sanctions ou en conflit ».

« S'il y a des sanctions européennes ou internationales, le visa n'est pas émis », indique encore le ministère des affaires étrangères, assurant que cette règle n'a pas pu s'appliquer « si les sanctions n'étaient pas encore en place ». « En revanche, si cette jeune fille dépose une demande de renouvellement de visa, cela posera problème. » Le ministère de l'intérieur n'a pas répondu aux questions du Monde. ■

JULIEN BOUISOUS
ET VIOLAINE MORIN

La consommation mondiale de vin a poursuivi son reflux en 2023

L'Organisation internationale de la vigne et du vin évalue la baisse à 2,6 % sur un an. Les voyants sont aussi au rouge du côté de la production

Les volumes de vin écoulés sur la planète ont connu une nouvelle évaporation en 2023. La consommation mondiale a, en effet, décliné de 2,6 % sur un an, pour atteindre 221 millions d'hectolitres, selon les données publiées, jeudi 25 avril, par l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV). Il faut remonter à 1996 pour trouver un niveau aussi bas.

L'OIV estime que le déclin a vraiment débuté en 2018, soit avant la pandémie de Covid-19, qui a provoqué de profonds changements dans les habitudes de consommation du fait de la fermeture à répétition des bars et des restaurants. Et avant le déclenchement, en février 2022, de la guerre en Ukraine, laquelle a amplifié le phénomène d'inflation et de tensions sur les chaînes logistiques.

L'épicentre du phénomène est à chercher en Chine, où la consommation s'est réduite de 2 millions d'hectolitres par an depuis 2018.

La décélération a été encore plus brutale en 2023, puisque les volumes ont plongé de 24,9 %, à 6,8 millions d'hectolitres. La Chine se situe désormais en neuvième position dans le classement des Etats les plus avides de vin. Il y a six ans, elle occupait le cinquième rang.

Conditions météo défavorables

Cependant, d'autres pays ont épousé la même tendance, lorsque la population procède à des arbitrages face aux hausses de prix et opte pour la tempérance. Même les Etats-Unis, premier consommateur mondial, ne sont pas épargnés, avec un recul de 3 %, à 33,3 millions d'hectolitres. Encore moins la France, numéro deux du classement, qui affiche un repli de 2,4 %, à 24,4 millions d'hectolitres. Ou son poursuivant, l'Italie, avec une baisse de 2,5 %, à 21,8 millions d'hectolitres.

Pourtant, certains naviguent à contre-courant. A l'exemple de

l'Espagne, de la Russie, de la Roumanie, du Japon ou encore du Brésil, où les verres de vin ont été plus abondamment remplis en 2023. Un engouement qui n'a pas réussi à contrebalancer le reflux général.

Du côté de la production également, les voyants sont au rouge. Les conditions météorologiques défavorables ont touché de nombreux vignobles. Les vendanges ont dès lors été maigrelettes, voire historiquement basses, puisque l'OIV les évalue à 237 millions d'hectolitres (-10 % par rapport à 2022). Une jauge jamais atteinte depuis 1961. Au-delà des aléas climatiques ponctuels, le lent rétrécissement des surfaces mondiales de vignoble (-0,5 % en 2023) contribue au moindre volume de raisins vendangés.

L'Europe, qui fait la pluie et le beau temps dans le secteur, puisqu'elle pèse à elle seule 60 % des volumes de vin mondiaux, illustre bien cette situation dégradée.

La collecte est la deuxième plus mauvaise du siècle, derrière l'année noire de 2017, avec un plongeon de la production de 10,6 %, à 144,5 millions d'hectolitres.

Toutefois, le sort de la tripléte viticole – Espagne, Italie, France, qui se disputent chaque année les places du podium mondial – n'a pas été comparable. La sécheresse et les températures extrêmement élevées d'un côté, et les pluies diluviennes de l'autre ont réduit comme peau de chagrin les espoirs des viticulteurs espagnols

L'épicentre du phénomène est à chercher en Chine, où les volumes écoulés ont plongé de 24,9 %

et italiens. Les deux vignobles ont essuyé des pertes de plus de 20 %.

A l'inverse, les vigneron français ont globalement bénéficié de conditions météorologiques favorables. Résultat, l'Hexagone s'est arrogé le titre de premier producteur mondial de vin en 2023, devant l'Italie et l'Espagne, avec un total de 48 millions d'hectolitres, en progression de 4,4 % par rapport à 2022, qui était déjà un beau millésime. Ce qui paraît être une bonne nouvelle sur le papier a été plus difficile à gérer dans de nombreux chais, en particulier dans le Bordelais, le Languedoc ou le sud de la vallée du Rhône.

Ces vignobles se sont retrouvés victimes de la surproduction et ont dû demander une nouvelle fois l'aide de l'Etat pour distiller les surplus et alléger les stocks. La difficulté d'écouler les raisins vinifiés, avec, comme corollaire, une chute des cours et un étrangement financier des exploitations viticoles a poussé Bordeaux

puis d'autres régions à solliciter de nouveaux programmes de soutien à l'arrachage des vignes.

Parmi les autres pays ayant bénéficié d'une production favorable figurent la Roumanie, le Portugal ou encore les Etats-Unis, qui se classent toujours au quatrième rang mondial. Mais la liste de ceux qui font grise mine est nécessairement plus longue. Le Chili, l'Argentine, l'Afrique du Sud et l'Australie, terres d'ancrage de la vigne, ont subi feux, sécheresse, chaleur ou pluies diluviennes.

Dans ce panorama, la Chine se distingue une fois de plus. Sa production a dégringolé de 33 % en 2023, pour se limiter à 3,2 millions d'hectolitres. Selon l'OIV, l'empire du Milieu ne se classe plus qu'au seizième rang mondial. Le développement de l'activité viticole ne semble pas une priorité du gouvernement de Pékin. ■

LAURENCE GIRARD

Comment fonctionne le « permis de louer »

Ce dispositif de lutte contre l'habitat indigne séduit de plus en plus de communes

Sil n'existe aucun décompte officiel, environ 550 communes auraient choisi d'appliquer le permis de louer sur au moins une partie de leur territoire, contre un peu moins de 400 en 2022. Des grandes villes, à l'instar de Lille, Marseille ou Bordeaux, comme des petites. Une liste est tenue sur le site Locservice.fr, spécialisé dans la location de particulier à particulier. Ce dispositif, entré en vigueur fin 2016, vise à faciliter la lutte contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil.

Pour les bailleurs, ce permis de louer se matérialise de deux façons différentes, selon les communes : soit ils doivent fournir une déclaration de mise en location (DML) à la mairie, quinze jours maximum après la signature d'un bail ; soit il leur faut renvoyer à la municipalité une autorisation préalable de mise en location (APML) avant que le logement soit loué. Libre ensuite à la commune de choisir les méthodes qui lui semblent adaptées pour contrôler les logements.

Rouen, qui applique le dispositif depuis 2021, a choisi l'APML. « Dans le cadre de l'instruction des dossiers, une vérification systématique est effectuée pour chaque adresse via des tableaux de recensement d'arrêts de péril et d'insalubrité », explique Amèle Man-

souri, adjointe chargée de logement. En 2022, une dizaine de demandes d'APML ont été refusées ou classées sans suite en raison d'un arrêté de ce type sur le logement ou l'immeuble. En 2023, la ville a reçu 1122 demandes et émis 109 refus.

A Mantes-la-Jolie (Yvelines), où le permis de louer est en place depuis 2018, la mairie reçoit aujourd'hui environ quarante demandes de permis par mois. « Ce n'est pas magique, mais ça fonctionne. A l'année, 480 logements sont rénovés grâce au permis, même s'il nous arrive encore de dresser des amendes pour les bailleurs de mauvaise foi », constate Fabien Corbinaud, adjoint à l'urbanisme et au logement. En cas d'infraction, le loueur risque une amende de 5000 euros, 15000 euros s'il récidive.

Aides aux travaux

L'efficacité du permis dépend des moyens mis en place par la municipalité pour effectuer des contrôles. Ainsi, à Meaux (Seine-et-Marne), seule une personne se charge de traiter les demandes, bientôt assistée par une seconde. A Mantes-la-Jolie, trois agents sont missionnés sur ce sujet, quand dans la ville de Lille le pilotage du permis dépend du service hygiène et santé, composé de vingt agents. « Lorsqu'on reçoit une DML, des visites sont déclen-

L'EFFICACITÉ DE LA PROCÉDURE DÉPEND DES MOYENS DÉPLOYÉS PAR LA MUNICIPALITÉ POUR EFFECTUER DES CONTRÔLES

chées pour les petites surfaces de moins de 20 mètres carrés si les éléments qui nous sont communiqués nous inquiètent », précise Anissa Baderi, adjointe à la maire de Lille chargée de l'habitat. Cette pratique n'est pas systématique partout. Dix inspecteurs accueillent par ailleurs les plaintes éventuelles des locataires quant à leur logement, afin de déclencher des visites si nécessaire. Comme nombre de municipalités, Lille s'appuie en outre sur des conventions signées avec les caisses d'allocations familiales (CAF) pour dénicher les marchands de sommeil. « La CAF nous remonte les adresses des logements qui pourraient être en infraction selon des critères qui lui sont propres. Nous avons fait trois cents visites par ce biais en 2023 », dit M^{me} Baderi.

Les investisseurs de bonne foi peuvent y trouver leur compte, car la quasi-totalité des communes prévoit un arsenal d'aides aux travaux pour les bailleurs n'ayant pas les moyens de se mettre en conformité. Et les marchés immobiliers des villes concernées par le permis où la demande est forte restent dynamiques malgré les délais d'attente.

« A Montpellier, entre l'envoi des documents administratifs et la visite de la mairie, il faut compter trois semaines pour savoir si on peut louer ou non son bien », indique Grégori Choquet, directeur d'une agence Orpi à Montpellier. Si des réserves sont émises, le propriétaire doit s'engager à les lever dans le mois pour louer le

logement. « Il faut fournir des photos ou des factures qui prouvent que les travaux ont été faits », ajoute l'agent. Même regard positif à Rouen, où, malgré la méfiance des débuts, Julien Le Floc'h, gérant du réseau d'agences immobilières Guy Hoquet Normandie Immo, constate « une réelle amélioration de [leur] parc locatif ». Il estime que « le permis de louer oblige les bailleurs à réaliser des travaux, ce qui permet de louer plus rapidement les biens concernés en ayant la caution de la mairie sur la décence du logement ».

La loi du 9 avril 2024 visant à l'accélération et à la simplification de la rénovation de l'habitat dégradé a renforcé le dispositif. « Il n'est désormais plus nécessaire d'avoir un programme local de l'habitat pour recourir au dispositif. Cela va permettre à plus de maires de s'en saisir. Ils vont aussi obliger, sans passer par le préfet, visiter le logement et infliger des amendes en cas de mise en location sans déclaration ou autorisation préalable », se réjouit Isabelle Le Callennec, membre du bureau de l'Association des maires de France.

Mais l'efficacité du dispositif bute sur l'entrée en vigueur, le 29 juillet 2023, d'un décret portant sur les règles sanitaires d'hygiène et de salubrité des locaux d'habitation. Le texte permet, par exemple, de ne plus ranger dans la famille des logements indignes (donc susceptibles d'être interdits à la location) les biens dont la hauteur sous plafond est de 1,80 mètre (contre 2,20 mètres auparavant), tant que le volume habitable équivaut au minimum à 20 mètres cubes. « Ce décret entre en contradiction avec le permis de louer et permet de légaliser une partie du patrimoine des marchands de sommeil ! », se désole Jean-Baptiste Eyraud, fondateur de l'association Droit au logement. ■

LUDOVIC CLERIMA



SOS CONSO

CHRONIQUE PAR RAFAËLE RIVAÏS

Nue-propriété et droits de succession

Les héritiers d'un défunt qui se voient attribuer la seule « nue-propriété » d'une succession ne disposent que d'une somme d'argent théorique, à la différence du conjoint survivant qui opte pour la totalité « en usufruit ». Ils ne peuvent donc pas toujours s'acquitter de leurs droits de succession sur cette nue-propriété. Le code général des impôts leur permet d'obtenir un « crédit de paiement différé », jusqu'au décès de l'usufruitier. Mais il leur impose d'ici là de verser des intérêts, ce qui peut être encore trop coûteux. Il peut les dispenser du paiement de ces intérêts, à condition que leurs droits soient calculés sur la valeur de la pleine propriété des biens. Ce qui peut être pénalisant si l'usufruitier meurt au bout de quelques mois. Ils doivent choisir une option en fonction du taux en vigueur et de l'espérance de vie de l'usufruitier. Quand ils l'ont choisie, ils ne peuvent plus en changer, comme le montre l'affaire suivante.

En 2017, deux frères deviennent nu-proprétaires. Le montant de leurs droits s'élève à 144 000 euros (chacun). Ils en demandent le paiement différé, « sans intérêts ». L'administration fiscale donne son accord pour le paiement différé sans intérêts sur la pleine propriété, et les informe que le montant

total de leurs droits sera de 508 000 euros. Ils font alors une demande de rectification. L'administration la rejette, au motif que l'option prise lors de la déclaration de succession est « irrévocable ». Les frères saisissent la justice pour faire juger qu'ils peuvent changer d'option, puisque aucun texte ne prévoit cette irrévocabilité.

L'OPTION PRISE LORS DU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION EST « IRRÉVOCABLE »

Le 13 mars 2024, la Cour de cassation leur donne tort, après s'être inspirée d'une décision du Conseil d'Etat, relative

à un impôt pourtant bien différent, celui des revenus mobiliers. Le Conseil d'Etat a jugé irrévocable l'option prise par un contribuable pour leur intégration dans son revenu annuel imposable, plutôt que pour un prélèvement forfaitaire unique. Ce caractère irrévocable s'expliquait par la nature du prélèvement, qui doit être effectué « à la source », lors de l'encaissement des revenus – ce qui n'est pas le cas des droits de succession. A cette occasion, le Conseil d'Etat a précisé que, lorsqu'un texte n'accorde pas « un avantage », mais seulement un choix entre deux modes de paiement, il implique l'irrévocabilité. La Cour juge que la dispense d'intérêts ne constitue pas un « avantage », puisqu'elle impose une lourde contrepartie (l'assiette de taxation élargie), mais une option de paiement irrévocable.

L'interdiction faite au contribuable de passer d'une option de paiement à une autre, plus avantageuse pour lui, aurait sans doute intérêt à être inscrite dans la loi, avec son motif : limiter les pertes de recettes fiscales. ■

1 MILLION

C'est le nombre de personnes vivant dans un logement indigne, selon un rapport remis en octobre 2023 à l'ancien ministre délégué au logement Patrice Vergriete par les maires de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), Mathieu Hanotin (PS), et de Mulhouse (Haut-Rhin), Michèle Lutz (LR). Entre 400 000 et 420 000 logements du parc privé sont estimés « potentiellement indignes », dont environ la moitié sont occupés par leurs propriétaires. Des logements qui présentent des risques pour la santé de leurs occupants et pour leur sécurité (intoxication, saturnisme, électrocution, etc.).

BOURSE

Peut-on encore miser sur les fonds d'actions japonais ?

En mars, le Nikkei 225, principal indice de la Bourse de Tokyo (Japon), a franchi le cap des 40 000 points pour la première fois... puis des 41 000 points, dépassant les niveaux de 1989, l'année marquant le début de l'éclatement de la bulle immobilière et financière dans le pays. Après plusieurs décennies de performances boursières décevantes, le Japon s'est à nouveau attiré les faveurs des investisseurs. « Ce renouveau de la place japonaise s'explique par le dynamisme retrouvé de l'économie nationale après une longue période de léthargie, stimulée principalement par une politique monétaire accommodante de la part de la BoJ [la Banque du Japon] et l'affaiblissement du yen qui en a résulté », explique David Armstrong, directeur général et responsable des investissements de Longchamp Asset Management.

Preuve d'une amélioration des conditions économiques au pays du Soleil-Levant : le retour de l'inflation. Après avoir été faible, voire négative au cours de ces dernières années, elle s'est récemment accélérée, conduisant la Banque centrale, le 19 mars, à relever ses taux d'intérêt pour la première fois depuis 2007, afin de juguler la hausse des prix dans l'archipel.

Malgré ces conditions économiques plus favorables, la devise japonaise continue néanmoins d'évoluer à des niveaux historiquement faibles, particulière-

Les fonds d'actions japonais les plus performants sur 3 ans

Fonds (code ISIN, société de gestion)	Rendement sur 1 an (%)	Rendement sur 3 ans (%)	Rendement sur 5 ans (%)
Eastspring Japan Dynamic (LU118707725, Eastspring)	15,78	30,31	49,12
M&G Japan (LU1684384271, M&G)	20,81	29,09	54,91
BNPP Sust Japan Mlt-Fac Eq Cl EUR Acc (LU1956138777, BNP Paribas AM)	26,78	23,78	—
Longchamp Dalton Japon (FR0013321957, Longchamp AM)	23,76	21,31	60,02
Lazard Japanese Strategic Equities (IE00B8JGVH80, Lazard AM)	43,32	18,52	18,53

Infographie Le Monde Source : Morningstar au 22 avril

ment par rapport aux principales devises internationales. Cette faiblesse permet toutefois de favoriser l'activité des entreprises exportatrices, comme Toyota, Sony ou encore la société technologique Towa, qui voient la valeur de leurs produits devenir plus compétitive à l'étranger.

Généreux dividendes

D'ailleurs, « de tous les grands marchés – les Etats-Unis, la zone euro et le Royaume-Uni –, c'est le Japon qui affiche la croissance attendue du bénéfice par action prévisionnelle la plus élevée », souligne June-Yon Kim, gérant du fonds Lazard Japanese Strategic Equity. Ces dernières années, les entreprises japonaises cotées en Bourse ont par ailleurs com-

mencé à réaliser davantage d'efforts pour choyer leurs actionnaires, à travers « des distributions de dividendes plus généreuses, mais aussi en mettant en place de vastes programmes de rachat d'actions », précise David Armstrong.

A cela s'ajoutent les initiatives de modernisation mises en place par les opérateurs boursiers, à commencer par le Tokyo Stock Exchange. Elles encouragent depuis plusieurs années les sociétés cotées à améliorer non seulement leur gouvernance, mais aussi leur rentabilité financière, en particulier celles dont la valorisation boursière est inférieure à la valeur comptable.

Cerise sur le gâteau, malgré la récente hausse du marché japo-

naï, « la valorisation de ce dernier reste raisonnable, sans montrer des signes de surchauffe », ajoute June-Yon Kim. Compte tenu de ce contexte porteur, les professionnels interrogés se montrent toujours optimistes sur le potentiel du marché japonais, malgré sa récente progression.

Historique de performance

Les épargnants désireux d'investir sur la bourse nipponne peuvent opter pour un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) spécialisé sur le marché japonais. Une dizaine de fonds mettant en œuvre ce type de stratégie d'investissement sont actuellement disponibles sur le marché français. Comment faire son choix au sein de cette famille de fonds ? Le plus rassurant est de se tourner vers ceux qui disposent un historique de performance sur plusieurs années, gérés par une équipe qui a pu montrer sa capacité à générer du rendement à travers plusieurs cycles de marché.

Idéalement, il est préférable de choisir un produit couvert contre le risque de dépréciation du yen contre l'euro pendant toute la durée de l'investissement. En effet, si la faiblesse actuelle de la devise japonaise perdure, elle est de nature à peser sur la performance future d'un fonds, dont la valorisation est calculée dans la devise européenne pour un investisseur français. ■

ROMAIN THOMAS

CLIGNOTANT



PLACEMENTS

La Bourse en tête sur quarante ans

Comme chaque année, l'Institut de l'épargne immobilière et foncière a calculé quels étaient les actifs financiers les plus rémunérateurs sur quarante ans. Sans surprise, les placements en Bourse arrivent en tête, avec un rendement moyen annualisé de 10,4 % entre 1983 et 2023. L'immobilier présente des performances comprises entre 8 % et 10 %, tandis que l'assurance vie a rapporté en moyenne 6,5 %. Et si l'ensemble des placements surperforme l'inflation, l'or n'a progressé que de 3,2 % par an. Il fait donc pire que le Livret A, qui affiche un rendement moyen annualisé de 3,5 %.

QUESTION À UN EXPERT

Faut-il souscrire une assurance pour ses panneaux solaires ?

OLIVIER MOUSTACAKIS, cofondateur d'Assurland.com

La pose de panneaux solaires, qu'ils soient photovoltaïques ou thermiques, est couverte par la garantie décennale du professionnel chargé de l'installation. Mais seuls les dommages directement imputables au poseur (toiture abîmée, problèmes d'étanchéité ou électriques dus à un défaut d'installation, etc.) sont pris en charge au titre de cette assurance. Pour une couverture optimale, il est donc fortement conseillé de vérifier son contrat d'assurance habitation.

D'une part, parce que la responsabilité civile du propriétaire ou du locataire du logement peut être engagée – les panneaux pourraient se décrocher et causer des dégâts matériels ou corporels à un tiers. D'autre part, parce que ce type d'équipement coûteux est exposé à divers sinistres : tempête, bris de glace, vol, court-circuit, incendie... Certains contrats incluent d'office une garantie pour les panneaux solaires, mais pas tous. Il est donc plus prudent de les déclarer à son assureur. La démarche est d'ailleurs conseillée dès qu'un nouvel aménagement est réalisé dans l'habitat. Le coût de cette option peut varier d'une cinquantaine à une centaine d'euros par an. Pour les particuliers revendant l'électricité générée avec leurs panneaux solaires, il est également possible d'assurer la production d'énergie, notamment la perte financière en cas de problème de délivrabilité. ■

Le Monde

ENCORE 3 ÉTOILES

**AUDIENCE,
DIFFUSION,
CONSTANCE
RÉCOMPENSÉES
PAR L'ACPM
EN 2024.***

★ AUDIENCE

+166 000
lecteurs

Plus forte progression de l'audience de sa Marque en valeur absolue dans la catégorie Presse Quotidienne Nationale** (2024 S1 vs 2023 S1)

★ DIFFUSION PRESSE GRAND PUBLIC

+15 574
exemplaires

Plus forte progression de sa diffusion en valeur absolue dans la catégorie Presse Quotidienne Nationale d'une année sur l'autre (2023 vs 2022)

★ CONSTANCE DANS LE SUCCÈS

+182 147
exemplaires

Plus forte progression continue de sa diffusion sur 5 ans en valeur absolue dans la catégorie Presse Quotidienne Nationale (2023 vs 2019)

*Les Étoiles de l'ACPM récompensent chaque année les meilleures progressions de diffusion et d'audience aux titres de Presse. Pour la 3e année consécutive (2022, 2023, 2024), Le Monde remporte 3 Étoiles.

**Source OneNext Global (2024 S1 vs 2023 S1)

« Le Monde » et les présidents de la V^e République, entre contre-pouvoir et soutien

Raphaëlle Bacqué

Ce 18 septembre 1958, Hubert Beuve-Méry a rendez-vous avec le général de Gaulle et c'est un petit événement, tant les deux hommes se tiennent depuis quatorze ans soigneusement à distance. D'ailleurs, le « patron », comme on l'appelle au *Monde*, fréquente rarement les hommes politiques. Il goûte peu ces dîners en ville où l'on glane la rumeur de l'époque, ne cherche pas la compagnie des célébrités ou des puissants – et encore moins de ce général dont il vient pourtant d'approuver le retour au pouvoir et la nouvelle Constitution, contre l'avis d'une partie de sa rédaction.

Dans « la baraque » – le mot de Beuve-Méry pour désigner le journal, autant dire sa maison –, il n'est pas rare de l'entendre imiter avec ironie, lors de la conférence du matin, qui se tient debout dans son bureau, la voix de gorge et le phrasé gouailleux du Général. Mais ce démocrate-chrétien le dit volontiers : « Je n'ai jamais été gaulliste, même pendant la guerre, si on entend par gaulliste cette adhésion totale à une personne. » Le *Monde*, sous sa direction, a soutenu le président du Conseil, Pierre Mendès France, et sa politique de décolonisation en Indochine, au Maroc et en Tunisie. Mais le janséniste Beuve est allergique aux partis et se méfie notamment du Rassemblement du peuple français (RPF), ce mouvement gaulliste qui refuse le clivage droite-gauche en penchant tout de même vers une droite que le journaliste juge souvent louche. Et puis, cet indépendant obsessionnel entretient un rapport ambivalent avec le héros de la guerre, qui a fait de lui le directeur du « journal de référence ».

Car c'est bien là le formidable non-dit qui pèse sur ce rendez-vous. Entre ce futur président qui dit souvent « moi, général de Gaulle » et « la France », comme si les deux se confondaient, et ce directeur du *Monde* qui a pris pour pseudonyme Sirius, l'étoile la plus brillante de notre voûte céleste, il n'y a pas seulement une bataille entre deux orgueils. Il y a une ambiguïté de départ. Une opposition que de Gaulle, exaspéré par les éditoriaux critiques du patron du quotidien, résumera un jour d'une phrase : « Vous comprenez, ce que ne me pardonne pas Beuve-Méry, c'est de lui avoir donné Le Monde à la Libération. »

Arrêtons-nous là un instant. Si surprenant que cela puisse paraître, ce rendez-vous, en 1958, est en fait la deuxième entrevue entre de Gaulle et Beuve-Méry. La première rencontre entre les deux hommes a eu lieu quatorze ans plus tôt, un mois après la naissance du *Monde*, le 18 décembre 1944. La scène a été racontée par Beuve lui-même et il faut imaginer ces deux hommes, que leur origine sociale et douze années séparent, face à face.

De Gaulle, d'abord. Un mètre quatre-vingt-seize encore sanglé, à l'époque, dans son uniforme ceinturé. Né en 1890, c'est un fils de la grande bourgeoisie, un militaire bien sûr, élevé dans le culte de la grandeur de la France et tout auréolé de l'appel du 18 juin qui a fait de lui l'incarnation de la Résistance. Dans la défaite de 1940, il a vu l'effondrement de l'armée, mais aussi le rôle-clé que la désinformation et la propagande ont joué dans l'affaiblissement moral de la France et dans la victoire des totalitarismes, qui ont semé la guerre et la destruction en Europe. L'homme du 18 juin et cette nouvelle génération née de la Résistance, à la tête du gouvernement provisoire de la République française, veulent remettre

sur pied un journal sérieux qui rend compte des faits politiques en France et à l'étranger, soutient la démocratie, le progrès et cette Europe à reconstruire. Un grand quotidien qui prendrait la place, les locaux et l'imprimerie du *Temps*, le journal libéral de la III^e République, qui s'est disqualifié dans la collaboration.

Voici Hubert Beuve-Méry, maintenant. Avec son mètre quatre-vingt, lui aussi est assez grand pour l'époque. Il est surtout austère et raide. « Gracieux comme un cactus », écrira plus tard la patronne de *L'Express*, Françoise Giroud, qui sait croquer les hommes d'un trait de plume. « Très travailleur, d'une honnêteté frôlant l'obsession et dont il faisait un étendard », se souvient son biographe, l'historien Jean-Noël Jeanneney, qui l'a rencontré à plusieurs reprises. Sa seule pointe d'élégance ? Une canadienne, qu'il porte l'hiver sur son costume sombre, la même que celle de Jean-Pierre Cassel dans *L'Armée des ombres* (1969), le chef-d'œuvre de Jean-Pierre Melville sur la Résistance. Né en 1902, fils d'une couturière et d'un horloger-bijoutier qui se prénommaient déjà Hubert – il est mort lorsque son garçon avait 6 ans –, Beuve a vécu une enfance modeste, mais il a fait des études de lettres et de droit. Journaliste et catholique, il a débuté aux *Nouvelles religieuses* avant de devenir correspondant du *Temps* à Prague. C'est de là qu'il a démissionné, en 1938, pour protester contre l'abandon de la Tchécoslovaquie lors des accords de Munich avant d'alerter, l'année suivante, sur la menace hitlérienne dans un livre d'une inquiète lucidité, intitulé *Vers la plus grande Allemagne* (Paul Hartmann, 1939).

« VOUS VOUS DÉBROUILLEZ TOUT SEUL » De Gaulle sait bien que la Résistance de Beuve a été plus tardive. « Vous n'étiez pas des miens », lui dira-t-il plus tard. En 1940, en effet, Beuve-Méry n'a pas rejoint Londres, mais a cru possible un maréchal Pétain « bouclier », participant à l'École d'Uriage, censée fournir des cadres au régime de Vichy. Résolument opposé au nazisme, c'est en 1942 qu'il a rompu avec Vichy pour rejoindre les maquis du Vercors, des Glières et de Manigod.

Beuve sait bien que ce n'est pas de Gaulle qui l'a choisi pour diriger *Le Monde* mais Pierre-Henri Teitgen, un fils de journaliste et, surtout, le patron des démocrates-chrétiens du Mouvement républicain populaire (MRP). « J'avais donné ma démission du *Temps* au moment de Munich, je revenais du maquis, bref pour un ensemble de circonstances j'étais apparu comme la personne idoine », écrira plus tard Beuve-Méry. Curieusement, lors de cette première rencontre entre le journaliste et le président du gouvernement provisoire, Beuve a proposé, « craignant d'être insuffisamment informé dans cette époque aussi troublée », expliquera-t-il, de retrouver chaque semaine les chargés de l'information du pouvoir. Avant d'entendre de Gaulle répliquer avec superbe : « Bah, ce sont des fonctionnaires, vous vous débrouillerez bien tout seul. »

Beuve s'est « débrouillé », en effet. *Le Monde*, avec ses articles serrés, ses titres balancés, son impression austère sans la moindre photo et ses grandes plumes, est devenu le journal de l'intelligentsia française. Un intraitable contre-pouvoir aussi. Et c'est bien ce qui agace de Gaulle. Le Général n'aime pas les journalistes. Les journalistes aiment rarement les généraux. Mais *Le Monde*, avec ses 250 000 exemplaires vendus, est devenu incontournable.

De Charles de Gaulle à Emmanuel Macron, les relations du quotidien avec les chefs d'Etat de la V^e République ont toujours été complexes

Pour que de Gaulle accepte de recevoir Beuve-Méry, en 1958, il a d'ailleurs fallu tout l'entregent du nouveau chef du service Politique, Pierre Viansson-Ponté. Jacques Fauvet, qui régnait jusque-là sur la politique, vient d'être nommé rédacteur en chef adjoint. Le subtil Viansson a été débouché de *L'Express* quatre mois plus tôt et est arrivé au *Monde* le 12 mai 1958, la veille du putsch d'Alger, qui a ramené de Gaulle au pouvoir. Depuis, il observe, subjugué, les remous au cœur du quotidien. Lorsque Beuve-Méry, alias Sirius, a écrit dans son éditorial que le retour de De Gaulle était un « moindre mal » puis a appelé à voter oui à la Constitution de la V^e République, il a dû faire face à une fronde de plusieurs journalistes du service Politique. C'est la tradition au *Monde* : les débats sont libres, la Société des rédacteurs est actionnaire du journal et, si les journalistes s'adressent avec respect au « patron », ils peuvent le contredire. Les frondeurs du service Politique (Raymond Barrillon, Georges Mamy, Alain Guichard et Claude Ezratty, qui signera bientôt sous le nom de Claude Estier) ont donc obtenu que le journal publie un court texte affirmant qu'ils « ne sauraient être engagés par des positions prises en dehors d'eux, en des heures particulièrement graves pour un régime auquel ils demeurent attachés ».

« AH, "LE MONDE"... JE VOIS LE TALENT, LE SUCCÈS, LE TIRAGE. ON LE LIT. JE LE LIS ET JE M'AMUSE BEAUCOUP. VOUS EN SAVEZ DES CHOSSES... C'EST TRÈS DIVERTISSANT LES JOURNAUX... »

LE GÉNÉRAL DE GAULLE s'adressant à Hubert Beuve-Méry, le 18 septembre 1958

Viansson-Ponté est plus centriste et moins défavorable à de Gaulle que les journalistes de son nouveau service. A ses débuts, entre un poste à l'Agence France-Presse (AFP) et la fondation de *L'Express*, il est entré, en 1952, au cabinet du radical Edgar Faure, éphémère président du Conseil, pendant quarante jours, sans que cet aller-retour entre la politique et le journalisme ne choque personne. Surtout, en fin observateur politique, il a compris que la IV^e République, avec ses vingt-deux gouvernements en douze ans, est morte et enterrée. Il a aussi deviné la distance entre Beuve-Méry et le Général. C'est un modéré qui « aime la politique comme d'autres le théâtre ». Et s'il jugerait saugrenu de faire du *Monde* un journal favorable au pouvoir, il pense qu'il est bon qu'au moins le « patron » et le président se parlent.

Comme cette subtile plume, amoureux de la littérature et assez mondain, dîne régulièrement chez Georges et Claude Pompidou, quai de Béthune, sur l'île Saint-Louis, à Paris, il n'a eu qu'à appeler l'ancien banquier de chez Rothschild, devenu pour un temps le directeur de cabinet du Général, afin d'organiser ce fameux rendez-vous à l'Élysée entre Beuve-Méry et de Gaulle.

« Ah, Le Monde... Je vois le talent, le succès, le tirage. On le lit. Je le lis et je m'amuse beaucoup. Vous en savez des choses... C'est très divertissant les journaux... », ironise d'entrée le président. « Mon Général, ce n'est pas tout à fait le but que nous poursuivons, en faisant ce journal avec les difficultés que vous savez. Mais après tout, les rois de France avaient leurs bouffons qui parfois rendaient service tout en les amusant... », rétorque le journa-

liste. Un contre-pouvoir, c'est bien la façon dont Beuve-Méry entend le rôle du *Monde*.

Ce n'est que le début d'une longue joute qui ressemble à du dépit amoureux et va durer onze ans, jusqu'au départ de De Gaulle de l'Élysée, en 1969. Les journalistes du *Monde* enquêtent, dénoncent la torture en Algérie puis racontent la décolonisation – le quotidien a toujours été anticolonialiste –, les rivalités politiques entre le président et son premier ministre, la « Francafrique » de Jacques Foccart et les actions louches du Service action civique, le SAC, qui joue les polices parallèles du régime gaulliste. Beuve-Méry sait-il que le premier ministre, Michel Debré, l'a fait mettre sur écoute ?

« QUEL CHARDON DANS MON PANTALON ! » Dans ses éditos, Sirius pose les valeurs d'un journal démocratique, progressiste et européen. Il a aussi établi une tradition qui veut que le journal se prononce, au moment de l'élection présidentielle ou d'un référendum, considérant que *Le Monde* doit cette transparence à ses lecteurs. En 1958, il avait donc dit un « oui conditionnel et provisoire » au retour du Général. En 1962, il appelle à voter non au référendum sur l'élection du président au suffrage universel direct, craignant qu'il ne renforce « le bon plaisir du prince ». Le oui l'emporte, mais Sirius gâche la victoire gaulliste d'une formule : « Assez de voix pour un référendum, trop peu pour un plébiscite. » Le Général réplique à sa façon : « Ce Beuve-Méry, quel chardon dans mon pantalon ! » Il empêchera toujours qu'on le photographie en train de lire ce journal si exaspérant.

La politique non atlantiste du Général devrait pourtant plaire à Hubert Beuve-Méry, lui qui se méfie de ces Etats-Unis trop capitalistes. Mais, là encore, il se montre critique, tout à sa volonté d'être foncièrement indépendant du pouvoir. En 1965, il se prononce contre la réélection du chef de l'Etat. En 1968, alors que le journal tire désormais à 800 000 exemplaires pendant les émeutes de mai, il s'interroge tout haut sur l'âge du capitaine et cette « omniprésence du moi ». De Gaulle, exaspéré par ses critiques, a fini par surnommer le quotidien « *L'immonde* » et Beuve-Méry « *M. Faut-que-ça-rate* »...

Il arrive que, lorsqu'on se mesure à pareil adversaire, on finisse par quitter la scène avec lui. En 1969, Sirius a appelé à voter non au référendum voulu par le président après la crise de Mai 68. Le non l'emporte, provoquant la démission de De Gaulle. Beuve fait de même, six mois plus tard. Le plus jeune de la rédaction, Robert Solé, 23 ans, lui remet les clés de la petite DAF, une voiture néerlandaise avec un moteur Renault, offerte par les journalistes. Il pourra faire la route depuis son domicile parisien du boulevard Raspail jusqu'aux environs de Fontainebleau (Seine-et-Marne), où il a une maison. S'il a laissé sa place de directeur à Jacques Fauvet, Beuve a cependant gardé un bureau au 5^e étage de l'immeuble de la rue des Italiens, dans le 9^e arrondissement, d'où il veille sur le journal, comme une statue du commandeur...

C'est encore la génération de la guerre, mais Fauvet, de douze ans le cadet de Beuve, est plus à gauche que lui. Prisonnier pendant cinq ans d'un oflag, à 50 kilomètres de Dresde, en Allemagne, le nouveau directeur a gardé une sorte de respect pour l'Armée rouge qui l'a délivré. Il n'est certes pas communiste, mais l'union de la gauche ne lui fait pas peur.



En 1947, le général de Gaulle ne surnomme pas encore « Le Monde » « l'immonde ». Ce sera le cas plus tard, lorsque, devenu chef de l'Etat, il se heurtera à ce contre-pouvoir. STRINGER/AFP

Pour l'heure, elle est encore lointaine. Si le nouveau président, Georges Pompidou, affiche un goût certain pour la modernité, c'est encore la droite gaulliste qui est au pouvoir. Au *Monde*, le service Politique s'est étoffé. Y règnent toujours ces vieux routiers du parlementarisme, dont Raymond Barrillon, que Fauvet a propulsé à la tête du service pour mieux éloigner son rival Pierre Viasson-Ponté. Mais Viasson, qui a obtenu d'écrire un feuilleton hebdomadaire, a introduit au journal des portraits politiques finement ciselés, des scènes de genre, bref un peu de cette psychologie humaine qui donne une âme à la chronique du pouvoir.

Quand a-t-il compris que le chef de l'Etat était malade ? En a-t-il discuté avec sa cousine Claudine Escoffier-Lambiotte, médecin, qui a obtenu de Beuve la création des pages médecine, en 1967 ? Selon le professeur Jean Bernard, qui les connaît tous deux et en témoignera bien plus tard, Pompidou a su, pour sa part, avant même son arrivée à l'Elysée, qu'il était atteint d'une affection rare de la moelle osseuse. Cette maladie de Waldenström, qui provoque maux de tête, saignements de nez et gripes fréquentes, le propre fils du président Pompidou, Alain, médecin lui aussi, en connaît la gravité. Plus que son père, racontera-t-il plus tard.

Le journal, lui, n'évoque qu'avec mille précautions la santé du chef de l'Etat. La « vie privée » : c'est encore ainsi que l'on considère le sujet au *Monde*. En 1964, l'opération de la prostate du général de Gaulle avait fait l'objet d'une dépêche à l'AFP, reprise dans un article, parce que le Général l'avait permis. Cette fois, la faiblesse visible de Pompidou reste un tabou à l'Elysée même et le journal se contente de petits entrefilets évoquant l'« infection grippale » à répétition du président, dont seuls les guillemets instillent le doute sur la gravité du mal.

Le 3 juin 1973, cependant, alors que le visage de Pompidou, gonflé par la cortisone, frappe les téléspectateurs qui suivent ses rares déplacements, Viasson écrit franchement, dans son feuilleton hebdomadaire : « Dès lors qu'elle bouscule les événements, change les comportements, débouche sur des actions ou des refus, retentit en définitive sur les propagandes, les mouvements d'opinion, les manifestations, les grèves même, la santé du président, qu'elle soit excellente ou médiocre, n'est plus son bien,

son problème ou son souci, mais le nôtre. » Il y reviendra plusieurs fois, fustigeant, le 7 avril 1974, soit cinq jours après la mort de Pompidou, que l'on ait menti jusqu'au bout sur la santé du président, considérant les Français comme un « peuple d'enfants, auxquels on peut offrir des images d'Epinal pour les amuser, mais qui n'ont pas droit à la vérité ».

Un mois plus tard, Valéry Giscard d'Estaing est élu à une courte majorité, 50,66 %, contre François Mitterrand, et Jacques Fauvet constate à la une du journal : « Cette fois, le pays est bien coupé en deux. (...) Même si la droite domine son succès et la gauche sa déception, la coupure est là : entre les générations, les régions, les catégories sociales, pour ne pas dire les classes. »

EXASPÉRATION RÉCIPROQUE

Les premières réformes du nouveau pouvoir ne déplaisent pas au *Monde*, qui soutient la majorité à 18 ans, la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse (IVG), l'éclatement de l'ORTF ou le divorce par consentement mutuel. Mais le président n'est pas élu depuis six mois que sa cote de popularité s'effrite et que Thomas Ferenczi signe en une une longue enquête intitulée « Un certain "exercice solitaire du pouvoir" ».

Le journaliste accrédité à l'Elysée y souligne le caractère distant et monarchique, sous les apparences de la modernité. Il note aussi le secret jalousement gardé autour de la vie privée d'un président qui disparaît facilement des week-ends entiers « sans que ses collaborateurs sachent où il se trouve ». L'article a tant déplu à « VGE » que le jeune chef de l'Etat a écarté Ferenczi de toutes les invitations à l'Elysée où il s'entretient en off avec des journalistes autour d'un thé. Lorsqu'il le croise, il se montre désormais « si distant qu'il est impossible d'avoir la moindre conversation avec lui ».

Les relations ne se sont pas plus réchauffées avec Noël-Jean Bergeroux, qui a remplacé Ferenczi. « Bergeroux, c'est un nom du Massif central ? », a questionné Giscard lors de leur première rencontre. « Oui, du Puy-de-Dôme. » « J'aurais parié que c'était du Cantal. » La conversation n'est pas allée plus loin. Mais quel beau champ d'enquête que ce président dont la vista des seventies s'est si vite effacé derrière les manières d'Ancien Régime !

Il faut bien reconnaître que le journal semble avoir bien plus d'inclination pour la gau-

che. Valéry Giscard d'Estaing n'ignore pas que le chef du service, Raymond Barrillon, qui a longtemps cru en Pierre Mendès France, joue volontiers au tennis de table avec François Mitterrand et garde l'espoir de voir bientôt l'alternance et la victoire de l'union de la gauche. Thierry Pfister, chargé de suivre le Parti socialiste, est l'ancien responsable des étudiants de la SFIO et ne cache pas sa proximité avec Pierre Mauroy, le futur premier ministre de la gauche, dont il rejoindra le cabinet à Maignon, en 1981. Pire, aux yeux du président, le seul homme de droite qui paraît trouver grâce aux yeux du *Monde* est son principal rival, Jacques Chirac, dont André Passeron, chargé de suivre les gaullistes, raconte avec bienveillance l'ambition grandissante, proposant régulièrement un article sur la « relance du projet chiraquien », avec une constance qui fait sourire tous ses confrères.

Le service Economie est bien plus partagé. Il y a là des experts de la macroéconomie, comme Alain Vernholes, qui décortique chaque année le budget de l'Etat. Et si Gilbert Mathieu, un grand type jovial, est un sympathisant déclaré du Parti socialiste unifié (PSU), Paul Fabra, spécialiste des questions monétaires, paraît sceptique sur les slogans et promesses économicistes de l'alliance entre socialistes, communistes et radicaux de gauche.

Maladroitement, le chef de l'Etat a tenté, au début, d'amadouer Jacques Fauvet d'une Légion d'honneur. En vain. Chaque fois que le président et le directeur du *Monde* se rencontrent, ils en ressortent l'un et l'autre exaspérés. « VGE » s'adresse avec un mépris plein de hauteur à la plupart des journalistes, et Fauvet exècre cette façon qu'il a d'expliquer sa politique, comme un professeur donnerait un cours à des élèves trop médiocres pour comprendre le programme. Depuis quelque temps, il a aussi fait venir auprès de lui un nouvel éditorialiste dont la plume acérée est comme une arme supplémentaire contre l'Elysée.

Avec sa moustache, ses écharpes de couleur et son allure de dandy, Philippe Boucher semble toujours hésiter entre l'ironie et la vacherie lorsqu'il s'agit d'écrire sur Giscard. Au sein de la rédaction, ses bons mots font rire à la conférence du matin et il faut bien reconnaître que sa meilleure tête de Turc est ce président dont il imite la prononciation chuintante. A l'affût des informations qui décoiffe-

raient un peu la sagesse balancée et très Sciences Po du journal, il plaide pour des enquêtes plus vigoureuses et multiplie les mercuriales contre les lois « liberticides » du ministre de l'intérieur, Michel Poniatowski, et du garde des sceaux, Alain Peyrefitte. Cet homosexuel assumé a surtout une influence inédite dans une rédaction où Hubert Beuve-Méry professait encore récemment : « On ne donne pas de responsabilités à des hommes comme ça. » Fauvet, lui, l'a d'abord nommé à la tête du service Société avant de lui offrir un poste unique dans le journal, celui d'éditorialiste rattaché au directeur.

L'AFFAIRE DES DIAMANTS, UNE BOMBE

C'est de ce petit fortin qu'il a lu, le 9 octobre 1979, *Le Canard enchaîné* à paraître le lendemain. L'hebdomadaire publie le fac-similé d'une commande du chef d'Etat centrafricain Jean Bedel Bokassa, qui s'était fait sacrer empereur en 1977 et a été renversé un mois plus tôt. La commande date de 1973. Bokassa demandait au Comptoir national du diamant une plaquette de diamants de 30 carats, destinée au ministre de l'économie et des finances français de l'époque : Valéry Giscard d'Estaing. Le lendemain de la chute de Bokassa, en septembre 1979, *Le Monde* a publié une tribune d'un ancien ambassadeur de France en Centrafrique, qui racontait déjà les cadeaux dont le « soudard », comme l'appelaient de Gaulle, gratifiait ses visiteurs officiels du temps de sa splendeur. Il paraît donc possible qu'à la faveur du changement de régime et du désordre de l'administration centrafricaine *Le Canard* ait mis la main sur la preuve de ce « cadeau » si embarrassant pour le président français.

Jamais, habituellement, *Le Monde* ne prend une information sans l'avoir vérifiée et Barrillon, le chef du service Politique, a freiné des quatre fers. Philippe Boucher a cependant pris sur lui de « bricoler » une double page, non signée. En mettant bout à bout le scoop du *Canard* sur les diamants de Bokassa, un article sur les investissements de deux cousins Giscard d'Estaing au Tchad et au Cameroun, qui dormait au « frigo », un papier sur la pratique des cadeaux en France et à l'étranger, en tricotant un petit point sur la situation en Centrafrique et un autre sur les

LIRE LA SUITE PAGE 22

SUIVE DE LA PAGE 21

« mises en cause de chefs d'Etat » depuis la III^e République, en casant un « filet » sur la « pépite » offerte autrefois à de Gaulle et laissée à l'ambassade de France à Brazzaville par un Général « exceptionnellement pointilleux sur le sujet », et même en plaçant un article qui reprend les informations de l'hebdomadaire d'extrême droite *Minute* sur le permis de construire obtenu par le premier ministre, Raymond Barre, à Saint-Jean-Cap-Ferrat, il y a de quoi, assure Boucher, « monter » le sujet à la une.

Le 10 octobre 1979, les deux pages font l'effet d'une bombe. Si le quotidien de référence reprend le scoop du *Canard enchaîné*, c'est donc qu'il est vrai. Fort de cette légitimation du *Monde*, l'AFP s'oblige à demander une réponse de l'Elysée. Au sein du service Politique du journal, l'embarras est évident. « Beaucoup d'entre nous étaient gênés de voir sortir cette histoire un an et demi avant la présidentielle, se souvient André Laurens, alors adjoint de Raymond Barrillon. Certains jugeaient même l'affaire vénielle et, en tout cas, le service Politique n'admettait pas que cette chasse à l'homme contre Giscard soit sortie de son contrôle. »

Furieux, le président de la République refuse désormais de lire le quotidien du soir. A Noël-Jean Bergeroux, le lâche : « Je ne vous en veux pas personnellement mais, si je suis réélu, le journal n'aura aucun cadeau. » Il ne sera pas réélu. Le 10 mai 1981, François Mitterrand l'emporte. Peu après 20 heures, Jacques Fauvet monte jusqu'au deuxième étage congratuler Barrillon, et les journalistes regardent, ébahis, ces deux monstres froids pleurant dans les bras l'un de l'autre.

Dix jours plus tard, un éditorial au vitriol, non signé, mais en fait rédigé par Philippe Boucher, dénonce violemment, en une, les manières giscardiennes : « Si ces mômeries n'étaient odieuses, elles étaient grotesques ! Le grotesque retombait sur la France entière, écrit l'éditorialiste. Il est aujourd'hui de bon aloi que le nouveau président choisisse à présent de se rendre au Panthéon républicain pour s'y référer à Jean Jaurès plutôt que de rêver à Louis XV. Oui, ouf ! Plutôt cela que d'être tenté de chanter le Ça ira ! »

Cette fois, la Société des rédacteurs se saisit de l'affaire. Elle obtient que, désormais, les éditoriaux soient relus soigneusement afin d'empêcher tout « glissement qui remettrait en cause esprit de critique et d'objection à l'égard du pouvoir en place ». Fauvet partira deux ans plus tard, bientôt nommé à la présidence de la Commission nationale de l'informatique et des libertés par François Mitterrand.

SUR MITTERRAND, DE SÉVÈRES ENQUÊTES

Les lecteurs du *Monde* n'aiment pas beaucoup que leur journal quitte son rôle d'informateur rigoureux et distancié. Certes, le service Économie a très tôt décrit les difficultés des socialistes. Alain Vernholes, qui tient ses propres statistiques, a prévenu Jean-Yves Lhomeau – il suit alors la gauche au service Politique –, que « le gouvernement va dans le mur » avec ses nationalisations et ses augmentations de salaire qui ont creusé les déficits. Mais les éditoriaux ont accompagné avec trop d'enthousiasme les premiers pas au pouvoir de la gauche. En 1983, le quotidien subit les déceptions qui accompagnent ces débuts et ses ventes déclinent dangereusement. Durant la seule année 1983, il est passé de 400 000 à 300 000 exemplaires. Le troisième et nouveau directeur, André Laurens, qui a succédé à Jacques Fauvet en 1982, a notamment dû son élection par les journalistes de la Société des rédacteurs (comme c'est l'usage depuis 1951) au fait d'avoir expliqué que *Le Monde* s'était montré trop partisan et avait mis son identité en péril. Depuis, le quotidien a repris son rôle de contre-pouvoir et n'hésite pas à publier de sévères enquêtes économiques et politiques sur ce président socialiste qui s'est si vite coulé dans les institutions de la V^e République.

La contre-attaque ne tarde pas. Elle arrive à la fin 1984, après la publication d'un article impertinent, mais en apparence anodin, de Claude Sarraute. Cette piquante journaliste publie chaque jour, en haut à droite de la dernière page du journal, une petite chronique drolatique qui est vite devenue un rendez-vous très populaire. La visite du président gabonais, Omar Bongo, est un parfait sujet de moquerie sur ce président français qu'elle surnomme « mon Mimi », comme s'il était un copain de bistrot. « Il ne peut pas se plaindre, Bongo, on l'a gâté, il n'y a pas à dire. (...) Tous ces ministres attroupés au pied de la passerelle derrière le président de la République. (...) Et Mitterrand de plus en plus impérial (...) avec son masque d'empereur romain. Moi, mes copains, on ne l'appelle plus que Mittolini. »

« Mittolini », comme elle dirait Mussolini ! Surtout, Mitterrand a détesté que l'impertinente, épouse qui plus est de l'essayiste Jean-François Revel – qui ne perd jamais une occasion de le vilipender dans *Le Point* –, fasse une

allusion à sa santé en décrivant son teint cireux et, plus encore, à sa vie privée. « Il n'est pas dupe, Bongo, écrit Sarraute. Il sait parfaitement que, quand il s'agit de préserver sa vie privée à lui, Mitterrand se montre beaucoup moins serein. Beaucoup moins large d'esprit. Il cherche et il trouve les moyens d'empêcher la parution de journaux, de bouquins qui risqueraient de le faire dégringoler de son piédestal. »

Sur la santé du président, personne au *Monde* n'y a vu malice. Certes, dès son élection, la spécialiste médecine du journal, Claudine Escoffier-Lambiotte – encore elle – a rapporté à la rédaction en chef la rumeur courant sur le président : « Il est malade. » Mais à force de le voir assumer ses fonctions sans difficulté apparente, le journal a fini par « oublier » l'alerte. Quant à sa vie privée... Jusque-là, jamais *Le Monde* ne s'est permis de faire la moindre allusion à Mazarine, cette petite fille que Mitterrand a eue avec une conservatrice de musée, Anne Pinget. La rumeur circule, pourtant. Quelques mois plus tôt, Jean-Yves Lhomeau s'est retrouvé avec des confrères, lors d'un petit déjeuner à l'Elysée, autour du président. Lorsque le journaliste de TF1, Claude Sérillon, a osé poser la question au président : « La rumeur dit que vous avez une fille, monsieur le président... », Mitterrand a répondu : « Oui, et alors ? » Toutes les rédactions, celle du *Monde* compris, s'en sont tenues là. Elles ignorent que, pour préserver son secret, François Mitterrand a délégué François de Grossouvre afin de jouer le « ministre de la vie privée », comme on l'appelle à l'Elysée. Elles ignorent plus encore que le président a fait surveiller et mettre sur écoute le journal d'extrême droite *Minute* et le romancier Jean-Edern Hallier, qui projette d'écrire un livre sur Mazarine.

Le directeur du journal ne survivra pas à cette allusion à la vie privée du président.

MITTERRAND A DÉTESTÉ QUE L'IMPERTINENTE CLAUDE SARRAUTE FASSE UNE ALLUSION À SA SANTÉ ET, PLUS ENCORE, À SA VIE PRIVÉE

Alors qu'André Laurens a besoin du soutien de la BNP, René Thomas, le patron choisi par Mitterrand deux ans plus tôt pour diriger la banque nationalisée en 1981 et principal bailleur de fonds du journal, refuse son plan de rigueur. Thomas, un proche du frère du chef de l'Etat, Jacques Mitterrand, est aussi le futur mari de Laurence Soudet, qui, à l'Elysée, se charge de veiller sur Mazarine et sa mère. « Les salaires ne seront pas versés, sauf si vous me promettez que Laurens s'en va », assène René Thomas, en cette fin d'année 1984, aux représentants de la Société des rédacteurs qui, en tant qu'actionnaire, vient plaider la cause du journal. En 1985, André Fontaine est élu directeur du *Monde*. Ce journaliste aux manières de diplomate vient du service Etranger et c'est bien la première fois, depuis Beuve, que ce n'est pas le service Politique qui « fournit » la tête du journal.

L'ÈRE DE L'« INVESTIGATION »

Mitterrand croyait avoir fait rentrer *Le Monde* dans le rang. Il va vite déchanter. Installé dans un petit bureau attendant au service des Informations générales, avec le spécialiste de la rubrique justice, Bertrand Legendre, Edwy Plenel, le « rubricard » police, paraît à l'affût de tout ce qui pourrait nourrir ses enquêtes et les transformer en scoop. Avec sa moustache noir de jais, ses chemises sombres et ces petits cigares qu'il aime fumer en tapant ses articles, il a le style farouche des révolutionnaires chiliens et le goût des secrets d'Etat. Quatre ans avant d'entrer au *Monde*, en 1980, il couvrait l'éducation et l'enseignement supérieur pour *Rouge*, l'hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire. Grâce à ses contacts parmi les policiers et au ministère de l'intérieur, il jouit d'un formidable réseau d'informateurs. Se mesurer au pouvoir, débusquer

des affaires d'Etat, c'est l'essence même de ses enquêtes qu'il a rebaptisées à l'américaine : « Investigation ».

En janvier 1985, déjà, il a dénoncé les agissements de la cellule antiterroriste de l'Elysée dans l'affaire dite « des Irlandais de Vincennes », menant l'enquête de concert avec un journaliste du *Canard enchaîné*, Georges Marion, un ancien de *Rouge*, lui aussi, qui rejoindra bientôt *Le Monde*. Quelques mois plus tard, le 10 juillet 1985, deux explosions détruisent en partie la coque du *Rainbow Warrior*, le navire de Greenpeace qui mouillait dans le port d'Auckland (Nouvelle-Zélande), tuant Fernando Pereira, le photographe de l'association écologiste. Au *Monde*, l'affaire n'a fait qu'une brève. Le navire devait appareiller pour gêner les essais nucléaires français dans l'atoll de Mururoa, mais Greenpeace n'est encore qu'une petite organisation écolo sans véritable influence. Ce n'est qu'au mois d'août que deux journalistes, Pascal Krop, à *L'Événement du jeudi*, et Jacques-Marie Bourget, à *VSD*, révèlent que les services secrets français sont derrière l'attentat, après l'arrestation par les autorités néo-zélandaises de deux agents de la DGSE.

Rue des Italiens, Plenel, qui va bientôt fêter ses 33 ans, s'attelle à l'enquête. Au départ, il erre un peu, écrivant que l'attentat a été fomenté par l'extrême droite, ce qui est faux et l'oblige à faire des excuses. Mais il persévère dans l'enquête, raconte comment la DGSE a infiltré Greenpeace et, avec son confrère Bertrand Legendre, remonte le fil de l'attentat jusqu'à révéler l'existence d'une troisième équipe.

André Fontaine a vite compris que *Le Monde* ne peut restaurer son image et retrouver ses lecteurs qu'en imposant son indépendance à l'égard du pouvoir présidentiel. Il soutient ses enquêteurs, mais craint l'erreur qui vaudrait au journal le discrédit et, peut-être, une contre-attaque du pouvoir. Il a donc propulsé le scoop sur quatre colonnes à la une en y ajoutant un curieux conditionnel : « Le *Rainbow Warrior* aurait été coulé par une troisième équipe de militaires français ». Puis il a téléphoné au secrétaire général de l'Elysée, Jean-Louis Bianco, pour le prévenir en prenant soin toutefois d'ajouter : « Les rotatives tournent. » En somme, il est impossible d'arrêter l'information en marche.

Edwy Plenel sait mettre en scène ses enquêtes. Il a prévenu les autres médias de la sortie de ses révélations pour mieux en amplifier l'impact. A l'Elysée, c'est le branle-bas de combat : il faut protéger le président de la République et donc discréditer *Le Monde* et « ce trotskiste qui veut mettre à bas la social-démocratie ». Aussi, quel soulagement lorsque le premier ministre, Laurent Fabius, qui n'était pas impliqué dans l'opération, oblige le 20 septembre son ministre de la défense, Charles Hernu, à démissionner ! Le chef du service Politique, Jean-Marie Colombani, en est si enchanté qu'il offre un pot réunissant les enquêteurs des « Info génés » et les journalistes de son service, qui ont travaillé de concert sur l'affaire Greenpeace et ses conséquences.

UNE MACHINE DE GUERRE

Colombani et Plenel, on ne fait pas plus différent que ce duo. Le premier est un démocrate-chrétien comme l'était Beuve-Méry, un centriste amoureux de la politique, doté d'un sens implacable des règles de la loyauté – « son côté corse », dit-on au journal. Depuis qu'il a pris la direction du service Politique, il en a poursuivi la « désidéologisation », afin que le journal « ne soit plus un compagnon de route de la gauche », dit-il aujourd'hui. Plenel est resté ce qu'il appelle lui-même un « trotskiste culturel ». Tous deux ont compris que l'audience et l'influence du *Monde* ne peuvent progresser qu'en faisant du quotidien un intraitable contre-pouvoir. Leur alliance est une machine de guerre. Après moult péripéties, ils finissent par prendre la direction du *Monde* en 1994. Jean-Marie Colombani en directeur du journal, c'est le retour du service Politique au pouvoir. « La politique, c'est l'ADN du journal, dit-il aujourd'hui. Si le journal s'en éloigne, il décline. » Mais cette fois, Edwy Plenel, l'enquêteur le plus emblématique du *Monde*, prend la direction de la rédaction et cet attelage reflète les évolutions d'une société dont les élus sont désormais de plus en plus contestés. Les ventes du *Monde* grimpent à un rythme soutenu.

C'est la fin de règne de François Mitterrand. Son comportement pendant la guerre, sa fille cachée, ses amis corrompus, son cancer, il n'y a pas un mois, parfois une semaine, sans que la presse en général et *Le Monde* en particulier viennent dénouer les méandres cachés de ce personnage si romanesque. En 1995 aura lieu l'élection présidentielle et il ne fait presque aucun doute qu'après quatorze ans de pouvoir d'un socialiste la droite l'emportera, elle qui a déjà gagné les législatives en 1993, obligeant le président à une ultime cohabitation. « Chaque fois que le premier ministre me serre la main, j'ai l'impression qu'il me prend le pouls », soupire Mitterrand en évoquant son



Thomas Ferenczi, du « Monde », en arrière-plan, avec lunettes et calepin, à la première garden-party de l'Elysée du président Valéry Giscard d'Estaing (de profil), à Paris, le 14 juillet 1974. AFP



Bertrand Legendre et Edwy Plenel, lors de l'affaire Greenpeace, le 20 septembre 1985, à Paris. LAURENT SOLA/GAMMA



Le 2 septembre 2006, à Marseille, Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur et candidat UMP à la présidentielle, s'adresse aux journalistes, dont deux du « Monde », Philippe Ridet (3^e rang, 4^e à dr.) et Arnaud Leparmentier (derrière lui, à lunettes). OLIVIER LABAN-MATTEI/AFP

premier ministre, Edouard Balladur, qui ne cache plus son ambition présidentielle.

Jean-Marie Colombani n'a jamais dissimulé son mépris pour Jacques Chirac. A la tête du conseil de surveillance du *Monde*, l'essayiste et conseiller des puissants Alain Minc ne touche pas à l'éditorial, mais on le voit sans cesse dans les couloirs du journal. Il est clair que sa préférence va à Edouard Balladur, plus franchement européen, libéral et d'un conservatisme classique, plutôt qu'au patron du Rassemblement pour la République (RPR). « Balladur, c'était le cercle de la raison », résume-t-il. A la une du journal s'exposent aussi les analyses du vice-président de la Sofres, Jérôme Jaffré, soulignant la victoire inéluctable du premier ministre à la présidentielle. « Trotsko-balladurisme », voilà comment Jean-François Kahn, le directeur de *L'Événement du jeudi*, qualifie ironiquement la ligne éditoriale du *Monde*.

Seulement, Jacques Chirac gagne la présidentielle... Et les journalistes du *Monde* comprennent vite que cet homme qui a mené tant de campagnes, jusqu'à la dernière où il a dû éliminer son rival Balladur au sein de son propre camp, ne sait pas quoi faire du pouvoir. « Le contentement de peu », c'est ainsi que Jean-Marie Colombani titre son éditorial, le 18 juillet 1995. D'ailleurs, Chirac perd le pouvoir deux ans plus tard, après avoir dissous l'Assemblée nationale, en 1997. Le pouvoir se déplace soudainement à Maignon, où le socialiste Lionel Jospin prend la tête du gouvernement de la troisième cohabitation de la V^e République. La couverture de l'Élysée devient le récit d'un président empêché.

Au service Politique du *Monde*, sous la direction de Patrick Jarreau, est arrivée une nouvelle génération née au journalisme avec la chute du mur de Berlin. Elle se méfie des idéologies, a intégré combien l'Europe et la mondialisation ont affaibli les souverainetés, s'attache à décrypter les effets de la « com », comme on appelle ces techniques de marketing politique qui n'ont jamais été plus puissantes, maintenant que la réalité du pouvoir s'étirole. Jacques Chirac, pour sa part, semble incapable de parler directement aux journalistes et lorsqu'il reçoit une demi-douzaine d'entre eux à l'Élysée, il leur lit consciencieusement les notes qu'on lui a écrites sur une fiche tout en exigeant le off... Avec

Le Monde, qui raconte sans aménité ce président sans pouvoir et les affaires de corruption qui remontent à la surface, les relations sont exécrables. Lorsqu'il croise la journaliste qui le suit, il ne manque jamais de lui faire remarquer ceci : « Si moi, je disais que vous êtes une va-de-la-gueule, vous m'attaqueriez. Mais moi, je ne peux rien dire ! »

Face à l'usure de la droite et de la gauche, l'extrême droite progresse à bas bruit. Pour *Le Monde*, la couverture du Front national (FN) est devenue une véritable rubrique en 1983, lorsque Jean-Pierre Stirbois, le lieutenant de Jean-Marie Le Pen, a effectué une percée spectaculaire lors des élections municipales de Dreux. Depuis, le journal enquête sur ce parti, ce chef et sa famille, dont l'influence va croissant. Le 18 avril, trois jours avant le premier tour de l'élection présidentielle de 2002, alors que les rubricards qui suivent la campagne de Jacques Chirac et celle de Lionel Jospin notent depuis plusieurs semaines le manque d'enthousiasme dans les meetings, la faible mobilisation de la droite et la dispersion de la gauche, *Le Monde* imprime cette interrogation prémonitrice en une : « L'extrême droite au second tour ? » A l'intérieur du journal, une enquête sur « Comment Jean-Marie Le Pen organise la bataille du second tour » et un « ventre » mettant en scène les chiraquiens qui, face au danger FN, se rassurent comme ils peuvent : « Ce qui est nouveau, tout de même, c'est la symétrie des handicaps entre Chirac et Jospin. Nous avons Le Pen, et ils ont Laguière. »

Face à l'extrême droite, *Le Monde* appelle pour la première fois à voter pour un candidat venu de la droite, si l'on excepte le « oui conditionnel et provisoire » de Beuve-Méry à de Gaulle, en 1958. Jacques Chirac est réélu à 82,2 % des voix face à Jean-Marie Le Pen. Hormis pour son refus, en 2003, d'engager la France aux côtés des Etats-Unis dans une guerre en Irak, le journal l'applaudit rarement. D'ailleurs, le voilà de nouveau empêché, en 2005, cette fois par un accident vasculaire cérébral. « L'absent », c'est le titre accompagnant la double page que signe Béatrice Gurrey, qui suit désormais le second mandat présidentiel. Elle y décrit minutieusement un Élysée déserté et un président qui, lors de ses déplacements, semble ailleurs, regardant ses fiches même au moment de dire bonjour à ses interlocuteurs. « Après cela, j'ai été rayée

de la liste des accrédités pour un déplacement à Saint-Petersbourg où Chirac devait rencontrer son « ami » Poutine », confie-t-elle. A la porte de l'Élysée piaffe déjà Nicolas Sarkozy.

Edwy Plenel a quitté *Le Monde* en 2004, Jean-Marie Colombani s'en va en 2007. Pour la première fois, le directeur du *Monde* n'est issu ni du service Politique ni du service Etranger. Eric Fottorino a longtemps dirigé le service des grands reporters avant d'imaginer une nouvelle formule au sein de laquelle il a notamment introduit les pages Planète, consacrées à l'environnement.

UNE QUESTION DE « SEX-APPEAL »

Il est aussi romancier. Est-ce pour cela qu'il permet de nouvelles formes d'écriture ? Philippe Ridet, qui suit Nicolas Sarkozy, s'autorise à raconter un Sarkozy dans lequel il se projette. « Ma vie avec Sarko », avait-il écrit lors de la campagne présidentielle de 2007, narrant la vie d'un journaliste *embedded* dans la caravane du candidat UMP. Il continue de raconter ce qu'il appelle un « alter ego générationnel que tout éloigne de [lui] ». Dépeint tour à tour comme un personnage de comédie ou menaçant, connaissant par cœur les chansons de Johnny et confronté à la crise financière de 2008, il arrive que Nicolas Sarkozy regimbe.

En mai 2009, un éditorial d'Eric Fottorino reprochant au chef de l'Etat sa « vantardise et sa frénésie » provoque cependant une crise plus grave. Vincent Bolloré, ami de Nicolas Sarkozy, annonce qu'il cesse de faire imprimer son quotidien gratuit *Direct Matin* sur les rotatives du *Monde*. *Le Journal du dimanche*, propriété d'Arnaud Lagardère, lui aussi ami du président, change également d'imprimerie. Bientôt suivis par *Les Echos*, propriété du patron de LVMH, Bernard Arnault, encore un ami de l'hôte de l'Élysée. Pour Eric Fottorino, « le pouvoir tentait de nous asphyxier par la voie industrielle ».

De fait, la situation financière est devenue impossible pour le journal, qui doit avoir recours à des actionnaires extérieurs, le trio « BNP » – pour Pierre Bergé, Xavier Niel et Matthieu Pigasse. Eric Fottorino doit partir, bientôt remplacé par un ancien des pages Économie, Erik Izraelewicz. En 2012, lorsque la Société des rédacteurs réunit les journalistes en comité de rédaction pour décider de la position du *Monde* lors de la prochaine élection

présidentielle, un nombre non négligeable de journalistes insistent pour que le journal ne se prononce pas en faveur d'un candidat. C'est la première fois qu'une telle réticence s'exprime, alors que le second tour oppose le socialiste François Hollande au président sortant, Nicolas Sarkozy. « Les lecteurs n'ont plus besoin qu'on leur dise pour qui voter », fait valoir le directeur adjoint de la rédaction, Didier Pourquy, alors que l'éditorialiste Gérard Courtois fait remarquer : « Nous faisons des éditos tous les jours pour dire ce que l'on pense de la marche du monde et on ne dirait pas quelle est notre inclination pour la présidentielle en France ? »

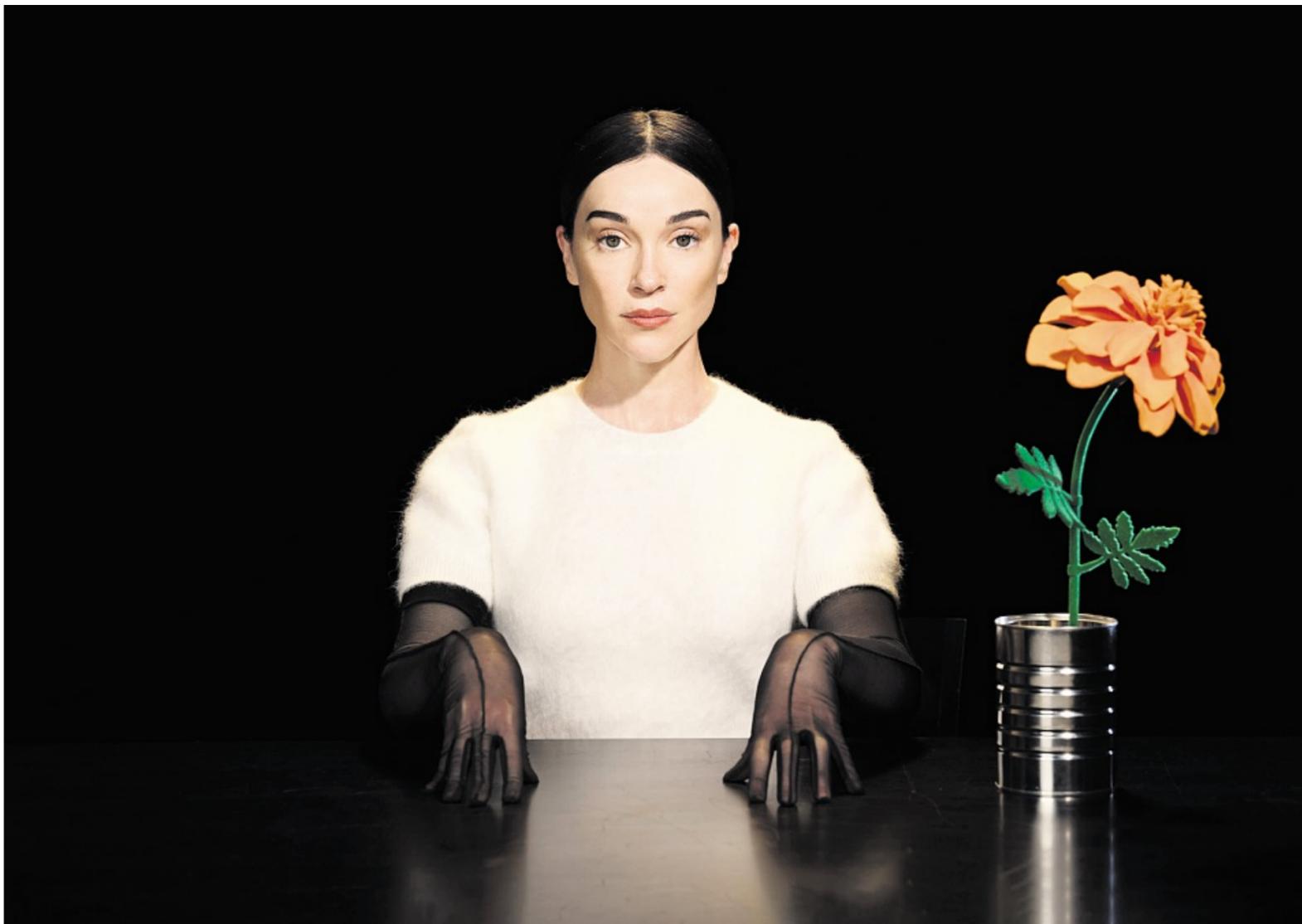
« Izra », comme on surnomme le patron du *Monde*, Erik Izraelewicz, reprend : « J'ai l'impression à vous entendre qu'il est évident que, si nous appelions à voter pour quelqu'un, ce serait pour Hollande. Mais nous avons plûtôt intérêt à ce que ce soit Sarkozy qui gagne : c'est un homme imprévisible, un formidable acteur, je ne suis pas sûr que Hollande élu aura le même sex-appeal ! Le directeur de L'Obs m'a d'ailleurs dit : "Quand on met Hollande en une, on ne vend pas." » Il n'a pas tout à fait tort. Ce n'est pas François Hollande la seule cause. Si les ventes du journal ne cessent de progresser, la politique n'intéresse plus les lecteurs comme auparavant. Les journalistes eux-mêmes se pressent moins qu'avant pour rejoindre le service.

En 2017, l'élection d'Emmanuel Macron, président quadragénaire, bon communicant mais impénétrable, n'a rien changé à l'affaire. C'est comme si le pouvoir s'était déplacé vers les sphères économiques ou médiatiques. Les partis politiques sont moribonds. Au sein du journal, il n'est plus nécessaire d'avoir dirigé le service Politique pour accéder à la direction du quotidien comme cela a été si longtemps le cas. L'actuel directeur du journal, Jérôme Fenoglio, élu en 2015, ancien rédacteur en chef de la version numérique du quotidien, n'y est même jamais passé. ■

RAPHAËLLE BACQUÉ

(AVEC L'AIDE DE STÉPHANIE PIERRE, À LA DOCUMENTATION DU « MONDE »)

Pour aller plus loin, retrouvez Raphaëlle Bacqué et ses invités lors du Festival du « Monde » édition spéciale 80 ans, du 20 au 22 septembre 2024.



Annie Clark,
alias St. Vincent,
à New York,
en 2024.
ALEX DA CORTE

Avec St. Vincent, du chaos naît l'étincelle

La musicienne publie « All Born Screaming », un septième album introspectif marqué par le rock industriel

MUSIQUE

Un groupe de fans guette fébrilement l'apparition d'une star, le 1^{er} mars, devant l'entrée du Bristol, palace parisien d'élection pour les Américains nostalgiques des Années folles, en premier lieu Woody Allen, qui y a tourné *Minuit à Paris* (2011). Dans la capitale française, il ne saurait s'agir de St. Vincent, le pseudonyme de la musicienne Annie Clark, dont l'existence se partage entre sa résidence new-yorkaise, son studio à Los Angeles et son Dallas originel. Pour des raisons assez incompréhensibles, le pays qui a adoré les transformistes David Bowie et Prince ignore globalement leur plus brillante héritière depuis sa percée, il y a dix ans, avec son cinquième album, *St. Vincent*.

Contrairement à la Grande-Bretagne, qui lui a déroulé le tapis rouge, le 2 mars, pour la cérémonie londonienne des Brit Awards. Si St. Vincent est descendue la veille rue du Faubourg-Saint-Honoré, c'est pour y avoir été invitée pendant la fashion week par une maison de couture habillant le diable.

Réalisé par l'artiste conceptuel Alex Da Corte, le clip de *Broken Man*, single d'*All Born Screaming*, le septième album de St. Vincent, a été en effet inspiré par la vision, au musée madrilène du Prado, des *Pinturas negras* (1819-1923), de Francisco Goya. Avec les deux vedettes que sont *Saturne dévorant un de ses fils* et *Le Sabbat des sorcières*.

Dans le clip, St. Vincent semble à son tour promise au bûcher. Le teint cireux, elle gît au sol et peine à se relever. Puis, le corps de celle qui avait baptisé, en 2006, une de ses premières chansons « *Paris Is Burning* » est convulsé par des flammes. Les tons dominants du disque sont donnés : du noir, contrasté de blanc (le chemisier qui s'embrase, les chaussettes dans les escarpins). Le son s'inscrit

« J'admire
«The Downward
Spiral», de
Nine Inch Nails.
La perfection
sonique dans la
claustrophobie »

ST. VINCENT

dans le sillage du rock industriel des années 1990. Plus particulièrement le groupe américain Nine Inch Nails et son deuxième album, *The Downward Spiral* (1994). De la descente aux enfers, entre nihilisme et autodestruction, du chanteur Trent Reznor, St. Vincent a retenu l'aspect positif : « *La perfection sonique dans la claustrophobie. Je n'en finis pas d'admirer la production, les textures et l'utilisation de l'espace.* »

All Born Screaming – « tous nés en hurlant » – appartient ainsi à un genre bien identifié par la littérature rock : l'objet malade à fonction thérapeutique, sinon cathartique. Ce qui ne devrait pas libérer St. Vincent de la catégorie dans laquelle l'industrie américaine, qui l'a récompensée (pour *St. Vincent* et *Daddy's Home*, en 2021) lors des Grammy Awards, l'a contenue : ce courant « alternatif » que l'on oppose au *mainstream*, dominant. La musicienne est trop bizarre, trop arty, trop erratique – jamais deux fois le même album. « *Je change systématiquement de procédé pour écrire des chansons, confirme-t-elle. Je ne m'assieds pas au piano en me disant : "ceci est un couplet", "ceci est un refrain". Chez moi, toutes les pièces de l'échiquier se déplacent en même temps et à tout moment. Jusqu'à ce que la combinaison me convienne.* »

Pour *Masseduction* (2017), chef-d'œuvre électro-pop, et *Dad-*

dy's Home, « dont les influences plutôt psychédélics et funk s'arrêtaient en 1975 », St. Vincent a pourtant partagé le même producteur – Jack Antonoff – que l'hégémonique Taylor Swift, pour laquelle elle a d'ailleurs cosigné en 2019 la chanson *Cruel Summer*. Là, pour la première fois, elle avait besoin d'être seule derrière la console. Sans le goût pour le macabre de Trent Reznor, qui avait loué à Los Angeles la maison où les adeptes du gourou hippie Charles Manson massacrèrent cinq personnes en août 1969, dont Sharon Tate, épouse de Roman Polanski.

« **Miroir psychique** » de l'époque A.L.A., St. Vincent possède son studio, Compound Fracture (« fracture ouverte »), qui lui permet d'expérimenter sans compter : « *J'y ai passé un temps fou, à essayer de maîtriser l'électricité. Tout, sur cet album, commence avec du courant passant par des circuits dont je modifie les paramètres. Des machines, des claviers, des synthés modulaires, des boîtes à rythmes, des programmations, des branchements dans des compresseurs... Qu'allait-il se produire si je poussais le potentiomètre ? J'ai délibérément obtenu du chaos, une matière très vivante qui a fourni l'étincelle de chaque chanson.* »

A l'arrivée, il y en a dix, dont les titres ne cachent rien de la noirceur : *Hell Is Near*, *Big Time Nothing*, *Violent Times*. Pour un album « postépidémique », qui serait à la fois le reflet de son âme et un « miroir psychique » de l'époque : « *Comme beaucoup d'autres, j'ai perdu des gens que j'aimais ces dernières années et j'ai dû tenir compte de la mort comme jamais auparavant. Ce qui a au moins le mérite de clarifier la vie, de la recentrer sur ce qui vaut d'être vécu et sur ceux que vous aimez. J'avais besoin d'explorer mon être en profondeur et de métaboliser la folie, la violence et la haine du monde. J'ai la chance d'être artiste et de dis-*

poser d'un espace pour le faire. Je ne pense pas pour autant que tout empire, il y a des courants contraires. C'est un solipsisme de croire que tout a commencé à s'effondrer au jour de sa naissance. »

Dans *All Born Screaming*, le refus du second degré et de ce refuge que lui procurait jusqu'ici l'humour interroge : qui exprime ici sa souffrance dans la plainte murmurée et le cri, une alternance à l'efficacité éprouvée depuis l'irruption du phénomène grunge au début des années 1990 ? Est-ce Annie Clark, qui vit le jour en 1982 à Tulsa (Oklahoma) ? Ou celle qui prit pour pseudonyme – par le biais de la chanson de Nick Cave, *There She Goes, My Beautiful World* – le nom de l'hôpital new-yorkais où est mort, en 1953, le poète gallois Dylan Thomas, plongé dans un coma éthylique ?

Avec St. Vincent, cette guitariste explosive, qui fut membre de la chorale psychédélique texane The Polyphonic Spree, a pu à loisir camper des personnages et étendre sa créativité au multimédia. Une démarche typiquement « bowienne » avec une garde-robe en latex et en vinyle, faite de shorts, de cuissardes et de gants longs. Un jour brune, le lendemain blond platine, telle une héroïne de Hitchcock ou de De Palma.

Ces métamorphoses souvent burlesques étaient parfaitement synchrones avec des chansons mutantes, picorant dans le cabaret et la pop synthétique, le glamrock

et la new wave cérébrale. « *Avec les bouleversements technologiques sur les espaces privé et public, j'ai tenté de déconstruire la représentation d'une pop star moderne, explique-t-elle. Mais se coiffer d'une peruke pour vouloir guérir les blessures de mon enfance n'est pas plus faux que de prétendre vendre de l'authenticité. Ceux qui le font sont des menteurs, car elle est simulée. Avec la musique, il n'y a pas de distinction entre fiction et réalité.* »

Retour aux fondamentaux rock

Sur l'album *All Born Screaming*, il n'y a donc ni « déstructuration de la personnalité » ni désir de « séduction de masse ». Plutôt un retour à des fondamentaux brutaux, quand la nièce du guitariste de jazz Tuck Andress (du duo Tuck & Patti) avait empoigné une basse à ses 14 ans au sein de The Skull Fuckers, « un groupe de metal jouant des reprises de Metallica et Pantera ». Auparavant, elle avait été ébranlée en 1991 par « l'album de [sa] génération », *Nevermind*, de Nirvana, évidemment. « *J'étais déjà obsédée par la musique et regardais MTV en continu. Tout à coup, la gamine de 9 ans est tombée de son skateboard. Pour la première fois, quelqu'un exprimait ce que je ressentais. A l'école, les gamins qui portaient des polos sont tous passés à la flanelle en se laissant pousser les cheveux. J'ai enfin vu l'impact de la musique.* »

Ce n'est pas un hasard si son manager, John Silva, a œuvré pour Sonic Youth et Nirvana, et continue de le faire pour Nine Inch Nails et Foo Fighters. Encore moins si le batteur Dave Grohl intervient pour deux titres d'*All Born Screaming*. Il avait accompagné St. Vincent en 2014 lorsqu'elle avait eu la lourde responsabilité d'interpréter *Lithium* à la place de Kurt Cobain, qui s'était suicidé dix ans plus tôt, lors de l'intronisation de Nirvana au Rock'n'Roll Hall of Fame de Cleveland (Ohio). Quant au bassiste convié sur l'al-

bum, il s'agit de Justin Meldal-Johnsen, compagnon de route de Beck, Garbage ou Nine Inch Nails.

St. Vincent a ainsi renoué avec ses passions de jeunesse, mais ses idées personnelles font éviter l'exercice revivaliste. Après des tempos lents et dépressifs (*Hell Is Near* et *Reckless*, gai comme du Portishead), on entre dans le dur avec *Broken Man* et *Flea*, guitares saturées et activation de la machinerie. « *La première partie est une sorte de Saison en enfer sous une lune noire*, décrit-elle. *Il m'a fallu traverser le miroir pour me diriger vers la lumière.* » *Big Time Nothing* offre alors une évasion funk façon Prince, dont on entend l'influence dans *Sweetest Fruit*, dédié à la musicienne électronique britannique Sophie, morte en 2021.

L'éclaircie se précise avec la beauté mélodique de *Violent Times*, qui imagine des amants s'embrassant pour l'éternité dans les cendres de Pompéi. Cette pop song, qui n'est pas sans rappeler *The World Is Not Enough* (1999), de Garbage, aurait brillé au générique d'un James Bond. *The Power's Out* erre ensuite dans les landes brumeuses du groupe écossais Cocteau Twins : « *La voix d'Elizabeth Fraser et l'album Heaven or Las Vegas [1990] sont les seules choses que je peux écouter en ce moment pour me sentir bien* », confie-t-elle.

Enfin, l'humeur est au reggae avec *So Many Planets*, « *lettre d'amour* » adressée au producteur jamaïcain King Tubby et à l'esthétique 2 Tone – le damier noir et blanc – définie par le groupe britannique The Specials. Boosté par la basse de la Galloise Cate Le Bon, *All Born Screaming* prolonge ces envies de guitares sautillantes pour s'achever en mantra cosmique. St. Vincent ne voulait pas d'un album aimable. C'est raté. ■

BRUNO LESPRIT

All Born Screaming, de St. Vincent Total Pleasure/Virgin.

« Sweet Mambo », le cri bouleversant de Pina Bausch

L'une des dernières créations de la chorégraphe est donnée au Théâtre de la Ville, avec des danseurs historiques



DANSE

Les hauts rideaux blancs flottent, soulevés par une brise très douce. Ils gonflent parfois comme des voiles pour un voyage immobile où seul l'esprit divague. Régulièrement, des silhouettes colorées apparaissent et s'y dissolvent telles des aquarelles. Un orage éclate, une déferlante de tissu fait irruption comme si on avait laissé une fenêtre ouverte. Des éclairs zèbrent l'air. Où sommes-nous ?

Ce ballet textile de formes aléatoires auréole d'un attrait fascinant le spectacle *Sweet Mambo*, créé en 2008 par Pina Bausch (1940-2009), à Wuppertal (Allemagne). Présenté en janvier 2009 au Théâtre de la Ville, il est de retour jusqu'au 7 mai dans cette salle où l'artiste allemande fut régulièrement programmée depuis 1979.

L'avant-dernière création de cette figure majeure de la scène contemporaine, morte d'un cancer foudroyant le 30 juin 2009, sera l'ultime pièce qu'elle donnera de son vivant à Paris. Sans la nimbée d'une gravité testamentaire, *Sweet Mambo* a le charme ensorcelant d'un théâtre d'ombres feutré dans lequel un long cri explose. Le rêve ne dure jamais longtemps chez Pina Bausch, le nuage menace, l'épure se craquelle.

Revoir cette pièce éperdue, profondément bouleversante et tout

aussi solide dans son propos, est un événement. Il réside d'abord dans le plaisir aigu et toujours au rendez-vous de mesurer l'insubmersible audace et créativité de Pina Bausch.

Ensuite, et exceptionnellement, il profite de la performance d'une majorité d'interprètes historiques. Sept danseurs sur dix ont participé à l'élaboration de *Sweet Mambo* dont ils activent aujourd'hui les ressorts avec le brio sauvage que donnent l'âge et l'expérience. Le chorégraphe norvégien Alan Lucien Oyen a assuré le remontage raffiné de ce spectacle-marathon, emporté par Julie Shanahan en vedette superpersonique, Hélène Pikon, Julie Anne Stanzak, Nazareth Panadero, Aïda Vainieri, Daphnis Kokinos et Andrey Berezin, qui jouent leur vie à chaque instant.

La scénographie paradoxalement concrète et évanescente, imaginée en complicité avec le

De gauche à droite : Andrey Berezin, Julie Anne Stanzak, Michael Strecker.
OLIVER LOOK

décorateur Peter Pabst, reprend celle de *Bamboo Blues* (2007), conçue lors d'une résidence en Inde. A partir de 1986, Pina Bausch stimule son imaginaire au gré de voyages et d'installations dans différentes villes du monde (Rome, Los Angeles, Tokyo...), auxquelles elle dédie ensuite une œuvre. Elle se ménage aussi des parenthèses en retrouvant sa grotte favorite, le studio de répétition du Lichtburg, à Wuppertal, sans fenêtres, ni horloge, où elle travaillait depuis la fin des années 1970.

Electrodes de la vérité
La simplicité mouvante du plateau permet toutes les métamorphoses. Terrain de jeu, accessoire érotique, décor de cache-cache, il sublime ce collier de perles irrégulières typique de la danse-théâtre de Pina Bausch. Alternance le plus souvent illogique, sauf au regard de l'inconscient, de solos bisautés et de sketches pas loin de pochettes-surprises, cette suite de saynètes télescope drames et

gags. Sous la direction de la chorégraphe, qui court-circuite la normalité en lui plantant les électrodes de la vérité, tout est possible.

Assise sur la cuisse d'un homme, Hélène Pikon se livre à une géniale et cocasse séance d'orgasme en matant un spectacle à la jumelle. Julie Shanahan s'élance dans une diagonale de folie en hurlant « *let me go* » avant qu'une table portée par deux danseurs ne lui passe et repasse dessus sans avoir raison d'elle. Quant aux clowneries de Nazareth Panadero, elles dégonflent le trop-plein de tensions.

Les femmes, entre jouissance, douleur et ironie, mènent incontestablement la revue et la baraque. L'agressivité et la violence en-

tre les sexes, le conditionnement des unes et des autres, provoquent, comme toujours chez Pina Bausch, quelques tableaux inoubliables, dont celui de la danseuse que son partenaire tire par les cheveux en courant. Arrachant leur liberté à pleines dents, les « *ladies* » finissent par dominer la situation, offrant leur dos nu aux baisers et caresses. La fascination, la séduction, la sensualité, très appuyées, ourlent ce *Sweet Mambo* dont l'ascenseur émotionnel file à toute allure.

Composée par Matthias Burkert et Andreas Eisenschneider, la bande-son enchaîne une quinzaine de titres atmosphériques montés cut comme les différentes séquences du spectacle. Jazz

swing, percussions légères, triphop mélancolique enveloppent ce *Sweet Mambo* crépusculaire. Les fantômes de Matthias Burkert (1953-2022) et de Marion Cito (1938-2023), divine costumière, circulent. Et pour veiller au grain, assis au milieu des spectateurs, placés au même rang que Pina Bausch autrefois, Oyen, les danseurs Azusa Seyama et Michael Strecker, le répétiteur Robert Sturm sont là. La formule incantatoire répétée par les interprètes tout au long de *Sweet Mambo* résonne : « *N'oubliez pas.* » ■

ROSITA BOISSEAU

Sweet Mambo, de Pina Bausch. Jusqu'au 7 mai (complet), au Théâtre de la Ville, à Paris 4^e.

La fascination, la séduction, la sensualité ourlent ce « *Sweet Mambo* » dont l'ascenseur émotionnel file à toute allure

Les très politiques Flammes du rap

A la cérémonie de remise des prix, jeudi 25 avril, qui a couronné Aya Nakamura, certains artistes ont pu exprimer leurs engagements

La chanteuse Aya Nakamura est la grande gagnante des Flammes 2024, cérémonie qui récompense les artistes des musiques dites « populaires », soit le rap, le R'n'B, l'afrobeat ou le dancehall. Jeudi 25 avril, au Théâtre du Châtelet, à Paris, l'autrice de *Djadja* a remporté trois prix, ceux de l'artiste féminine de l'année, de l'album nouvelle pop pour son quatrième disque, *DNK*, et celui du rayonnement international.

La musicienne, qui est pressentie pour chanter Edith Piaf à l'ouverture des Jeux olympiques 2024 et dont l'évocation du nom a suscité tant de débats en mars, a tenu lors de la remise de son troisième prix à remercier son public et tous ceux qui lui ont manifesté des marques de soutien : « *J'en profite pour vous dire que je reçois tout l'amour malgré les polémiques, malgré les critiques.* »

La deuxième édition des Flammes promettait d'être politique, et ce fut le cas. Elle l'a été tout d'abord à travers la présence et la prestation scénique d'Aya Nakamura, qui a ouvert la cérémonie des Flammes avec un medley de ses morceaux *Baby*, *Beleck*, *Pookie* et *Hypé*, et le discours de l'humoriste Waly Dia, qui a vilipendé la nouvelle ministre de la culture, Rachida Dati. Celle-ci s'était abstenue de venir à la cérémonie : « *Elle n'est pas là ?*, a demandé le comique. *Tant mieux, on l'a trop vue. Les médias rap n'ont pas arrêté de l'inviter. C'est vrai qu'elle a de la street cred* [connaissance de la rue qui permet de

prétendre à une carrière de rappeur gangsta] ! *Elle a fait partie du cartel de Sarkozy, maintenant elle est dans le Macron game. Faut pas lui faire confiance. On l'a vue chez "DVM" [émission rap sur Twitch], chez "Planète Rap", si ça se trouve ce sera la méchante dans la saison 3 de "Validé" [série de Canal+ qui raconte le milieu du rap] ! »*

Absence de récompensés
Puis il a improvisé un rap la mettant en scène, et d'avertir le public : « *On sait très bien que la plupart des politiques n'en ont rien à faire de notre culture. Soit ils la méprisent, soit ils l'utilisent pour faire passer des rappeurs pour des dangers... Je vous rappelle que, dans le gouvernement, il y a plus de quarante affaires judiciaires en même temps. Dans tout le rap game, il y a moins de gens sous enquête qu'à l'Élysée. C'est qui les méchants ? »*

Et de défendre Aya Nakamura. « *Ils disaient : "C'est une honte, elle ne parle même pas français." Quand c'était les Daft Punk qui étaient pressentis, personne n'a dit : "C'est une honte, ils ne chantent qu'en anglais." »* Ce premier moment fort de la cérémonie, qui a été gâchée par des cafouillages techniques et par l'absence de nombreux artistes auxquels des prix devaient être remis (Ninho pour le morceau performance rap de l'année, Kalash pour le morceau d'inspiration caribéenne, Hamza pour l'album Spotify de l'année, SDM pour le morceau de l'année, ou Tiakola pour le duo de l'année avec l'An-

glais Dave...), a été suivi de nombreuses autres prises de parole politiques, liées à l'actualité nationale ou internationale.

Le rappeur du Havre Médine a interprété son morceau *Gaza Soccer Beach* écrit en 2014, après l'opération de l'armée israélienne baptisée « *Bordure protectrice* ». Quatre enfants palestiniens étaient alors morts sur une plage alors qu'ils jouaient au football, touchés par des missiles. Dans le fond de la scène, un écran géant égrène en noir et blanc les noms et les âges des jeunes victimes tuées actuellement à Gaza. Sobre, Médine finit la chanson en précisant vouloir rendre hommage aux enfants palestiniens : pas d'outrance, pas de provocation, mais pas un mot non plus pour les enfants pris en otage par le Hamas.

Au moment de remettre la Flamme de l'engagement social, la militante Assa Traoré, qui combat, dit-elle, « *pour la dignité* », a, quant à elle, un mot pour toutes les victimes des violences policières, et pas seulement pour son frère Adama, mort le 19 juillet 2016 à la gendarmerie de Persan (Val-d'Oise), à la suite de son interpellation. Elle remet le prix au rappeur marseillais Zamdane, l'un des jeunes artistes les plus en vue du moment, qui organise des concerts pour récolter de l'argent pour l'association SOS Méditerranée, qui vient en aide aux migrants naufragés en haute mer. ■

STÉPHANIE BINET

Lire notre monde

Strasbourg
CAPITALE MONDIALE DU LIVRE
UNESCO 2024

AVRIL 2024 > AVRIL 2025
PRÈS DE 1 000 ÉVÉNEMENTS ET ACTIONS AUTOUR DE LA LECTURE

lirenotremonde.strasbourg.eu

@lirenotremonde

STRASBOURG EST CAPITALE MONDIALE DU LIVRE UNESCO 2024



En kiosque



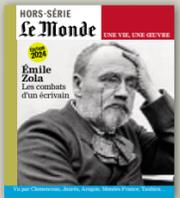
Dès mercredi 24 avril



Dès jeudi 25 avril



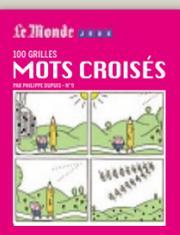
Hors-série



Hors-série



Hors-série



Magazine

Collection

CHEFS-D'ŒUVRE EN MINIATURE



Dès mercredi 24 avril, le volume n° 12 LE CORBEAU - RÉCITS MYSTÉRIEUX

Nos services

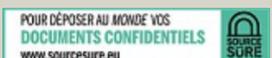
Lecteurs

Abonnements

Sur abo.lemonde.fr
Par tél. au 03 28 25 71 71 de 9 h à 18 h (prix d'un appel local)

Le Carnet du Monde

carnet@mpublicite.fr



Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail : carnet@mpublicite.fr
(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site : <https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@mpublicite.fr
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU «MONDE»

Naissance

Paris. Dellys.

Une naissance qui fera date !

Liv Lahna DUMONTET

est née le 13 avril 2024, à Paris.

Félicitations à ses parents,
Lydia et Théo DUMONTET.

Décès

M. Jean-Philippe Arroyo, son épouse, Pauline et leurs enfants, Clément et Félix, M^{me} Yovanka Bylander et ses enfants, Alexandre et Annabelle Ainsi que toute la famille,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Jean José ARROYO, chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 20 avril 2024.

Une cérémonie religieuse a été célébrée ce 26 avril, à 14 h 30, en l'église Saint-Charles-de-Monceau, Paris 17^e.

Orléansville. Annecy. Veyrier-du-Lac.

Roberte Audibert, son épouse, Jean et Pierre, ses enfants et leurs conjointes, Nathalie et Christine, Adrien, Clara, Guilhem, Henri, Simon, Ofelia, ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Maurice AUDIBERT,

survenu le 20 avril 2024, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée ce vendredi 26 avril, à 14 h 30, en l'église de Veyrier-du-Lac (Haute-Savoie).

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Direction adjointe de la rédaction Grégoire Allix, Maryline Baumard, Philippe Broussard, Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevallereau, Alexis Delcambre, Marie-Pierre Lannelongue, Franck Nouchi, Harold Thibault
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann
Directrice déléguée au développement des services abonnés Françoise Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Kote
Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel Davidenkoff (Événements), Jérôme Gautheret, Michel Guerrin, Nicolas Jimenez (photographie), Sabine Ledoux (cheffe d'édition), Alain Salles (Débats et Idées)
Direction artistique Emmanuel Laparra
Infographie Delphine Papi
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico
Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum, présidente, Gilles Paris, vice-président

Montpellier.

M^{me} Marie-Hélène Auriac, son épouse, Bertrand et Pauline, ses enfants ainsi que leurs conjoints, M^{me} Yvette Auriac, sa mère, M. Roger Fourment, son beau-père, M. Gilles Auriac, son frère, Les familles Auriac, Fourment, Coullaud, Bressand, Merle, Calmette et Nely,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Marc AURIAC, professeur d'économie et gestion en classes préparatoires au lycée Jean Mermoz de Montpellier,

survenu le 24 avril 2024, à Montpellier, à l'âge de soixante-six ans.

La cérémonie, suivie d'une crémation, aura lieu le lundi 29 avril, à 14 h 30, au Complexe funéraire de Grammont, avenue Albert-Einstein, à Montpellier.

La famille tient à remercier toute l'équipe qui l'a entouré ces dernières années.

Marie-Hélène Auriac, 20, boulevard Ernest-Renan, 34000 Montpellier. mhauriac@wanadoo.fr

Matthieu Bell, son fils, Pauline Bireaud-Bell, sa bru, Alma et Iris, ses petites-filles, Anne et Luc, sa nièce et son neveu Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Yvonne BELL-GAMBART, ingénieur ESTP 1977, chevalier de l'ordre national du Mérite, ancien chef du département action culturelle de Total, ancien directeur exécutif de la Société des Amis du Louvre,

survenu à Paris, le 24 janvier 2024, à l'âge de soixante-neuf ans, en paix après une combativité exemplaire.

La crémation a eu lieu dans l'intimité familiale.

Une cérémonie religieuse est célébrée en l'église Saint-Philippe-du-Roule, Paris 8^e, ce vendredi 26 avril, à 18 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, boulevard de La Tour-Maubourg, 75007 Paris.

Sylvie Chabauty, son épouse, Adeline et Noémie, ses filles et leurs familles, Les familles Buffet, Chabauty et alliées, Ses amis,

ont l'immense peine de faire part du décès, survenu le 17 avril 2024, de

Pierre BUFFET,

à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce samedi 27 avril, à 10 h 30, en l'église protestante de Bourg-la-Reine, 26, rue Ravon.

Ni fleurs ni couronnes.

20, rue Arnoux, 92340 Bourg-la-Reine.

Mirabelle, sa fille, Philippe, son frère, Françoise et Corinne, ses sœurs,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Dominique CARRÉ, dit « Jean-Do »,

survenu le 18 avril 2024.

La cérémonie aura lieu le mardi 30 avril, à 11 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

François Chouraqui, son frère,

a la tristesse de faire part du décès de

Bernard CHOURAQUI, écrivain.

L'inhumation aura lieu le vendredi 26 avril 2024, à 10 heures, au cimetière du Montparnasse, entrée principale, boulevard Edgar-Quinet, Paris 14^e.

M^{me} Jean Claude Georges François, son épouse, M. et M^{me} Pierre Georges François, M. David Georges François, Luca et Lorenzo, ses fils, belle-fille et petits-enfants,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Jean Claude GEORGES FRANÇOIS, commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 24 avril 2024, dans sa quatre-vingt-septième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, le lundi 29 avril, à 11 heures, au 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris 14^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ses enfants et leurs conjoints, Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, Sa famille, Ses amis,

font part du rappel à Dieu, le 7 avril 2024, dans sa centième année, de

Anne HORRY-BAFOIL, avocate honoraire au barreau de Paris (1945-1989),

son engagement au service du Droit, son dévouement et sa belle personnalité sont un exemple.

Son inhumation a eu lieu le 15 avril, en l'église de Sainte-Anne, à Nolléval (Seine-Maritime).

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Nantes. Le Vésinet.

Ses frères et sœurs et leurs familles, Ses cousines,

ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Paulette LEGRAND, née KIRCHEN,

survenu le 21 avril 2024, à Nantes, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

La cérémonie aura lieu le 30 avril, à 10 h 30, au crématorium de Nantes.

Le président, La vice-présidente, Les secrétaires perpétuels Et les membres de l'Académie des sciences,

ont la tristesse de faire part de la disparition de leur confrère,

Ghislain de MARSILY, professeur émérite à Sorbonne Université et à l'École des Mines de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite, commandeur de l'ordre des Palmes académiques, chevalier de l'ordre du Mérite agricole,

survenue le 21 avril 2024, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Ils adressent à sa famille leurs plus sincères condoléances.

Pauline et Laure, ses filles, Marie-Anne Henaff, sa compagne, Arlette et Marie-Noëlle, ses sœurs, Maxime, Yann et Thomas, ses petits-fils,

ont le regret d'annoncer la mort, dans sa quatre-vingt-douzième année, de

François MICHEL, médecin assistant des hospices civils de Lyon, directeur de recherche au CNRS.

L'incinération aura lieu le mardi 30 avril 2024, à 15 h 30, au crématorium de Bron (Rhône).

Ni fleurs ni couronnes.

Jean et Janine Rivals, ses parents, Sophie Rivals, sa sœur, Thomas Pioche-Rivals, son neveu, Ses oncles, tantes, cousins et cousines,

ont l'immense tristesse d'annoncer le décès de

Isabelle RIVALS, maître de conférence à l'ESCP,

survenu à Paris, le 11 avril 2024, à l'âge de cinquante-six ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu ce vendredi 26 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Étienne-du-Mont, Paris 5^e.

M^{me} Séverine Wegener, sa fille, Hugo et Victoria Wegener, ses petits-enfants, Norbert Spittaels, André Orléan, Nicole Orléan, ses frères et sœur,

ont la tristesse de faire part du décès de

Michel SPITTAELS,

survenu le 23 avril 2024, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 30 avril, à 14 h 15, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine.

M^{me} Clotilde Thibault, son épouse, Myriam, Anne, Yoann et Thomas, ses enfants,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Thierry THIBAUT,

survenu le 22 avril 2024.

4, chemin de la Métairie, 89630 Quarré-les-Tombes.

Claudine Tirand, sa fille, Jean-Paul Tirand, son fils, Pierre, Jeanne et Chloé, ses petits-enfants, Jean Tirand, son frère,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Paul TIRAND, membre de la société des lecteurs du *Monde* depuis sa création, survenu le 25 avril 2024, dans le Gard, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Une cérémonie civile sera célébrée le 30 avril, à 11 heures, au crématorium de Villefranche-de-Lauragais (Haute-Garonne).

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être faits au profit de l'Association Primo Levi.

Condoléances

Gilles Pécourt, président de la Bibliothèque nationale de France Et les équipes de la Bibliothèque, Jacqueline Sanson, présidente des Amis de la BnF Et le conseil d'administration de l'association,

ont appris avec tristesse le décès de

M. Hubert HEILBRONN (1931-2024),

président d'honneur des Amis de la BnF, dont il a été le président pendant de nombreuses années, et généreux mécène en faveur des collections de la BnF.

Ils témoignent de leur gratitude à son égard et adressent leurs vives condoléances à sa famille.

Remerciements

M^{me} Christiane Vives, son épouse, Gabriel et Rafael, ses fils et leurs épouses, Ses petits-enfants Et toute la famille,

ont été très touchés par toutes vos marques de sympathie reçues à la suite du décès de

Daniel VIVES SIMORRA,

survenu le 22 mars 2024, à Paris, à l'âge de soixante-dix-sept ans

et vous en remercie très sincèrement.

Souvenir

Il y a vingt-cinq ans, dans sa trente-quatrième année,

Laurent HERZOG

nous quittait.

Sa famille et ses amis ont pour lui, en ce jour, une tendre pensée.

Laurent est présent dans nos cœurs.

Mémoire

Victor DEL JÉSUS.

Nous pensons à lui, à sa sœur.

Ses parents, Ses grand-parents Et ses amis.

Recherches

En thèse de doctorat portant sur **Louis Sognot (1892-1970)**, artiste décorateur, je suis à la recherche des membres de sa famille, ses amis ou collaborateurs, afin de recueillir des témoignages sur sa vie et son œuvre.

Contact : newebart@yahoo.fr

Prix

Prix de la Découverte poétique Simone de Carfort Fondation Frédéric et Simone de Carfort sous l'égide de la Fondation de France. Ce prix adossé à la Maison de Poésie a pour objet de découvrir un poète d'expression française inconnu ou méconnu. Il est doté de 5 000 €. Règlement complet sur <https://www.lamaisondepoesie.fr/2297-2/>

Le président du conseil d'administration des laboratoires Oculis, M. Anthony Rosenberg,

Le président directeur général des laboratoires Oculis, docteur Riad Sherif,

Les membres du conseil d'administration, M^{me} Christina Ackermann, M. Lionel Carnot, docteur Pravin Dugel, M. Martijn Kleijwegt et M^{me} Géraldine O'Keeffe

Ainsi que tous les membres de l'équipe des laboratoires Oculis,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

M. le professeur Ramin TADAYONI,

praticien hospitalier et professeur des Universités, chef de service d'ophtalmologie à l'hôpital Lariboisière, GHU AP-HP Nord Université Paris Cité, chef de service d'ophtalmologie à l'hôpital Fondation Adolphe de Rothschild, directeur de l'Institut français de myopie, président d'EURETINA, directeur scientifique en chef des Laboratoires Oculis, membre du conseil scientifique des Laboratoires Oculis,

survenu le vendredi 19 avril 2024, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Leurs premières pensées vont à son fils Louis, à sa famille, à ses proches, à ses collègues et à l'ensemble de la communauté scientifique et médicale l'ayant côtoyé de par le monde.

Rêves et cauchemars des intellectuels européens

Le populisme, la guerre en Ukraine et les conflits au Moyen-Orient précipitent le retour du tragique en Europe. Nombre de penseurs progressistes, notamment réunis par la revue « Le Grand Continent » lors d'un sommet au cœur du massif du Mont-Blanc, refusent d'abandonner l'utopie européenne

L'Europe est à nouveau plongée dans des sombres temps. Menacée à ses frontières par le retour de la guerre, l'Union européenne est secourue par l'essor des idéologies autoritaires et la percée des partis identitaires. Confrontée à la crise migratoire, la vieille Europe oscille entre politique d'accueil destinée à remédier à la crise démographique et peur du prétendu « grand remplacement ». Longtemps incapable de parler d'une seule voix dans le conflit à Gaza, elle chancelle sur sa politique étrangère, fondée sur la promesse du « plus jamais ça ». La crise agricole percute de plein fouet l'une de ses principales bannières, le Pacte vert, transformé en bouc émissaire des mouvements réactionnaires. Et voici que les divisions apparaissent entre Européens sur la façon de soutenir l'Ukraine et d'envisager d'y envoyer des contingents militaires, un débat au sein duquel l'arène politique oppose « bellicistes » et « munichoïses ».

C'est peu de dire que les élections européennes, qui se dérouleront du 6 au 9 juin, font craindre un bouleversement des alliances, voire un changement de majorité du Parlement. Comme si le sort de l'Europe se jouait au printemps. Conscient du péril et du moment, *Le Grand Continent*, revue attachée à donner de la hauteur aux débats européens, a choisi pour son premier sommet, qui s'est tenu du 18 au 20 décembre 2023, de s'installer au cœur du massif du Mont-Blanc. Sur les cimes, mais au bord de l'abîme. Car l'Europe vacille sur ses propres fondations. « Mais là où est le péril, croit aussi ce qui sauve », veulent espérer, avec le poète allemand Friedrich Hölderlin (1770-1843), les intellectuels réunis par cette revue numérique lancée en 2019 par de jeunes normaliens. C'est en effet sur le toit de l'Europe que le jury du *Grand Continent* remet le prix littéraire du meilleur roman européen. Une récompense attribuée cette année à l'écrivain polonais Tomasz Rozycki pour *Les Voleurs d'ampoules* (Czarne, 2023), une fable à l'humour grinçant, récit fantasque d'un adolescent au cœur d'un immeuble de la banlieue de Varsovie où règnent la pénurie et la débrouillardise, qui rappelle sur un mode ironique les cités grises des films du cinéaste Krzysztof Kieslowski (1941-1996). « Une métaphore de l'Europe », avance le lauréat, car « ce n'est pas seulement le destin des Polonais que je raconte, mais celui de toute l'Europe post-soviétique ».

A Saint-Vincent, ville thermale de la vallée d'Aoste, en Italie, plus de cent trente politiques, industriels et intellectuels se sont ainsi retrouvés afin de « cristalliser un grand récit européen », notamment autour des transitions écologiques, géopolitiques et numériques en cours. Une envie affichée d'œuvrer à la « socialisation européenne » par les concepts, mais aussi en mobilisant les affects. « Il n'existait pas d'endroit pour qu'un PDG français, une première ministre estonienne et une écrivaine albanaise qui enseigne la philosophie à Londres échantonnent sur le destin européen », explique Gilles Gressani, directeur du *Grand Continent* et originaire de la région.

Bâti en 1908, le Grand Hôtel Billia a ainsi été le siège d'une série de conférences inévitables, érudites et informées entre Européens préoccupés par la montée des populismes d'extrême droite et le tragique de la guerre en Ukraine. Un lieu unique évoquant l'atmosphère du sanatorium de *La Montagne magique* (1924), de Thomas Mann (1875-1955), roman en forme de réflexion sur une élite culturelle européenne au bord de l'abîme, au fond duquel la précipitera la première guerre mondiale. Cette bâtisse de style Art déco est similaire à celle de *The Grand Budapest Hotel* (2014), le film du réalisateur américain Wes Anderson où

se noue, autour du *lobby boy* d'un établissement thermal, renommé mais déclassé, une intrigue foutraque dans un pays imaginaire pendant l'entre-deux-guerres. « Il y a en effet dans ce lieu, comme dans l'époque actuelle, un climat qui rappelle le monde d'hier englouti par les guerres mondiales si bien dépeint par Stefan Zweig [1881-1942], observe l'écrivain suisse et italien Giuliano da Empoli, invité régulier de la revue dont il a par ailleurs dirigé le troisième volume papier. Aujourd'hui, une forme d'exception européenne fondée sur le droit, la mesure et même une forme d'ennui, qui est aussi une vertu politique, s'achève. » L'ancien conseiller de Matteo Renzi, chef du gouvernement italien de 2014 à 2016, soutient en effet que la langueur institutionnelle européenne apportait malgré tout une certaine quiétude publique.

« PLUTÔT LA BARBARIE QUE L'ENNUI »

L'auteur du *Mage du Kremlin* (Gallimard, 2022) n'a pas envie de jeter la pierre aux membres de l'Union qui n'ont pas su anticiper l'invasion de l'Ukraine, alors que Vladimir Poutine multipliait les manœuvres bellicieuses à la frontière. Il n'a pourtant pas oublié ses propres intuitions. Depuis *Les Ingénieurs du chaos* (JC Lattès, 2019), Giuliano da Empoli ne cesse d'inviter ses contemporains à « s'intéresser aux perdants de l'histoire » et n'ignore pas que le présent est nourri par ces blessures du passé qui fomentent les ressorts du ressentiment. Impossible, pour cet Européen lettré, d'oublier la sentence, certes contractée, de l'écrivain Théophile Gautier (1811-1872) citée dans l'essai que George Steiner (1929-2020) a consacré à la façon dont la plus grande culture a côtoyé la terreur nazie : « Plutôt la barbarie que l'ennui. » C'est en effet dans le *château de Barbe-Bleue*, en 1971, que l'écrivain et philosophe explique que « le grand ennui » des Européens avait précédé leur « saison en enfer », et que les critiques contre la démocratie avaient conduit à précipiter la guerre. « Le plus grand péril qui menace l'Europe, c'est la lassitude », prévenait, dès 1935, le philosophe prussien Edmund Husserl (1859-1938).

Mais Giuliano da Empoli déplore avant tout que « l'Europe abandonne la question de l'identité, de son récit et de sa dimension symbolique aux partis nationalistes ». La montée en puissance des mouvements d'extrême droite préoccupe au plus haut point ces intellectuels européens. « Nous traversons un moment réactionnaire », observe la philosophe albanaise Lea Ypi. D'autant que « le problème avec la droite extrême, c'est qu'elle gagne même quand elle perd » : maintes fois battue aux élections, elle conduit les gouvernements à adopter ses propositions de loi, en particulier sur l'immigration, sous la pression d'une partie de l'opinion. « La dérive est toujours progressive et elle commence par l'usage de mots qui finissent par être repris par la gauche », poursuit la professeure de théorie politique à la London School of Economics.

Des mots relayés par des médias puissants. « Pour déverser sa haine des juifs et des bolcheviques, le chef de la propagande nazie Joseph Goebbels voulait, dès les années 1930, que chaque foyer allemand dispose d'une radio. Aujourd'hui, pour diffuser leurs idées, les réactionnaires peuvent compter sur

un nouvel écosystème de médias », ose Giuliano da Empoli. Bien sûr, comparaison n'est pas raison. Mais les actions brutales ont souvent été précédées d'outrances verbales. Alors, poursuit le romancier, il faudrait, « à l'image de ces conversations au coin du feu imaginées par Roosevelt, transformer Internet et les réseaux sociaux en espaces publics véritablement démocratiques ».

Les références historiques sont lourdes. Et même pesantes. Il faut dire que les résurgences des années 1930 sont désormais lancinantes. La tenue d'une réunion d'extrémistes nationalistes, le 25 novembre 2023, dans un hôtel de Potsdam, en Allemagne, rappelle les heures sombres de l'histoire du continent. L'expulsion massive vers l'Afrique du Nord de deux millions de personnes d'origine étrangère y a été discutée par les figures les plus radicales de la mouvance identitaire européenne. Parmi eux, l'Autrichien Martin Sellner, jeune nostalgique du nazisme et inspirateur de Brenton Tarrant, qui perpétra la tuerie de Christchurch, en Nouvelle-Zélande, en 2019. « J'entends respirer un monstre, j'entends s'affaiblir le souffle de la démocratie », avait relevé l'écrivaine autrichienne et Prix Nobel de littérature Elfriede Jelinek, à l'occasion d'une manifestation contre l'extrême droite à Vienne, le 28 janvier.

« IL Y A, DANS L'ÉPOQUE ACTUELLE, UN CLIMAT QUI RAPPELLE LE MONDE D'HIER ENGLOUTI PAR LES GUERRES MONDIALES SI BIEN DÉPEINT PAR STEFAN ZWEIG »

GIULIANO DA EMPOLI
écrivain suisse et italien

L'ARSENIC DES MOTS

Sans oublier le retour des purges de la police politique de « la Russie qui est, à ce stade, un Etat fasciste », affirme l'historien américain Timothy Snyder dans le deuxième numéro de la revue *Kometa* (hiver 2024, 208 pages, 22 euros). Entre nouveau procès de Moscou et fascination, les Européens les plus inquiets ne sauraient oublier, avec le philologue allemand Victor Klemperer (1881-1960), que « les mots peuvent être comme de minuscules doses d'arsenic : on les avale sans y prendre garde, ils semblent ne faire aucun effet, et voilà qu'après quelque temps l'effet toxique se fait sentir ». Ainsi en va-t-il des formules comme celles du « grand remplacement » ou de la « remigration ».

Dans les séances plénières, les invités ont cherché à « éviter la catastrophe » en juin et contrer ce que Klaus Welle, ancien secrétaire général du Parlement européen (2009-2022), appelle « le social-nationalisme ». Un renversement syntaxique important, indique ce cadre influent de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), qui souhaite « contenir la vague populiste » de ces partis extrémistes essayant de « détruire le système établi après 1945 basé sur l'intégration européenne, la coopération transatlantique et la démocratie pluraliste et parlementaire ».

D'une certaine manière, « la période est plus inquiétante que lorsque les partis nationalistes proposaient de quitter l'Europe », renchérit l'écrivain et dramaturge Laurent Gaudé. En effet, « les populistes du Rassemblement national souhaitent désormais former l'Union européenne à leur image », analyse l'auteur de *Nous, l'Europe* (Actes Sud, 2021). En 2017, le président de la République avait « osé » défendre le projet européen, « un argument fort peu électoraliste », salue-t-il, mais « le gouvernement renonce désormais à certaines de ses valeurs, avec sa vision restrictive de l'immigration et la remise en cause du droit du sol à Mayotte, déplore-t-il

aujourd'hui. *Le cosmopolitisme est devenu une insulte, et c'est sans doute pour moi la plus grande source de tristesse européenne* ».

Pourquoi la complainte du déclin exerce-t-elle une telle force d'attraction ? Sans doute parce que l'Europe s'est provincialisée et n'est plus centrale dans le concert des nations. Au point de considérer qu'il y a, en dehors de ses frontières, « la jungle », et à l'intérieur de celles-ci, « le jardin », comme l'a déclaré Josep Borrell, haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. L'Europe, disait-il lors de l'inauguration de la nouvelle Académie diplomatique européenne, à Bruges, le 13 octobre 2022, « c'est la meilleure combinaison de liberté politique, de prospérité économique et de cohésion sociale que l'humanité ait pu construire ». Avant d'ajouter : « La plus grande partie du reste du monde est une jungle, et la jungle pourrait envahir le jardin. » Des propos que Josep Borrell a tenu à nuancer et contextualiser lors d'un entretien avec *Le Grand Continent* (31 octobre 2022), « en récusant d'emblée une quelconque proximité avec les néo-conservateurs ».

« PERDANTS DE L'HISTOIRE »

Il n'empêche, réplique la chercheuse en politique internationale Aude Darnal, « il faut déconstruire le mythe d'une communauté occidentale unie et homogène fondée sur des principes et des valeurs partagés – "jardin" où tout fonctionnerait », comme en atteste l'essor de l'extrémisme populiste. Et cesser de supposer que les Etats du Sud – « la jungle » – « ne seraient pas en mesure de coopérer ». En résumé, écrit-elle dans le dernier volume papier du *Grand Continent*, « l'Occident ne peut pas et ne doit pas imposer ses jugements moraux et ses valeurs au monde ».

L'Europe, ce sont aussi les Lumières et l'esprit critique. « Mais pas la pensée unique », lance Ghassan Salamé, ancien ministre de la culture libanaise (2000-2003) et professeur des universités à l'Institut d'études politiques de Paris, à l'occasion d'une discussion avec Josep Borrell qui s'est tenue le 18 décembre 2023 et a été publiée le 19 janvier sur le site de la revue. Or, depuis les massacres du Hamas perpétrés le 7 octobre 2023 en Israël, « les intellectuels sont invités à faire preuve de rectitude idéologique. Et il devient difficile de parler librement de l'insupportable situation à Gaza aujourd'hui », déplore l'auteur de *La Tentation de Mars. Guerre et paix au XXI^e siècle* (Fayard, 392 pages, 25 euros). « L'Europe ne peut pas renoncer à la pensée critique ni à la liberté d'expression », estime-t-il, car « il s'agit de valeurs qui président à sa fondation ».

L'Europe se renforce toutefois dans les épreuves. « La crise a toujours été le moteur de l'intégration », relève Paul Magnette, bourgmestre de Charleroi et président du Parti socialiste belge. Elle s'est même construite par une série de réponses à des déflagrations majeures. Mais pour comprendre les temps présents, mieux vaut sans doute ne pas mythifier le passé avec le récit idyllique d'un projet européen uniquement mû par une ambition pacifique. L'Union européenne aurait été créée en 1945 pour répondre au désastre de la guerre par la paix des échanges commerciaux. « C'est une belle histoire. Sauf qu'elle est totalement fautive », rectifie Timothy Snyder, auteur de *La Route pour la servitude. Russie - Europe - Amérique* (Gallimard, 2023). « Les Européens n'ont pas tourné le dos à la guerre en 1945, poursuit le spécialiste de l'histoire de l'Europe centrale et de la Shoah, puisqu'ils ont continué à mener des guerres coloniales jusqu'à ce qu'ils les perdent. C'est la combinaison de la perte des empires coloniaux et de l'intégration économique qui a apporté la paix. »



BORIS SÉMENIAKO

L'Union européenne, « ce n'est pas uniquement l'élan de Jean Monnet [1888-1979] et de Konrad Adenauer [1876-1967], mais aussi une tentative réussie des perdants de l'histoire pour retrouver une dynamique », renchérit Paul Magnette. Faute d'avoir compris cela, prolonge Timothy Snyder, « les Européens de l'Ouest ne peuvent pas comprendre la position historique de la Russie », car celle-ci est « un empire qui n'a pas encore perdu sa dernière guerre impériale ».

« SCÉNARIO CAUCHEMAR »

A l'inquiétude idéologique s'ajoute la menace stratégique. « Si on veut passer un moment rassurant, mieux vaut ne pas s'asseoir à ma table », prévient Olivier Schmitt, professeur de science politique au Centre sur les études de guerre à l'université du Danemark du Sud, après une journée de conférences au Grand Hôtel Billia. L'universitaire est un géopoliticien consulté. Et un expert préoccupé. Le « scénario cauchemar », dit-il, est le suivant : faute d'aide militaire suffisante à l'Ukraine, la Russie parvient à établir un contrôle complet sur le Donbass en 2024-2025 et impose un cessez-le-feu à ses conditions. Les opérations de propagande russe insistent sur l'invulnérabilité de la Russie et la faiblesse européenne (« Pourquoi avoir imposé des sanctions et sacrifié votre argent au profit des Ukrainiens, qui ont perdu ? »), complaisamment relayées par les partis prorusses en Europe, poursuit Olivier Schmitt. Réélu en novembre 2024, Donald Trump annonce que les États-Unis ne rempliront pas leur obligation de défense au sein de l'OTAN si des États ne dépensent pas au minimum 3 % de leur PIB dans la défense. Les pays européens négocient en ordre dispersé des accords bilatéraux avec Washington, s'engageant à acheter des équipements américains, au détriment de la défense européenne, qui ne peut pas bénéficier de son propre marché intérieur.

« Mais il y a pire », assure Olivier Schmitt, qui vient de publier *Préparer la guerre* (PUF, 448 pages, 24 euros). En 2027-2028, la Chine, certaine de sa supériorité militaire locale en raison d'un programme d'armement arrivé à maturité, pourrait envahir Taïwan, alors que les armes américaines ne sont prévues pour être déployées qu'en 2030-2031. « La guerre est extrêmement violente, imagine Olivier Schmitt, d'autant qu'il n'y a pas eu d'affrontement direct entre superpuissances depuis 1945. » Alors que la guerre évolue en conflit d'attrition, la Russie profite de l'occasion et attaque les pays Baltes, s'emparant de quelques centaines de kilomètres carrés de terrain. Sans leadership américain, la France et l'Allemagne refusent d'honorer leurs engagements de défense. Résultat : « C'est la fin de l'OTAN et de l'Union européenne », lance Olivier Schmitt. Conclusion : « Les Européens sont forcés de réfléchir à un nouveau modèle de défense du continent qui ne soit plus dépendant des capacités stratégiques américaines. »

Avancée idéologique des partis identitaires et menace stratégique des pays autoritaires. Reste-t-il alors encore un levier pour relancer une politique communautaire ? La guerre en Ukraine semble mobiliser un puissant sentiment européen. Ancien directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, de 2005 à 2013, Pascal Lamy évoque même un « choc d'appartenance » à propos de ce « combat existentiel » que l'Europe mène face à Vladimir Poutine. Et assure que « l'enjeu essentiel de la construction européenne est moins économique qu'anthropologique ». Le président émérite de l'Institut Jacques Delors témoigne : « J'ai servi avec ferveur l'union des Européens durant quinze ans à Bruxelles et Strasbourg, mais les Pères fondateurs se sont trompés en pensant que l'intégration économique allait d'elle-même produire de l'intégration politique.

« CELUI QUI PROMET UNE SOLUTION NATIONALE EST UN ESCROC POLITIQUE, QU'IL SOIT DE DROITE OU DE GAUCHE. CE QU'IL FAUT OPPOSER AUX NATIONALISTES, C'EST LA NOTION DE PATRIE »

ROBERT MENASSE
écrivain autrichien

C'était ignorer la barrière des espèces entre l'Homo economicus et l'Homo politicus, entre le consommateur (ou le travailleur) et le citoyen, entre la maison et la cité. Comme l'a souvent dit Jacques Delors, on ne tombe pas amoureux d'un grand marché. Si l'Europe est bloquée, poursuit Pascal Lamy, si l'union des Européens est encore limitée, c'est par l'imaginaire. »

Pourtant, cet imaginaire existe. Et il vient de loin. Selon Paul Magnette, qui dispense un cours hebdomadaire d'histoire de la pensée politique à l'Université libre de Bruxelles, l'imaginaire européen s'est incarné dans les liges d'États hellénistiques pensées par Aristote et dans les cités toscanes de l'Italie de la Renaissance théorisées par Machiavel. Certes, si la conflictualité existait dans l'Antiquité, notamment entre Sparte et Athènes, ou au Moyen Âge entre Florence et Sienne, les systèmes qui préfigurent nos démocraties et nos républiques restent un modèle inspirant. « C'est cela, l'Europe, déclare-t-il, ni le souverainisme ni le fédéralisme, mais cette association d'États-nations, qui, librement, renoncent à une partie de leur souveraineté pour davantage de liberté, d'échanges et de solidarité », explique l'auteur de *L'Autre Moitié du monde. Essai sur le sens et la valeur du travail* (La Découverte, 176 pages, 16 euros).

LE PARI DES AFFECTS ET DU RÉCIT

Ce n'est pas un hasard si les tourments de l'identité européenne font l'objet de nouvelles investigations philosophiques. Ouvrant, en 2021, un cycle consacré à l'Europe au Collège de France, l'historien néerlandais Luuk van Middelaar invite l'Union européenne à un « changement d'éthos, de mentalité et de vision du monde » et même à « sortir de la pensée universaliste et intemporelle où elle a trouvé refuge après 1945 ». Titulaire, en 2024, dans la même institution, de la

chaire annuelle « L'invention de l'Europe par les langues et les cultures », le philosophe allemand Peter Sloterdijk estime qu'« il ne peut y avoir d'identité politique commune pour les habitants de l'Europe et de l'Union européenne, parce qu'ils sont encore majoritairement socialisés dans leurs identités nationales traditionnelles ». Et qu'ils ne sont pas encore entrés de plain-pied dans cette « grande structure post-impériale qui a fait son apparition sur la scène de l'histoire du monde ».

Pourtant, « tous les grands défis sont transnationaux et aucun État-nation ne peut résoudre les problèmes à l'intérieur de ses frontières », analyse l'écrivain autrichien Robert Menasse, lauréat du livre européen pour *L'Élargissement* (Verdier, 2023), deuxième tome d'une trilogie consacrée à l'Union européenne commencée en 2019, avec *La Capitale* (Verdier, 2019). « Celui qui promet une solution nationale est un escroc politique, qu'il soit de droite ou de gauche. Ce qu'il faut opposer aux nationalistes, c'est la notion de patrie. La nation est une fiction, la patrie est concrète », poursuit le partisan d'un fédéralisme européen. Comme le résumait l'écrivain Romain Gary (1914-1980) dans *Éducation européenne* (1945), « le patriotisme, c'est l'amour des siens. Le nationalisme, c'est la haine des autres ».

Mais l'Europe est-elle encore la bonne échelle ? Le monde frappe à sa porte et le Vieux Continent cahote. « Il me semble évident que nous perdons progressivement notre assise morale vis-à-vis d'une part croissante du monde », alerte Josep Borrell. Gaza ? « Il n'y a qu'une solution, et elle semble insensée aujourd'hui », répond Robert Menasse, mais elle sera un jour poussée en avant par l'esprit du monde : un État commun, une Palestine commune aux juifs, aux musulmans, aux chrétiens, sur la base des droits de l'homme et en tant que membre de l'Union européenne. Israël est la conséquence d'un problème européen, il a été externalisé, l'Europe doit récupérer le problème et le résoudre. »

Les valeurs ? L'honneur de l'Europe serait d'« offrir l'asile politique à Julian Assange », fondateur du groupe WikiLeaks, lanceur d'alerte qui a révélé les crimes des armées américaine et anglaise pendant la guerre en Irak, estime Robert Menasse, alors qu'il risque l'extradition aux États-Unis, où il encourt la peine capitale : « Pourquoi toi, Europe, ne prends-tu pas tes valeurs au sérieux ? Pourquoi t'étonnes-tu que le monde te considère comme hypocrite et cynique ? Navalny est un héros, mais Assange ne te concerne pas ? J'accuse ! », lance l'écrivain.

Le climat ? Sur la pointe Helbronner, à 3466 mètres d'altitude, à quelques encablures du mont Blanc où *Le Grand Continent* remet chaque année son prix littéraire, codirigé par l'agréé de lettres Mathieu Roger-Lacan, qui cherche à « repérer et traduire les Stefan Zweig et Thomas Mann d'aujourd'hui », les intellectuels font le pari des affects et du récit, même en matière d'écologie. Impossible de rester impassible face à cette immensité glacée menacée par le réchauffement climatique. « Ce paysage nous oblige », s'émeut Josep Borrell. Car « c'est sur le front du mont Blanc, plus ou moins chargé de glaces, que se lit le futur destin, la fortune de l'Europe », disait l'historien Jules Michelet (1798-1874). Alors que chacun contemple une vue à 360 degrés sur les Alpes, tous les invités du *Grand Continent* ont l'impression qu'une révolution doit s'accomplir. Avec la crise écologique, le défi géopolitique et le conflit idéologique, il est possible qu'une Europe, certes menacée, mais également puissante et moins arrogante, à la fois continentale et postcoloniale, redonne souffle à son idéal. ■

NICOLAS TRUONG

Denis Charbit L'attaque de l'Iran contre Israël s'est terminée en partie d'échecs dont tout le monde est sorti gagnant

Le lundi 22 avril au soir, les rues d'Israël étaient vides. Non, les Israéliens n'ont pas passé la soirée dans les abris comme ils l'ont fait si souvent depuis le 7 octobre 2023 et, tout récemment encore, le 13 avril, lorsque les sirènes ont déchiré le silence pour avertir de l'attaque iranienne sur le pays. Ils ont célébré la sortie d'Égypte, le passage de la servitude à la liberté.

Cette année, l'ambiance fut pesante et retenue, aux antipodes de la cacophonie des soirées de Pâques ordinaires. Dans de nombreux foyers, une chaise vide était placée autour de la table pascale en signe de solidarité avec les 133 otages toujours retenus par le Hamas, sans que rien filtre sur leur sort.

C'est, à ce jour, le sujet de discorde le plus vif : la morale du contrat social contre celle de la raison d'État. En vertu du premier, Benjamin Nétanyahou a violé une règle non écrite du devoir de l'État envers ses citoyens en refusant de faire de la libération des otages une priorité ; en vertu de la seconde, pour mener à bien l'objectif de guerre, le président israélien peut avoir d'autres préoccupations que celle de négocier un accord avec le Hamas.

Et l'attaque iranienne dans tout ça ? Oubliée. Une semaine et demie après la nuit blanche éclairée par l'interception israélienne des drones et missiles iraniens, l'attaque, qui avait commencé comme la chronique d'une tragédie annoncée, s'est terminée en partie d'échecs dont tout le monde est sorti gagnant.

Le 13 avril est apparu initialement comme l'anti-7 octobre. L'armée a démontré ses capacités à la perfection. Si seulement elle avait agi avec la même

Si les deux acteurs se sont mutuellement adressé une leçon sans trop de dégâts, ni directs ni collatéraux, il n'en reste pas moins que le territoire israélien n'est plus un sanctuaire, analyse le politiste

maestria il y a deux cents jours... Dépourvu d'armée de l'air et de mer, le Hamas pénétrait en territoire israélien et montait sur place un théâtre de la cruauté inégalé. Côté israélien, savoir-faire, technologie, renseignement, entraînement, tout s'est écroulé comme un château de cartes deux-trois jours durant, deux-trois jours de trop.

La résilience, une seconde nature

Depuis lors, l'armée dans Gaza piétine tout en avançant ; elle s'efforce de rapporter une victoire, elle n'y parvient pas. Le Hamas plie mais ne se rend pas. Les pertes humaines palestiniennes sont considérables. Pour soutenir la légitimité d'Israël à mener une expédition, ses alliés peinent à comprendre la conduite des opérations. L'ONU condamne, les passions militantes s'enflamment, la Cour internationale de justice adresse un blâme. Le « *risque de génocide* » est perçu comme une inadmissible offense par le peuple qui l'a éprouvé et qui sait dans sa chair ce que le mot signifie.

La défense israélienne, qui s'est effondrée en octobre, a fait, en avril, un sans-faute. Israël, souvent accusé de faire de la force un usage disproportionné, a réagi, cette fois, par une riposte calibrée, donnant un avertissement qui était simulta-

nément un signe d'accalmie. Une communication tacite existe toujours entre ennemis jurés. Chacun a joué sa partition, sans fausse note. Les deux acteurs qu'on soupçonne généralement d'être irrationnels – la « mollahcratie » à cause de sa foi ardente et conquérante, et Nétanyahou dont toute la conduite ne serait inspirée que par la volonté de rester au pouvoir – se sont mutuellement adressé une leçon sans causer trop de dégâts, ni directs ni collatéraux : Israël a commencé, l'Iran a riposté, Israël a fermé le ban.



ISRAËL A RÉAGI, CETTE FOIS, PAR UNE RIPOSTE CALBRÉE, DONNANT UN AVERTISSEMENT QUI ÉTAIT SIMULTANÉMENT UN SIGNE D'ACCALMIE

Informés à temps par les Iraniens, Saoudiens et Jordaniens ont prévenu leur allié israélien. La Russie a calmé le jeu. Les Chinois ont choisi la retenue, tandis que les Américains, les Britanniques et les Français ont volé au secours d'Israël et que les proxys sont restés à l'écart. La séquence mériterait de devenir un morceau d'anthologie en stratégie et relations internationales.

Il n'en reste pas moins que la dissuasion a failli à deux reprises : le territoire israélien n'est plus un sanctuaire. Depuis 1948, les Israéliens ont éprouvé sept guerres, deux Intifades, deux attaques de missiles d'Irak et d'Iran : ils ont mené des opérations par dizaines et subi des attentats par milliers. Les menaces sur le pays sont intermittentes, puis aiguës, puis latentes. Comment tenir, sinon en développant une résilience qui devient une seconde nature ?

Calendrier politique

S'il est absurde de penser qu'Israël n'a pas sa part de responsabilité dans le conflit, il est tout aussi stupide de croire que ces menaces résultent d'un contexte qu'Israël serait le seul à nourrir. Outre l'occupation dont trop d'Israéliens, drapés dans leur dogme nationaliste, nient le noyau moral qui légitime la lutte menée contre elle, il faut comprendre aussi qu'à ne voir Israël que sous l'angle colonial, en niant et ignorant tout ce qui ne colle pas avec cette étiquette, on légitime d'avance un grand charnier sur lequel on immolera les Israéliens colonisateurs, et dont le 7 octobre a été une préfiguration effroyable.

La solitude d'Israël doit aussi à l'impéritie d'un leadership gonflé de certitudes,

mais dépourvu de la moindre vision d'avenir susceptible de mettre fin à cette danse macabre où Palestiniens et Israéliens sont embarqués.

En attendant, on voit que les pays signataires des accords d'Abraham ou d'accords trilatéraux (Etats-Unis, Maroc et Israël) ont résisté à la pression qui les exhortait à les rompre. On a prétendu que le rapprochement saoudien avec Israël était compromis, sinon enterré. Si, avant le 7 octobre, Mohammed Ben Salman était susceptible de nouer des relations avec Israël sans rien obtenir que des concessions purement symboliques en faveur des Palestiniens, il pourrait maintenant jouer un triple rôle : être le bailleur de fonds de la reconstruction de Gaza, le leader d'une force d'interposition arabe chargée d'assurer la sécurité de la bande, et le médiateur, enfin, d'une négociation israélo-palestinienne rétablie après dix ans d'interruption.

La bataille de Rafah, toujours repoussée, devrait être un baroud d'honneur, rien de plus. C'est alors que le calendrier sera politique : élections en Israël et renvoi de Benjamin Nétanyahou, remaniement de fond au sein de l'Autorité palestinienne et réélection, en novembre, de Joe Biden. Le 7 octobre aura un impact, à condition qu'il ne profite pas au Hamas.

« *Am Israel Hai* », déclarent les Israéliens, malgré les contusions et les blessures qu'ils endurent et les coups qu'ils infligent ; « *Palestine vivra* », clament leurs adversaires. Les premiers s'inquiètent de leur survie et ils n'ont pas tort ; les seconds s'inquiètent de ce qui reste de leur terre et ils ont raison. « *Am Israel Hai* », « *Palestine vivra* », voilà deux slogans qui valent bien mieux que le « *From the river to the sea* » qui, en hébreu, est une réalité funeste pour les Palestiniens et, en arabe, un cauchemar tout aussi fatal pour les Israéliens. « *Am Israel Hai* », « *Palestine vivra* » aux côtés d'Israël, voilà de quoi entrevoir le jour au bout du tunnel. ■

Denis Charbit est professeur de science politique à l'Open University of Israel. Il est l'auteur, notamment, d'« *Israël et ses paradoxes* » (Le Cavalier bleu, 3^e édition, 2023)

Tibor Dessewffy Orban et son administration mènent une stratégie de démantèlement de l'éducation publique en Hongrie

Comment se battre pour ce en quoi l'on croit lorsqu'on risque d'y laisser à la fois son gagne-pain et sa sécurité ? C'est une question à laquelle certains Hongrois doivent maintenant faire face, sur fond de déclin démocratique provoqué par Viktor Orban et son parti au pouvoir, le Fidesz.

Une question particulièrement aiguë pour les enseignants de Hongrie, qui manifestent dans les rues depuis huit ans. Dès l'arrivée au pouvoir d'Orban en 2010, ils avaient été témoins de profondes inflexions nationalistes dans le système éducatif du pays. Notamment une refonte du programme scolaire destinée à le rendre « plus patriotique » et axé sur la famille ; une faible augmentation de leur rémunération malgré une inflation obstinément élevée ; des pénuries de personnel et des conditions dégradées qui les placent dans les derniers rangs, en matière de salaires, des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques et de l'Union européenne ; des coupes budgétaires massives et la suppression de cours que le gouvernement désapprouve ; enfin, une série de lois qui ont non seulement sapé leurs droits, mais aussi leur capacité à fournir une éducation de qualité aux jeunes Hongrois.

Cela pourrait ressembler à une simple série de dysfonctionnements du système. En réalité, Orban et son administration mènent une véritable stratégie de

démantèlement de l'éducation publique en Hongrie. Ils ont été explicites sur la question et ont souligné que leur attaque contre les enseignants – en dehors de ceux travaillant dans les établis-



LE MOUVEMENT TANITANEK A RÉUNI EN DEUX ANS PLUS DE 1 MILLION D'EUROS POUR SOUTENIR LES ENSEIGNANTS EN GRÈVE

sements scolaires chrétiens – est un petit prix à payer pour le changement culturel qu'ils veulent impulser dans le pays. Le premier ministre a ouvertement parlé de l'importance des « *croyances collectives et des coutumes sociales* ».

Son gouvernement est resté ferme malgré des vagues de manifestations paralysantes – y compris en réaction à un important scandale de corruption –, transférant le contrôle d'un certain nombre d'universités publiques à des fondations. Dans les conseils d'administration de ces dernières figurent désormais des hauts responsables du parti, qui mènent des repréailles contre toute personne contestant cette politique. Il n'est d'ailleurs pas rare que les médias soutenus par le gouvernement discréditent ceux qui critiquent l'état du pays en les qualifiant d'« *agents étran-*

gers » – des récits semblables à ceux qui proviennent d'autocraties comme la Russie.

En matière d'éducation publique, Tanitanek (ce qui, traduit approximativement, signifie « je veux enseigner ») est l'un des mouvements pris pour cible par le gouvernement. Fort de ses 90 000 membres, il a coordonné les manifestations durant plusieurs mois, et a reçu le prix du citoyen européen 2023 en reconnaissance de son travail. Sa cofondatrice Katalin Törley a tenu un rôle central dans ces vagues de manifestations de 2022 et 2023, et a l'intention de se présenter contre le Fidesz aux prochaines élections au Parlement européen. Elle est ainsi devenue une figure politique majeure.

Professeure de français dans la même école de Budapest depuis plus de vingt ans, elle a été brus-

quement licenciée en 2022 avec quatre collègues, pour avoir fait grève. Se sont ensuivies d'énormes et longues manifestations dans plusieurs villes hongroises, dont Budapest, où des dizaines de milliers d'étudiants et d'enseignants sont descendus dans la rue en vagues successives. Comme Katalin Törley, les enseignants ayant manifestés ont été jugés coupables par le gouvernement de violation des exigences de leur profession – telles que définies par le Fidesz – et ont également perdu leur emploi.

Des attaques physiques

L'engagement pugnace de Katalin Törley dans ces mouvements, toujours en cours, a fait d'elle une cible privilégiée de la machine du parti Fidesz. Depuis 2022, elle fait face à un torrent quasi quotidien d'insultes, de calomnies et fait l'objet d'une couverture généralement négative dans les médias progouvernementaux – plus de 80 % des médias publics du pays. Elle et ses collègues de Tanitanek ont été victimes d'attaques physiques de la part d'alliés du parti d'Orban. Non content de l'avoir privée de son emploi, le gouvernement hongrois lui inflige régulièrement des amendes pour « désobéissance civile ».

Ces attaques ont toutefois échoué à la freiner dans son ascension. Aujourd'hui, Törley et le mouvement Tanitanek continuent de gagner en influence. Contrairement à d'autres mouvements hongrois, celui-ci opère au-delà des médias sociaux et

traditionnels et utilise e-mails, SMS, numéros de téléphone, mais aussi réunions physiques et virtuelles. En diversifiant les moyens par lesquels les Hongrois ordinaires peuvent s'impliquer – dons compris –, le mouvement a gagné en force et en soutien, au point d'avoir réuni en deux ans plus de 1 million d'euros pour soutenir les enseignants en grève.

C'est un remarquable exploit compte tenu de l'espace de plus en plus limité dans lequel Tanitanek peut opérer publiquement. Il y a donc encore de l'espoir et une réelle volonté, au sein de la société civile hongroise, de contrer Orban et son objectif d'un Etat à parti unique. La détermination de Katalin Törley et de la communauté d'enseignants, d'étudiants et de parents qui l'entourent a toujours été guidée par l'ambition de donner aux jeunes l'éducation qu'ils méritent. Réussiront-ils ? Cela reste à voir. Mais le mouvement, nourri de la popularité croissante de Katalin Törley, permet au moins d'envisager la possibilité de jours meilleurs. ■

Tibor Dessewffy est directeur du Centre de recherche en sociologie numérique à l'université Eötvös Lorand de Budapest et membre du conseil de l'European Council on Foreign Relations (ECFR)

En Italie, Meloni ou l'antifascisme impossible

ANALYSE

Tant que ce mot – antifascisme – ne sera pas prononcé par ceux qui nous gouvernent, le spectre du fascisme continuera de hanter la maison de la démocratie italienne. » Ainsi devait se conclure le discours que l'écrivain Antonio Scurati avait été invité à prononcer à la télévision publique italienne dans la perspective des célébrations du 25 avril, jour anniversaire de la libération du nazisme et du fascisme. L'intervention de l'auteur de la série de romans *M*, consacrée à la vie de Benito Mussolini, a été annulée. S'en est suivi un scandale autour d'un acte apparent de censure qui réveille une lancinante querelle autour de la mémoire historique italienne.

Depuis l'arrivée à une position dominante – celle de la présidence du conseil, par Giorgia Meloni – d'une famille politique dont les racines plongent dans l'histoire du régime fasciste, cette vieille blessure se fait plus douloureuse. Son retour résulte de la collision entre une culture politique antifasciste, socle de la République italienne, et la tradition d'une droite radicale longtemps reléguée aux marges de la vie démocratique.

L'antifascisme célébré par Antonio Scurati est l'héritage d'une victoire, celle remportée avec les Alliés par les résistants italiens contre les fascistes de la République sociale italienne, un régime fantoche placé sous la férule de l'occupant allemand. Communistes, socialistes, catholiques ou libéraux, les vainqueurs de cette guerre civile menée dans le nord de l'Italie entre 1943 et 1945 sont aussi les artisans du compromis politique qui aboutira à la Constitution républicaine de l'Italie. Force dominante de la résistance, les communistes italiens se sont ensuite vus exclus du pouvoir du fait de l'alignement atlantique de l'Italie.

Manifestations contemporaines

Ils sont pourtant parvenus à s'approprier l'histoire de l'antifascisme et à construire autour de sa mémoire une culture politique puissante qui leur a survécu. La gauche radicale des années 1970 et ses prolongements terroristes s'en sont réclamés. Ses manifestations contemporaines vont des *Bella ciao* chantés avec ferveur dans les rassemblements de gauche aux travaux mémoriels d'intellectuels, en passant par l'action de l'Association nationale des partisans d'Italie, qui fête, cette année, le 25 avril avec pour slogan « *Vive la République antifasciste* ».

Les perdants de la guerre, constitués en parti politique avec le Mouvement social italien (MSI), en 1946, ont construit une autre mémoire, trempée dans un certain romantisme de la défaite. « *Les néofascistes ont développé l'idée qu'ils représentaient le camp de la loyauté, celle due au régime de Mussolini et à l'allié allemand dans une Italie qui s'était donnée à l'ennemi* », explique Giovanni Orsina, historien des droites italiennes à l'université Luiss Guido Carli, à Rome. Exclus de l'« arc constitutionnel », ils se sont faits les porte-drapeaux de l'anticommunisme sans parvenir à peser sur le jeu politique. Dans le climat de violence des années de plomb

UN ACTE APPARENT DE CENSURE RÉVEILLE UNE LANCINANTE QUERELLE AUTOUR DE LA MÉMOIRE HISTORIQUE

(1969-1980), des porosités acablantes existaient entre leurs structures partisans et les organisations terroristes d'extrême droite, responsables d'attentats meurtriers. Leurs membres tués à cette époque par des terroristes de gauche au nom de l'antifascisme font figure de martyrs, encore salués par des bras tendus lors de rassemblements. Leur culte a marqué la génération militante de Giorgia Meloni, qui leur a rendu hommage lors de son discours d'investiture, en octobre 2022.

Dans le récit de son engagement, M^{me} Meloni convoque cette mémoire d'un petit groupe marginalisé soudé face à la corruption de la politique. On y cultive la mémoire des Italiens d'Istrie et de Dalmatie tués et chassés dans l'après-guerre par les partisans communistes yougoslaves. Ce « *monde minoritaire* » qu'elle évoque dans son autobiographie (*Io sono Giorgia. Le mie radici, le mie idee*, Rizzoli, 2021) revendique une loyauté aux origines qui survivra à la tentative de Gianfranco Fini, cadre du MSI, de sortir du néofascisme pour s'arrimer à la droite avec la formation du parti Alleanza nazionale.

Alors que le leader a répudié la mémoire du régime de Mussolini, des partisans de la continuité sont demeurés dans sa mouvance politique. On les a retrouvés, en 2013, lors de la fondation par Giorgia Meloni de Fratelli d'Italia, dont le logo arborait la flamme tricolore, signe de ralliement des néofascistes du MSI.

« *Ceux qui avaient refusé le changement voulu par Fini se sont masqués un temps. Et, maintenant, ils se découvrent arrivés au pouvoir du fait de la division de la gauche et de la crise des autres partis de droite* », pense Piero Ignazi, professeur de science politique à l'université de Bologne et auteur de l'ouvrage de référence sur la famille politique de M^{me} Meloni (*Il polo escluso. La fiamma che non si spegne: da Almirante a Meloni*, Il Mulino, 2023, non traduit).

Alors qu'approchaient les commémorations du 25 avril, la présidente du conseil estimait avoir déjà tout dit sur le fascisme, ayant réaffirmé sa condamnation sans appel de l'antisémitisme du régime finissant. Ses opposants, comme Antonio Scurati, lui reprochent de n'avoir pas condamné globalement l'expérience mussolinienne, sa violence, ses meurtres, ses tortures. Dans son entourage, le président du Sénat, Ignazio La Russa, s'est affiché avec des effigies de Benito Mussolini.

Plus récemment, Francesco Lollobrigida, ministre de l'agriculture, beau-frère et camarade militant de jeunesse de M^{me} Meloni, a déclaré que « *le mot antifascisme a malheureusement entraîné des morts pendant de nombreuses années* ». Pour la droite de Giorgia Meloni, l'antifascisme est un facteur de division et l'arme de l'adversaire, pas le ciment de la Constitution ou de la nation. Il relève de l'hégémonie culturelle qu'elle prête à la gauche, qu'elle entend faire reculer en lui opposant un nouveau récit nationaliste et conservateur, avec pour atout l'indifférence de la majorité des Italiens à ces débats mémoriels. ■

ALLAN KAVAL
(ROME, CORRESPONDANT)

SES OPPOSANTS
LUI REPROCHENT
DE N'AVOIR
PAS CONDAMNÉ
L'EXPÉRIENCE
MUSSOLINIENNE

MANIFESTE D'INTERVENTION MILITANTE

LIVRE



PREMIÈRES
SECOUSSES

par Les Soulèvements
de la Terre,
La Fabrique,
296 p., 15 €

Comment structurer la pensée radicale quand les fumées des grenades lacrymogènes se sont dissipées ? Dans un livre manifeste, intitulé *Premières secousses* (La Fabrique, 296 pages, 15 euros) et signé collectivement Les Soulèvements de la Terre, cette organisation polymorphe tente de définir les grandes lignes politiques d'un mouvement jusqu'ici en priorité tourné vers l'action.

Le contexte, d'abord : après les manifestations contre l'installation de gigantesques retenues d'eau à Sainte-Soline (Deux-Sèvres) et les opérations menées contre des cimenteries, le ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, avait demandé la dissolution du groupe. Une décision ensuite annulée par le Conseil d'Etat. Le collectif le souligne d'ailleurs dès les premières lignes : « *Ce livre avait toutes les chances d'être interdit et mis au pilon au moment où nous avons commencé à l'écrire* ». Un ouvrage à la forme étonnante, qui mêle une justification a posteriori des actes les plus visibles, une autohistoire des luttes des Soulèvements et une réflexion intellectuelle sur la radicalité des mouvements sociaux.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la tentative ratée de dissolution n'a pas refroidi les ardeurs des militants. Dès les premières pages, le livre explique que le mouvement se reconnaît en premier lieu dans trois modes d'action. D'abord, le blocage, défini comme « *une suspension d'une infrastructure responsable du ravage écologique* » – arrêter un chantier, par exemple. Le « *désarmement* », présenté comme la « *mise en pièces d'infrastructures ou de chantiers qui accélèrent la catastrophe en cours* », autrement dit, le sabotage. Et, enfin, « *l'occupation de terres* » – à la manière de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique), souvent citée en exemple.

Une part importante de l'ouvrage raconte d'ailleurs la façon dont les Soulèvements ont progressivement radicalisé leurs modes d'action, et réussi à entraîner dans leur sillage d'autres militants, qu'il s'agisse d'agriculteurs, de syndicalistes ou d'écologistes. Le livre raconte par le menu la bataille qui s'est déroulée autour des mégabassines dans le pays niortais. Et raconte comment les actions de sabotage ou d'occupation de lieux n'étaient pas forcément consensuelles au départ. Elles le sont progressivement devenues, estiment les auteurs, dans l'enthousiasme de la contestation commune mais aussi face à la répression.

Dessiner les prochaines étapes

« *Nous n'avions pas anticipé l'ampleur inédite du feu qui s'est abattu sur nous ce jour-là* », reconnaissent ainsi les militants à propos des affrontements de Sainte-Soline. « *Tactiquement, nous sommes défaits. Politiquement, mille questions se posent. Sensiblement, c'est dur* », analysent encore Les Soulèvements, qui entrent en détail dans les débats du mouvement après ces événements.

Si l'agro-industrie se trouve dans le viseur du mouvement, c'est également le cas du secteur du ciment, considéré comme « *l'une des industries les plus universellement associées au ravage environnemental* ». Le livre est moins centré sur le secteur des énergies fossi-

les, pourtant premier responsable du réchauffement climatique.

Il s'agit, par ailleurs, de marquer ses positions, en se différenciant de mouvements écologistes plus classiques, trop focalisés, selon les auteurs, sur la question climatique. « *L'écologie qui fait la morale est au mieux impuissante, au pire contre-productive* », écrivent Les Soulèvements de la Terre. Les militants insistent toutefois, dans le même temps, sur la nécessité de la « *composition* », une démarche qui justifie le fait de travailler avec des activistes plus traditionnels qui acceptent de défilier à leurs côtés, sans se mêler aux actions de sabotage, mais sans les condamner.

Sur le fond, Les Soulèvements de la Terre mettent l'accent sur une articulation entre les questions écologiques, sociales et coloniales. Et vont puiser – en vrac – leurs références intellectuelles dans les œuvres de Karl Marx, d'Edouard Glissant, de Kristin Ross ou de la philosophe Simone Weil, dans l'histoire de la Commune de Paris ou celle du syndicalisme révolutionnaire. Ils prennent néanmoins un malin plaisir à souligner un désaccord politique avec le chercheur suédois Andreas Malm, auteur, chez le même éditeur, de *Comment saboter un pipeline* – et considéré par le ministère de l'intérieur comme l'un des inspirateurs du mouvement.

Les auteurs tentent également de dessiner les prochaines étapes de leur engagement, en insistant sur la nécessaire organisation par la base et par les collectifs locaux, et en refusant un « *léninisme vert* » autoritaire. Forts de leur expérience dans les modes d'action radicaux, Les Soulèvements se rêvent en « *force d'intervention* » militante, en soutien à des mouvements sociaux. Mais souhaitent aussi participer à rendre certains territoires « *ingovernables* » pour les institutions, comme un message adressé directement au ministre de l'intérieur. ■

NABIL WAKIM

L'Europe en marche | PAR SERGUEI



L'UTOPIE DE L'UE DANS UN MONDE FRACTURÉ

LA REVUE DES REVUES

Sur le plan électoral, 2024 est une année singulière. Les citoyens de soixante-seize pays sont appelés à voter. Si certaines élections sont particulièrement scrutées, ce phénomène est pourtant devenu banal. Car « *il n'y a plus de distinction claire entre la phase de campagne électorale et celle de gouvernement* », remarque l'écrivain Giuliano da Empoli, qui dirige le nouvel opus papier de la revue *Le Grand Continent*. Autrefois, le réalisme gouvernemental succédait au lyrisme de la conquête électorale. « *On fait campagne en poésie mais on gouverne en prose* », résumait d'un trait le sénateur démocrate américain Mario Cuomo (1932-2015).

Nous sommes entrés dans une logique de campagne permanente, observe Giuliano da Empoli. Il faut dire que le monde est fracturé. Divisée entre les partisans de la transition écologique et les climatocéptiques, l'Europe voit s'opposer deux « sty-

les de vie », entre « *multiculturalistes et progressistes d'un côté, et conservateurs et identitaires de l'autre* », analyse le politiste Jean-Yves Dormagen.

Deux poids, deux mesures

Le conflit en Ukraine a renforcé l'appartenance européenne de cette nation conduite par Zelensky, ce « *Churchill avec un iPhone* », mais l'Europe doit davantage l'aider, estime l'historien britannique Timothy Garton Ash : « *L'Ukraine a fait son choix européen. L'Europe doit maintenant faire avec cohérence son choix ukrainien* ». Le conflit à Gaza accroît quant à lui les divisions au sein de l'Union européenne (UE). « *La concomitance de ces deux conflits nous pose des problèmes de cohérence (...)* vis-à-vis du reste du monde », reconnaît Josep Borrell, chef de la diplomatie européenne.

En résumé, écrit ce partisan d'un cessez-le-feu à Gaza et d'une solution à deux Etats, « *notre absence d'unité* » sur le conflit israélo-palestinien « *a affaibli notre crédibilité*

en matière de défense du droit international ». Une impression de « deux poids, deux mesures » particulièrement prégnante dans le Sud global, notion critiquée par le politologue Bruno Tertrais – un « *piège intellectuel et politique* » qui « *valorise l'idée d'une confrontation politique avec l'Occident* » – alors que la chercheuse Aude Darnal défend au contraire l'« *expression la plus polysémique et la plus neutre disponible* » pour désigner les Etats du Sud.

Contemporains d'un « monde cassé », les jeunes gens aux commandes du *Grand Continent* ne font pourtant pas partie d'une « *génération désenchantée* ». C'est pourquoi, dans sa postface, le romancier espagnol Javier Cercas affiche un européisme et un fédéralisme assumés. Certes, l'Europe doit « *cesser d'être un projet élitiste et devenir un projet des peuples* », mais, écrit-il non sans lyrisme, l'UE incarne « *le projet le plus ambitieux, le plus urgent, le plus révolutionnaire et le plus nécessaire du XXI^e siècle* ». ■

NICOLAS TRUONG



CULTURE | CHRONIQUE
PAR MICHEL GUERRIN

Publicité du livre : le bouc émissaire télé

Tout le monde ou presque est vent debout contre une expérience qui va durer deux ans, autant dire une éternité : autoriser la publicité pour les livres à la télévision. La plupart des maisons comme Gallimard sont contre. Le Syndicat national de l'édition est contre. Les libraires sont contre. Les télévisions sont pour. Rachida Dati aussi. La ministre de la culture navigue avec joie contre les vents dominants. Chaque acteur joue sa carte au bal des hypocrites. Tous ont leur avis sur le décret paru au *Journal officiel* le 6 avril, donnant le feu vert à la réclame littéraire sur le petit écran. On entend surtout que la publicité pour les produits culturels (livres, films, disques) bénéficie à ceux qui, déjà, se vendent le mieux. On entend moins que les best-sellers contribuent à faire vivre la filière comme les blockbusters aident le cinéma français grâce à la taxe prélevée sur chaque entrée vendue en salle.

Les avis sont tranchés alors qu'il n'existe aucune étude chiffrée sur le marché de la publicité littéraire et ses effets selon les supports : radio, affichage, plates-formes numériques, réseaux sociaux, presse écrite, salles de cinéma... Cette liste pose déjà une question : pourquoi tout le monde a le droit de faire de la publicité pour les livres sauf la télévision ? Pourquoi, pendant la crise due au Covid-19, on a vu fleurir des affiches dans la rue pour promouvoir les livres de Leïla Slimani, Hervé Le Tellier ou Chloé Delaume, et, aujourd'hui, on ne pourrait faire de la publicité à la télé pour un best-seller de Marc Levy ou le dernier Salman Rushdie ?

La réponse est nichée dans les conséquences de la publicité à la télévision. On tient un cas d'école avec le cinéma : les spots pour des films sur le petit écran sont possibles depuis 2020. Mais le résultat de cette expérience divise. Selon Rachida Dati, le succès est tel que l'autorisation est désormais pérennisée. Mais une grande partie du cinéma d'auteur cerne au contraire un naufrage : films relégués dans l'ombre, perte de public, concentration du marché, risque de standardisation des esthétiques.

Chacun fait parler les chiffres à sa façon. Rachida Dati, elle, avance désormais ses pions pour le livre : une personne séduite par une publicité pour un best-seller l'achètera en librairie et « *repartira avec trois autres livres sous le bras* », déclarait la ministre aux *Echos*, le 12 avril. Le décret va favoriser la lecture. C'est une vaste blague, contredite par des dizaines d'études. Auxquelles s'ajoute celle, publiée début avril, du Centre national du livre confiée à Ipsos, montrant un décrochage très inquiétant de la lecture chez les jeunes.

Les éditeurs inquiets ajoutent que les tarifs publicitaires de la télévision sont autrement discriminants que ceux de la radio ou de l'affichage. Ils ont reçu l'appui de libraires. Ces derniers ont pourtant tout à gagner à voir se développer la publicité pour les livres à la télévision, mais ils estiment que la concentration fragilise la diversité. Pour la même raison l'ancien ministre de la culture Jack

LA TÉLÉ S'EST BATTUE POUR RÉCUPÉRER LA RÉCLAME DES LIVRES MAIS SANS RIEN PROPOSER POUR PROMOUVOIR LA LECTURE

LE FOSSÉ EST DÉJÀ ABYSSAL ENTRE UNE POIGNÉE DE LIVRES SE VENDANT TRÈS BIEN ET LA MASSE QUI SE VEND MAL OU PAS DU TOUT

Lang appelle, sur le réseau social X, à l'abrogation d'un décret « *en contradiction* » avec sa loi de 1981 sur le prix unique du livre.

On se trompe de débat. Partons du principe que les livres « vendus » à la télévision seront des best-sellers, des romances ou des essais de développement personnel. La question est de savoir si ce phénomène va réduire l'offre et freiner les ventes de livres moins exposés. Acheter un roman de Guillaume Musso, de Marc Levy ou de Mélissa Da Costa pénalisent-il ceux de Laurent Mauvignier, de Constance Debré ou de Jean Echenoz ? Ce n'est pas sûr du tout tant l'étanchéité des goûts est forte, bien repérée. Quant aux milliers de livres déjà confidentiels, ils le resteront.

Rendez-vous manqué

L'avis des éditeurs ou des libraires est estimable, mais ils font de la télévision un bouc émissaire commode. Cela fait des années que le fossé est abyssal entre une poignée de livres se vendant très bien et la masse qui se vend mal ou pas du tout. Et le petit écran n'y est pour rien. De la même façon, la diversité des livres est très loin d'être menacée. Au contraire, selon un réflexe bien repéré, l'offre surabondante panique et pousse à se réfugier sur les livres les plus accrocheurs et faciles – nombre de libraires le disent.

La télévision est un bouc émissaire qui porte un rendez-vous manqué avec la culture. Le sujet est douloureux pour Jack Lang : le petit écran, qui devait être central dans la définition d'une politique culturelle de haut vol, fut abandonné au privé, devenant le vecteur de la fracture entre arts légitimes et arts populaires. La bascule eut lieu en 1985, quand Mitterrand donna à Berlusconi La Cinq. Depuis, la filière de l'édition se méfie d'une télévision qui lui est étrangère si l'on met de côté Arte et les rares moments où des écrivains viennent « vendre » leurs livres. Ils constatent que « La Grande Librairie », sur France 5, est la seule véritable émission où l'on parle littérature. Et que la télévision s'est battue pour récupérer la publicité pour les livres, mais sans rien proposer pour promouvoir la lecture.

On touche ici un quiproquo. Le décret ne vise pas à aider les livres ou les films mais à soutenir la télévision en mal de recettes publicitaires. Et qu'elle ne soit pas pénalisée par rapport aux plates-formes numériques. On ne devrait pas pour autant assister à une déferlante de publicités pour les livres sur le petit écran, même si les tarifs seront adaptés. L'enjeu à l'avenir sera du reste moins la télévision que le développement du marketing littéraire sur la Toile.

Une inquiétude a pour nom Vincent Bolloré, qui détient Hachette, numéro un de l'édition, l'agence Havas pour la publicité, Canal+ ou CNews pour la télévision, Europe 1 pour la radio. Déclencherà-t-il les hostilités en proposant à des auteurs de venir dans son écurie en leur promettant une campagne télévisée ? Le sujet est réel mais, une fois de plus, il tient moins à la télévision qu'à la puissance de l'homme d'affaires et au risque de concurrence déloyale. ■

APRÈS L'EUROPE QUI PROTÈGE, PROTÉGER L'EUROPE

ÉDITORIAL III

Le premier discours de la Sorbonne d'Emmanuel Macron, en 2017, se voulait fondateur d'une Europe souveraine, d'une Europe d'espoir, « *l'Europe qui protège* ». Dans son deuxième discours à la Sorbonne, jeudi 25 avril, le président de la République a acté la sombre évolution du monde en brossant le tableau d'une Europe qui, pour pouvoir protéger ses citoyens, doit d'abord impérativement se protéger elle-même.

C'est en effet une perspective quasi apocalyptique que M. Macron a offerte en avertissant que « *l'Europe peut mourir* » face aux dangers qui la menacent. L'effet de dramatisation est voulu ; il n'est pas étranger à ce chef de l'Etat qui avait déjà, en 2019, décréte l'Organisation du traité de l'Atlanti-

que Nord (OTAN) « *en état de mort cérébrale* ». La guerre d'agression russe en Ukraine a servi d'électrochoc et l'OTAN se porte aujourd'hui mieux que jamais.

Les remèdes que propose Emmanuel Macron pour défendre l'Europe sont donc à la hauteur des défis qu'il décrit. La possibilité, d'abord, d'un allié américain qui se désintéresse de la défense de l'Europe, quel que soit son président, est clairement abordée : les Etats-Unis ont deux priorités, eux-mêmes et la Chine, souligne M. Macron. Ce constat impose de construire « *une défense européenne crédible* » pour assurer la sécurité d'une Europe « *encerclée* » par des « *puissances régionales désinhibées* », telles que la Russie et l'Iran. On notera au passage le déclassement de la Russie en puissance régionale ; il n'échappera sans doute pas à Vladimir Poutine, qui avait déjà considéré que cette qualification était insultante lorsqu'elle avait été formulée en 2014 par le président Barack Obama.

Cette défense européenne, appuyée par le pilier européen de l'OTAN mais pas seulement, doit pouvoir répondre à l'« *accélération du réarmement du monde* ». L'« *Europe puissance* » que le président français appelle de ses vœux doit donner la préférence à sa propre production d'armements plutôt que de les acheter massivement aux Etats-Unis, et compter aussi avec la force de dissuasion nucléaire française, dont la vocation européenne est réaffirmée.

Le « *changement de paradigme* » qu'Emmanuel Macron juge nécessaire pour la survie de l'Europe s'applique autant à l'économie qu'à la sécurité. Là encore, le constat est posé des deux superpuissances, les Etats-Unis et la Chine, qui « *ont décidé de ne plus respecter les règles du commerce* ». S'ils veulent échapper au décrochage et à l'« *appauvrissement* », les Européens doivent à leur tour investir massivement, et surtout en commun, dans l'innovation, les nouvelles technologies, l'intelligence artificielle et la décarbonation.

Aucun de ces thèmes n'est véritablement nouveau dans la rhétorique présidentielle. Les partenaires européens les plus attachés au lien transatlantique s'inquiéteront sans doute de l'accent mis sur le fossé creusé avec les Etats-Unis. Mais le constat lucide dressé dans ce discours coïncide avec les diagnostics établis ces derniers jours par les anciens premiers ministres italiens Enrico Letta et Mario Draghi et, jeudi, par le chef de la diplomatie polonaise, Radoslaw Sikorski. Tous appellent à des changements radicaux pour une Europe trop lente à prendre en compte les profonds bouleversements mondiaux.

Le chancelier Olaf Scholz a opportunément salué, dès jeudi, les « *bonnes impulsions* » contenues dans le discours de son collègue français. Il reste à déterminer lesquelles, et surtout à se mettre d'accord, enfin, sur un plan d'action susceptible de bâtir l'« *Europe puissance* ». ■



Ils arrivent... A l'aube du 6 juin 1944, les troupes anglo-américaines débarquent sur les plages de Normandie pour ouvrir un second front face à l'armée nazie. Les Alliés, soutenus par la Résistance, vont libérer la France et lui permettre de retrouver son honneur après l'infamie du régime de Vichy. Le général de Gaulle sortira en grand vainqueur de cette année décisive.

1944

Un hors-série du « Monde »

100 pages - 11,50 €

Chez votre marchand de journaux et sur [lemonde.fr/boutique](https://www.lemonde.fr/boutique)